

Bulletin Numismatique

Septembre 2026

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 ACTUALITÉS DE LA SÉNA
- 8 LES BOURSES
- 9 LES ÉVÉNEMENTS NUMISMATIQUES
AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 10-11 LE COIN DU LIBRAIRE, LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES, VOLUME 4
- 12-13 LE COIN DU LIBRAIRE, PLAUTILLE, LA VIOLENCE SOUS LES SÈVÈRES
- 14-15 LE COIN DU LIBRAIRE, ROME & CONSTANTINOPLE (330-348)
- 16 LE COIN DU LIBRAIRE, LA NOUVELLE ÉDITION
DU MONETE ITALIANE REGIONALI SUR LA SICILE
- 17 LE COIN DU LIBRAIRE, LES TIMBRES-MONNAIE
DE LA FRANCOPHONIE, ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS HÈDE
- 18 LE COIN DU LIBRAIRE, DU NOUVEAU DANS LA SÉRIE
DU HANDBOOK OF GREEK COINAGE
- 20-21 LA DRACHME LOURDE DE MARSEILLE FAIT LE POIDS !
- 22-23 UN CROISSANT CHEZ LES ARVERNES
- 24-25 LES ÉDUENS À BEAUNE
- 26 LES MONNAIES ARCHAÏQUES DE MASSALIA
- 27 LA CAVALIÈRE, CHEZ LES REDONS, CONNAÎT LA MUSIQUE
- 28 RARISSIME STATÈRE DES PARISIENS DE LA CLASSE I
- 29 « ERRARE HUMANUM EST » : UNE SEVERA PEUT EN CACHER UNE AUTRE
- 30 SOLIDUS DE LÉONCE : NE COUPEZ PAS !
- 31 MAURICE TIBÈRE À CARTHAGE
- 32 MARS POUR ROME
- 33 TIBÈRE ET LA PAIX OU LIVIE À LYON !
- 34-35 LES VOTA SOLUTA DE JULIEN CÉSAR EN ARLES :
UN SOLIDUS INÉDIT ET UN HAPAX NUMISMATIQUE !
- 36 LA PAIX DE GALBA
- 37 ANTHÈME À ROME
- 38-39 LIBERALITAS POUR ANTONIN
- 40 ANTONIN ENTRE CÉSAR ET AUGUSTE
- 41-43 DENIERS SÉVÉRIENS : REVERS ET LÉGENDES INÉDITS
LORS DE L'ULTIME ÉMISSION DE L'ATELIER DIT « D'EMÈSE »
- 44-45 LES AMIS DES ROMAINES (ADR) - SÉMINAIRE D'ÉTUDES
NUMISMATIQUES ROMAINES (SENR)
- 46 PHRYGILLOS SIGNE À SYRACUSE !
- 47 ATHENA ALKIDÉMOU OU PROMACHOS POUR PTOLÉMÉE SOTER
- 48 ALEXANDRE POUR DÉMÉTRIUS POLIORCÈTE
- 49 QUAND LE BUCRANE FAIT LA DIFFÉRENCE
- 50 LA COLLECTION ADRIEN BLANCHET : UNE BELLE BROCHETTE
DE MONNAIES GRECQUES DIVISIONNAIRES
- 51 UN TÉTRADRACHME D'AUTOPHRADATES POUR PERSÉPOLIS
- 52-53 LE PORTRAIT D'ALEXANDRE POUR LYSIMAQUE
- 54 LA VICTOIRE POUR AGATHOCLÈS !
- 55 CYRÈNE POUR PTOLÉMÉE
- 56 TÉTRADRACHME DE SICILE : RETOUR À SYRACUSE !
- 57 UN ÉPI POUR MÉTAPONTE
- 58-59 STATÈRE ARCHAÏQUE DE CAULONIA :
LA PREMIÈRE UNION MONÉTAIRE DE L'HISTOIRE
- 60 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 61 LE DÉPÔT MONÉTAIRE DE CURGY (SAÔNE-ET-LOIRE) (1266 - VERS 1330)
- 62-64 LES PRODUCTIONS DE 20 FRANCS OR EN 1840 À LILLE :
LA FRAPPE TRÈS TARDIVE À LA CORNUE
- 65 DERNIER APPEL POUR LA SOUSCRIPTION À L'OUVRAGE DEDIE
AUX ESSAIS DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE EN VERSION « PRESTIGE »
- 66-67 QUAND GENEVE FRAPPAIT POUR BONAPARTE
- 68-69 EXCEPTION À NANTES !
- 70-71 1830, QUAND CHARLES X VOULAIT UNE 100 FRANCS OR !
- 72-73 UNE PIÈCE COMMÉMORATIVE DE 2€ MONÉGASQUE FRAPPÉE EN 2026
- 74 CHARLES IV OU FERDINAND VII À SANTIAGO : ERREUR OU NORMAL ?
- 75 ROUBLE EXCEPTIONNEL POUR PAUL I^{ER}
- 76 LANCEMENT D'UNE CONSULTATION INÉDITE
POUR CHOISIR NOS PROCHAINS BILLETS EN EUROS
- 78 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Les vacances sont terminées et, comme chaque année, septembre marque le véritable retour aux affaires numismatiques.

Le mois d'août n'a pourtant pas été de tout repos chez CGB Numismatique. Nous avons notamment organisé notre première Internet Auction entièrement consacrée aux monnaies en or. Cette nouvelle formule a rencontré un beau succès puisque 91 % des monnaies proposées ont trouvé preneur dès la première phase de la vente. Un résultat qui nous conforte dans l'idée de renouveler à l'avenir ce type de vente thématique.

La rentrée s'annonce elle aussi particulièrement active. Septembre sera notamment rythmé par notre Live Auction du 22 septembre, dans laquelle vous pourrez retrouver plusieurs monnaies provenant de la collection d'Adrien Blanchet. Une provenance qui rappelle combien l'histoire d'une collection peut parfois être presque aussi intéressante que celle des monnaies qui la composent.

Ce numéro 266 du *Bulletin Numismatique* reflète d'ailleurs parfaitement la diversité de notre discipline. Au fil de ses 76 pages, vous retrouverez monnaies gauloises, grecques, romaines, royales et modernes, avec des études, des découvertes et parfois des monnaies rares ou inédites. La rentrée marque enfin la reprise des salons et des rencontres numismatiques, autant d'occasions de retrouver collectionneurs, professionnels et associations après la période estivale.

Toute l'équipe de CGB est donc de nouveau sur le pont pour cette rentrée qui s'annonce particulièrement chargée.

Bonne rentrée à tous et, surtout, bonne lecture !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Laurent COMPAROT - Laurent SCHMITT - ADR - Arnaud CLAIRAND - Marie BRILLANT - Joël CORNU - HERITAGE - la Séna - The PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Mathieu JUCOUIS - Loïc LECAT - Pascal RIBIÈRE - Philippe THÉRET - Michel TAILLARD - Olivier GUYONNET - Viviane BÉCLIN - Xavier BOURBON - Maureen CHLOUS - Christian CHARLET - Pauline BRILLANT - Fabienne RAMOS

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

MONNAIES DU MONDE & MONNAIES ANTIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES

PLATINUM SESSION® & SIGNATURE®

ANA – Dallas | Septembre 1-6

Partenaire de vente aux enchères d'un événement
de l'American Numismatic Association (ANA)

Sélection de la collection Randy & Nancy Best

Consultez tous les lots et enchérissez sur [HA.com/3135](https://www.ha.com/3135)



SICILE. Syracuse. Dionysos Ier
(405-370 av. J.-C.).
Décadrachme en argent
NGC AU 4/5 - 3/5



ROYAUME DE MACÉDOINE. Philippe II
(359-336 av. J.-C.). Statère or
NGC Choice MS★ 5/5 - 5/5



ROYAUME DE MACÉDOINE.
Alexandre III le Grand
(336-323 av. J.-C.). Distatère or
NGC Choice XF 5/5 - 4/5



IONIE. Atelier indéterminé. Vers
650-600 av. J.-C. Tiers de statère ou
trité électrum
NGC Choice VF 4/5 - 4/5



ÉGYPTE PTOLÉMAÏQUE. Bérénice II
(morte en 221 av. J.-C.). Mnaieion ou
octodrachme or
NGC AU 5/5 - 4/5



Jules César, en tant que dictateur
(49-44 av. J.-C.). Denier en argent
NGC XF★ 5/5 - 4/5



Marc Antoine et Octavien, en tant que
imperators et triumvirs (43-30 av. J.-C.),
avec Marcus Barbatius Pollio, quaestor
propraetor. Aureus
NGC Choice VF 5/5 - 2/5



Néron (54-68 apr. J.-C.). Aureus
NGC Choice XF 5/5 - 3/5



Constantin Ier le Grand
(307-337 apr. J.-C.). Solidus or
NGC Choice AU★ 5/5 - 4/5

Renseignements: Heritage Auctions Europe Cooperatief U.A.
0032/(0)22040140 | Brussels@HA.com | [HA.com/Belgium](https://www.ha.com/Belgium)

DALLAS | NEW YORK | BEVERLY HILLS | CHICAGO | PALM BEACH
LONDRES | HONG KONG | MUNICH | TOKYO | PARIS | AMSTERDAM | BRUXELLES | GENÈVE
Nous acceptons à tout moment des consignations de qualité dans plus de 50 catégories.

Images not actual size.
BP 22%; rendez-vous sur [HA.com](https://www.ha.com) 90746

Avances en espèces disponibles immédiatement.
Plus de 2 millions d'enchérisseurs en ligne.

HERITAGE
AUCTIONS
THE WORLD'S LARGEST
NUMISMATIC AUCTIONEER

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

**Signaler une erreur****Poser une question**

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

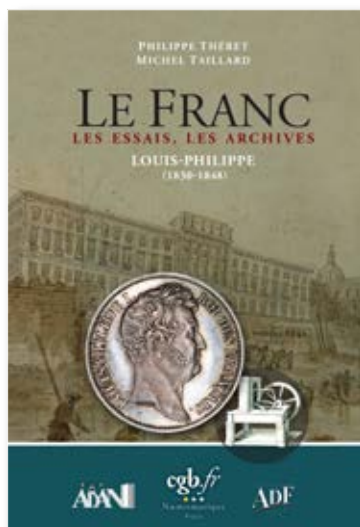
cliquez ici

LE FRANC

LES ESSAIS, LES ARCHIVES

LOUIS-PHILIPPE

(1830-1848)



A commander sur **Cgb.fr**
ou sur papier libre +9€ (forfait livraison)
contact@cgb.fr - 36 rue Vivienne 75002 Paris



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Viviane BÉCLIN
Département antiques
viviane@cgb.fr



Alice JUIILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
clairand@cgb.fr



Ophélie LE DEZ
Département royales françaises
ophelie@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Responsable de l'organisation des ventes.
Département modernes françaises
maureen@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde et euros
pauline@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr



Eduard KOCHAROV
Département billets
eduard@cgb.fr



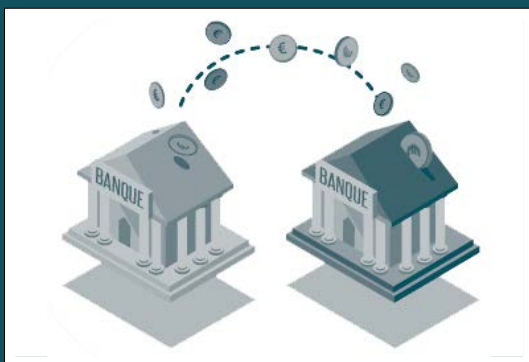
Pablo MEDINA CARVAJAL
Billets France et billets du monde
pablo@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0

FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2026-2027



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Live Auction septembre 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 17 juillet 2026	Date de clôture : mardi 22 septembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction octobre 2026 Date limite des dépôts : mardi 22 septembre 2026	Date de clôture : jeudi 22 octobre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction novembre 2026 Date limite des dépôts : mardi 20 octobre 2026	Date de clôture : mardi 17 novembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction décembre 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 octobre 2026	Date de clôture : mardi 15 décembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction octobre 2026 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 24 juillet 2026	Date de clôture : mardi 06 octobre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction novembre 2026 Date limite des dépôts : mardi 27 octobre 2026	Date de clôture : mardi 24 novembre 2026 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction janvier 2027 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 octobre 2026	Date de clôture : mardi 05 janvier 2027 à partir de 14:00 (Paris)

1. La SÉNA vous souhaite un excellent été ! Nos activités reprendront à la rentrée avec **la conférence de Mme Caroline Girard**, le mercredi 2 septembre à 18h30 à la Monnaie de Paris, 11 quai de Conti, 75006 Paris (salle de l'Or et visioconférence) :

Médaillons de sculpteurs de Chinard à David d'Angers. Les visages de la Révolution française : iconographie, technique et diffusion

Le médaillon sculpté, s'il peut être proche de la médaille frappée par ses contraintes de composition et son iconographie, s'en distingue par le processus créatif lui-même : l'artiste, formé au travail de la ronde-bosse et du relief, réalise de ses mains les modèles en terre ou en cire qui serviront à être reproduits dans différents matériaux. Il n'y a pas d'intermédiaire, dessinateur ou graveur, entre lui et son œuvre.

La Révolution française va inciter les artistes à donner un visage et à entretenir la mémoire de ceux qui ont modifié pour toujours l'esprit de la Nation, tout en cherchant de nouvelles solutions de représentation, ou en adaptant ce qui jusque-là était réservé à une élite. Le Grand Homme entre dans les foyers les plus modestes faisant œuvre politique et sociale. Les techniques de multiplication de ces œuvres révèlent les besoins immédiats d'une époque en construction et les progrès techniques d'une société en mutation.



Illustration : Théodore Brissot (actif dans la seconde moitié du XIX^e siècle), Jean-Paul Marat, 1868.

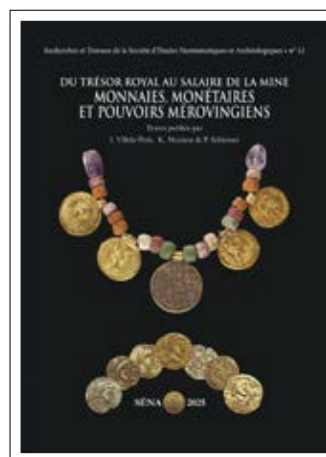
Bronze, diamètre : 23 cm.

Sous la coupe de l'épaule : « *MARAT / L'AMI DU PEUPLE* ». À droite : « *NE POUVANTS / LE CORROMPRE / ILS L'ONT ASSASSINE* ».

Signé et daté sur la tranche de l'épaule : « Brissot 1868 ».

Collection Bernard et Élisabeth Roland, Aix-en-Provence.

2. Le RTSÉNA n° 12 est disponible : **Du Trésor royal au salaire de la mine. Monnaies, monétaires et pouvoirs mérovingiens**. Prix public port compris : 40 € France / 50 € hors France ; adhérents : 35 € / 45 €.



3. Une troisième journée d'études co-organisée par la SÉNA sur le thème **L'armée et la monnaie** se tiendra à la Monnaie de Paris le samedi 28 novembre 2026. Réservez la date !

4. Présence de la SÉNA :
• 41^e Rencontres numismatiques d'Arles – Bourse aux monnaies du Club numismatique arlésien, le dimanche 3 septembre 2026, de 9h à 17h, Salle des fêtes, 2 boulevard des Lices 13200 **ARLES**.

• 76^e Salon Numismatique du SNENNP, le samedi 19 septembre 2026, de 9h15 à 16h, Réfectoire du Couvent des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine 75006 **PARIS**.

76^{ème} Salon Numismatique
Samedi 19 Septembre 2026
Réfectoire du couvent des Cordeliers - Paris 6^e

Achat, Vente
Expertise, Conseil
Monnaies, Médailles
Jetons, Billets

Exposition de
9 h 15 à 16 h
Entrée : 8€

Invitation gratuite valable pour 2 personnes le samedi 19 septembre 2026

Nous avons le plaisir de vous inviter à nous rencontrer lors du prochain Salon de Numismatique organisé par le SNENNP au réfectoire du couvent des Cordeliers (Paris 6^{ème}).



www.snennp.com

Cachet de l'exposant

LIBRAIRIE-GALERIE
LES CHEVAU-LÉGERS - CGF
36 rue Vivienne
75002 PARIS - FRANCE
0140264297 - contact@cgb.fr
TVA FR93732049036
SIRET 73204903600021

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

SEPTEMBRE

2 Paris (75) (R), Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (18h30-20h00) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

4/5 Prague (Cz) (N+ Ph) Sberatel, 29^e Salon International, Expo Prha Lethnay Beranovych 667 (10h-18h)

3/11 Vienne (AT) (C), 13^e International Numismatic Summer School (VINSS) (info : numismatik@univie.ac.at)

5 Paris (75) (R) Réunion de la SFN (14h à 17h) (<https://www.sfnnumismatique.org/actus/> (voir programme) Journée Michel Dhénin (1947-2026)

5 Duisburg (D) (N), Bourse numismatique des amis du Graftschafter, Dr. Kolbe strasse 2 (entrée : 3€ ; 9h3-13h) (info : www.gmf-moers.de)

5 Londres (GB) (N), London Coin Fair, Novotel London West, One Shortlands, Hammersmith London W6 8DR (10h-16h, entrée : 3 & 5 £) (info : www.coinfairs.co.uk)

6 Arles (13) (N), 44^e Grande bourse aux monnaies, Salle des Fêtes, boulevard des Lices (9h-16h) (info : gudelen@orange.fr)

6 Caudebec-en-Caux (76) (CP+tc), Salon de la carte postale et toutes collections, Salle des Fêtes de la Tour d'Harfleur (9h-17h) (info : 06 14 82 30 13)

6 Charleville-Mézières (08) (N), 26^e Grande bourse, Salle de Nevers (entrée : 2€ ; 9h-17h) (info : 06 40 50 82 55)

6 Labégude (07) (tc), Bourse multi-collections, Salle des Fêtes, route Nationale (9h-17h) (info : ampjibavi@hotmail.fr)

6 Le-Molay-Littry (14), Salon toutes collections, Salle des Fêtes, 302 place du Docteur René Verney (9h-18h) (info : 06 31 20 63 17)

6 Saint-Paul-de-Ternoise (62) (tc), Salon des collectionneurs, Salle des Fêtes, rue des Fonts Viviers (9h-16h) (info : ternois.collections@gmail.com)

12 Auxerre (89) (C+N), SFAY, La Guerre de Cent Ans dans l'Yonne : point de vue économique et monétaire, Eric Vandebossche, (15h30) (info : info@sfay.org)

12 Euabonne (95) (tc), 54^e Salon toutes collections

12/13 Montmarault (03) (N+PH+CP) Salon philatélique, cartophile et numismatique, Espace Claude Cappdevielle, rue Joliot Curie (S : 9h-18h ; D : 9h-17h) (info : www.gmpphilatelie.fr)

12 Bibracte (Mont Beuvray) (71) Visite du site, 2 route Jacques-Gabriel Bulliot 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray (l'après-midi) organisée par l'ANR (uniquement sur inscription) (info : cplau-ren@club-internet.fr)

13 Saint-Rémy (71) (N), 20^e Bourse numismatique, Salle Brasens (entrée : 1€ ; 8h30-16h) (info : cplau-ren@club-internet.fr)

13 Jonzac (17) (tc), Bourse multi-collections, Salle des Fêtes du château, rue du Château (9h30-12h, 13h30-17h00) (info : alain.piaseck@laposte.net)

13 Mirepoix (09) (tc) 72^e Bourse toutes collections, La Halle (info : 06 24 16 35 01)

13 Saint-Sulpice-la-Pointe (81) (tc), Bourse toutes collections, Salle Joël Braconnier (9h-17h) (info : moulin.michel.jean@orange.fr)

13 Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

18/20 Dubaï (EAU) (N), Dubaï Currency Fair, Sheraton Grand Hotel (12h-20h)

19 Paris (75) (N), SNENNP, 76^e Salon numismatique, Réfectoire du couvent des Cordeliers, 15 rue de l'École de Médecine 75006 Paris (9h15-16h00 ; entrée 8€) (info : www.snennp.com)

19 Goslar (D) (N), Bourse numismatique des amis de Goslar, Schütznallee « Lindenhof » (8h30-13h)

19 Hoyerswerda (D) (N), Bourse numismatique, Lausitzallee, Lausitzer Platz 4

19 Ludwigsburg (N), Bourse numismatique, Forum am Schlosspark, Stuttgartstrasse 33, (entrée : 4€ ; 9h-15h)

19 Utrecht (NL) (N), 26^e salon numismatique

19/20 Joinville (Br), 21^e Rencontre internationale de Numismatique

20 Bages (6) (tc), 20^e Bourse multi-collections, Espace Louis Noguères, route d'Ortaffa, (9h-17h) (info : 06 86 16 51 23)

20 Chaingy (45) (tc), Exposition et marché aux collections, Centre culturel, Esplanade Daniel Chartier (9h-18h) (info : c.p.n.c.association@gmail.com)

20 Feurs (42) (tc), Rencontre des collectionneurs, Collections Passions, Salle de l'Éden (9h-18h) (info : 06 31 95 26 25)

20 Frambouhans (25) (tc), Bourse multi-collections, Salle des Tilleuls, (9h-12h30 & 14h-17h30) (info : 03 81 68 60 41)

20 Haguenau (67) (tc), Bourse multi-collections, Salle des Corporations, 1 rue du Houblon (entrée : 2€ ; 9h-16h) (info : jgeorges.ott@gmail.com)

20 La-Charité-sur-Loire (58) (tc), Bourse toutes collections, Salle des Fêtes (9h-18h) (info : 03 86 70 39 27)

20 Oullins-Pierre-Bénite (69) (tc), Bourse exposition, multi-collections, Salle des Fêtes, Parc Chabrière, 44 Grande rue (9h-17h) (info : christian.creteur@laposte.net)

20 Bad Staffelstein (D) (N+B), 51^e Bourse numismatique, Peter J-Molle Halle, Georg Herpich Platz 3 (9h-16h)

25/27 Maastricht (NL) (B), MIF Paper Money Fair Maastricht, Exhibition & Congress Center MECC (info : www.mifevents.com)

25/26 Londres (GB) (N), COINEX, The Ballroom, The Biltmore Hotel, London Mayfair, Grosvenor Square, London W1K 2HP (info : www.bnta.net)

26 Dreux (28) (N), 29^e salon numismatique de Dreux, Maison Gaudeau, 2 place d'Evesham (9h-17h) (info : 06 20 41 30 41)

27 Denain (59) (tc), 35^e Rencontre des collectionneurs, Salle des Fêtes, Place Baudin (8h30-17h) (info : 06 85 17 12 30)

27 Commequiers (85) (tc), Salon toutes collections

27 Guéret (23) (tc), Bourse multi-collections, Espace André Lejeune, 2 avenue Cassin (9h-17h) (info : 06 87 17 22 63)

27 Melun (77) (tc), 15^e Bourse multi-collections, Salle du complexe sportif Jacques Marinelli, rue Doré (9h-18h) (info : boursesml2026@gmail.com)

LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES

AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE

18 / 20 septembre 2026	Dubaï Currency Fair 2026	Dubaï	Émirats Arabes Unis
19 septembre 2026	76 ^e Salon Numismatique du SNENNP - Paris	Paris	France métropolitaine
25 / 26 septembre 2026	53 ^e salon Coinex de Londres (GB)	Londres	Royaume-Uni
4 octobre 2026	49 ^e Bourse Numismatique du Dauphiné (Grenoble)	Grenoble	France métropolitaine
1 ^{er} novembre 2026	7 ^e salon Numismatique Champagne – Reims - Tinqeux	Tinqeux - Reims (51)	France métropolitaine
14 / 17 janvier 2027	55 ^e New York International Numismatic Convention	New York	États-Unis
01 / 03 mai 2027	38 ^e Tokyo International Coin Convention (TICC)	Tokyo	Japon



76^{ème} Salon Numismatique

Samedi 19 Septembre 2026
Réfectoire du couvent des Cordeliers - Paris 6^e



**Achat, Vente
Expertise, Conseil
Monnaies, Médailles
Jetons, Billets**

**Exposition de
9 h 15 à 16 h**
Entrée : 8€

Organisé par le SNENNP - Syndicat National des Experts Numismates et Numismates Professionnels
www.snennp.com

RÉFECTOIRE DU COUVANT DES CORDELIERS
15, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE - PARIS 6^e
PARKING ODÉON (entrée face au réfectoire)
MÉTRO ODÉON - BUS 21 - 27 - 63 - 86 - 87

PROCHAINE ÉDITION
77^{ème} SALON : SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2027

Entrée 2 euros
Gratuit étudiants et - de 18 ans

49^{ème}

Bourse numismatique du Dauphiné à Grenoble

Venez découvrir de 9h à 16h

Monnaies - Médailles - Billets

Dimanche 4 Octobre 2026

A gagner !
2 monnaies de collection

A l'hôtel Europole
29 rue Pierre Semard
38000 Grenoble
1 minute de la gare à pied




Organisée par l'Association Numismatique de la Région Dauphinoise, 5 rue de l'Ancten Champ de Mars 38000 Grenoble

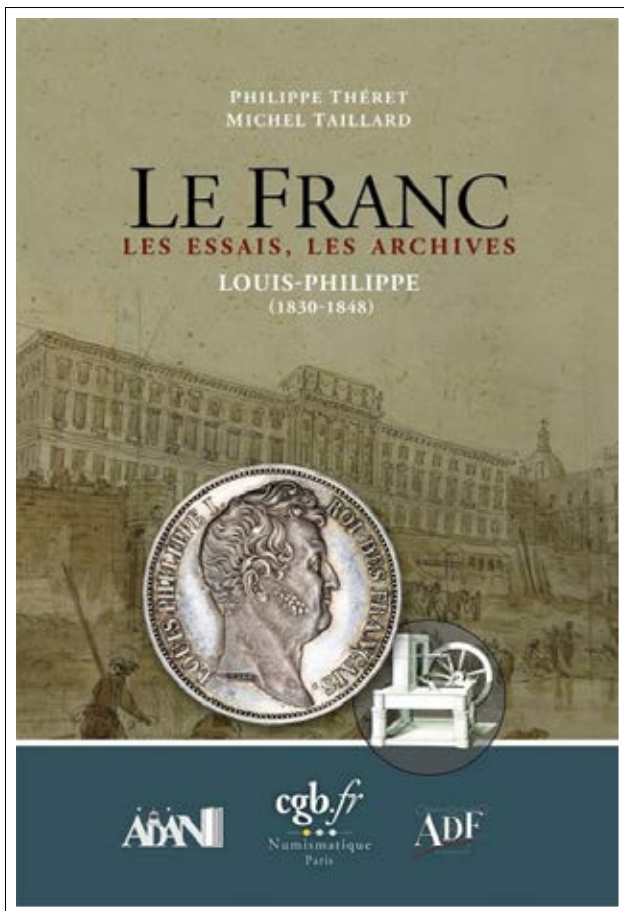
www.a.n.r.d.free.fr

Renseignements : 06 79 39 40 08 - email : contact.taylor1@gmail.com

« Adhésion à l'Association : 20 € par an, donnant droit à une réduction de 50% sur l'entrée »
« Gratuit étudiants et moins de 18 ans »

LE COIN DU LIBRAIRE

LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES, VOLUME 4



Philippe Thérêt & Michel Taillard, *Le Franc, les Essais, les Archives, volume 4, Louis-Philippe (1830-1848)*, Éditions Cheval-légers, Paris, 2025, relié cartonné, (16,5 x 24 cm), 800 pages, illustrations en couleur, cotes en Euro pour 4 ou 5 états de conservation. Code : Lf 32 ; Prix : 59€.

Quatrième opus de la série *Le Franc, les Essais, les Archives*, l'ouvrage consacré au règne de Louis-Philippe est articulé autour des mêmes grandes parties que les 3 autres livres : introduction, archives, catalogue, galerie et bibliographie. Son originalité est ailleurs. C'est le plus long – et de manière significative (800 pages, contre 544 pour Napoléon ou Charles X et 576 pour Louis XVIII). Cette dimension remarquable s'explique essentiellement par la richesse des événements monétaires qui caractérisent cette époque, et pour lesquels les auteurs proposent une lecture inédite, fondée exclusivement sur l'examen des archives.

Autant le dire : amatrices et amateurs d'envolées lyriques, passez votre chemin. Le contenu s'articule autour de l'exploitation d'un grand nombre de documents d'archives, dont de larges extraits sont proposés in extenso. Ils permettent de comprendre la chronologie des faits. À partir de cette matière, chacun pourra forger son opinion, et construire son interprétation.

On peut ainsi lire les échanges entourant l'adoption du modèle provisoire, qui voit Tiolier supplanter Galle, puis l'orga-

nisation du concours fin 1830, qui correspond au triomphe de Domard. Dans ces deux circonstances, il semble bien que les considérations esthétiques, parfois du souverain lui-même, ont supplanté le droit...

Il est également possible de comprendre l'enchaînement et les raisons des retouches apportées successivement, alors même que le visage du souverain reste fondamentalement identique.

Sur un plan technique, le règne de Louis-Philippe constitue un pivot dans l'histoire de la fabrication monétaire française. Il est ainsi marqué par la généralisation de la virole brisée en lieu et place d'une inscription en creux, en français et non en latin.

Changement technologique et évolutions des coins se combinent et achèvent de complexifier la situation en 1831-32, expliquant ainsi l'émergence de monnaies hybrides, qui font la joie des collectionneurs. Cette anomalie irrite, et fait l'objet d'échanges épistolaires, de convocations et demandes d'explications.

Par ailleurs, les auteurs ont pu reconstituer le parcours de l'homme qui a convaincu le pouvoir central de l'intérêt de sa technique de virole brisée: Jacques Moreau. On peut suivre son périple au long cours, dans les douze ateliers monétaires. Suscitant tour à tour critiques, doutes, mais aussi enthousiasme, adhésion, le procédé lui ouvre les portes du contrôle du monnayage de la Monnaie de Bordeaux, mais il ne reçoit guère d'attention de la part de l'État, et finit sa vie manifestement ruiné.

L'ouvrage fait le récit d'une autre saga : la « révolution technologique » de la presse monétaire, autour d'un duel entre l'Allemand Uhlhorn et le Français Thonnelier. Environ 70 pages sont nécessaires pour cette aventure qui compte de bien nombreuses péripéties, tout au long de 18 années du règne de Louis-Philippe, des prémices jusqu'à l'adoption du procédé. Comme Moreau, son inventeur ne bénéficie que d'une bien faible reconnaissance de son pays.

Ces deux histoires sont, de fait, assez troublantes, tant elles partagent des traits communs : autorités pusillanimes, pugnacité des inventeurs notamment.

La dernière grande affaire du règne de Louis-Philippe réside dans le long serpent de mer de la refonte des monnaies en cuivre – un projet qui ne se concrétisera jamais. On envisage tour à tour de refrapper, mais surtout de refondre. Pas moins de 5 commissions se succèdent, donnant l'occasion de concevoir et frapper différents essais.

Comme dans les ouvrages précédents, une section assez étoffée est consacrée aux monnaies de visite, qui clôt le récit des événements numismatiques, avant la partie catalogue d'environ 300 pages. La taille est imposante, et s'explique naturellement par la richesse de la première partie. Bon nombre de collectionneurs seront sans doute particulièrement intéressés par cette section, puisque des cotations sont proposées. Les auteurs y ont inclus les monnaies de prétendant d'Henri V –

LE COIN DU LIBRAIRE

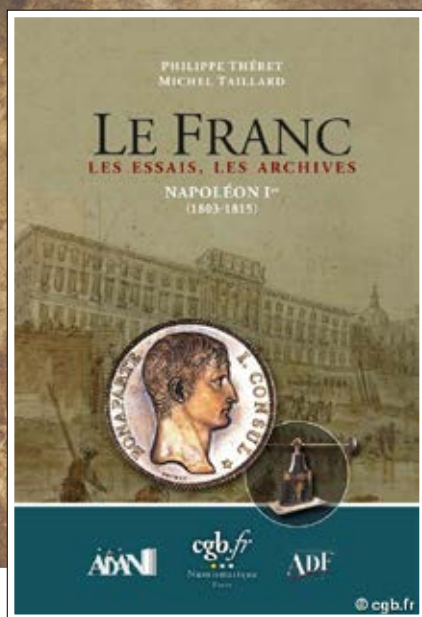
LE FRANC, LES ESSAIS,
LES ARCHIVES, VOLUME 4

quelques pages leurs sont dédiées dans la partie des événements monétaires.

Certains modèles sont introuvables, d'autres sont difficilement abordables pour le commun des numismates, mais la bonne nouvelle réside dans la possibilité de pouvoir s'offrir, malgré tout, quelques modèles ! À plus forte raison grâce aux pages, indispensables, consacrées aux reproductions et faux, qui doivent aider les amateurs à s'y retrouver...

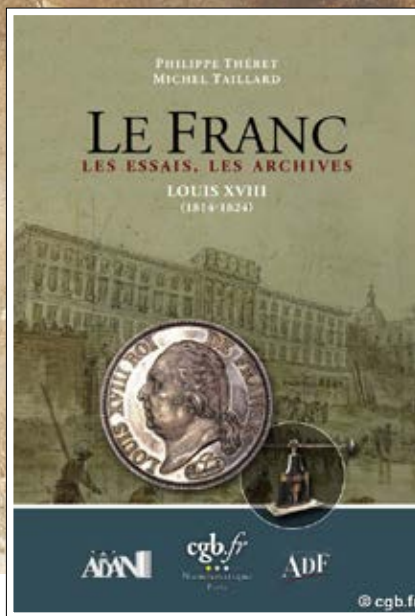
L'ouvrage s'achève sur une riche galerie imagée de monnaies et de coins. Au final, voilà un livre remarquable, et qui peut se découvrir de bien des manières : on peut avoir envie de le lire d'une traite, ou bien de l'aborder par partie, en fonction de ses interrogations ou du temps dont on dispose. C'est en tout état de cause un objet référence, que les numismates consulteront régulièrement, à l'occasion de projets d'achats, ou encore à titre de documentation pour des recherches.

Guillaume CHASSANITE



Le Franc Les Essais, Les Archives - Napoléon I^{er} (1803-1815)
THÉRET Philippe, TAILLARD Michel

1f27 - 59 €



Le Franc Les Essais, Les Archives - Louis XVIII (1814-1824)
THÉRET Philippe, TAILLARD Michel

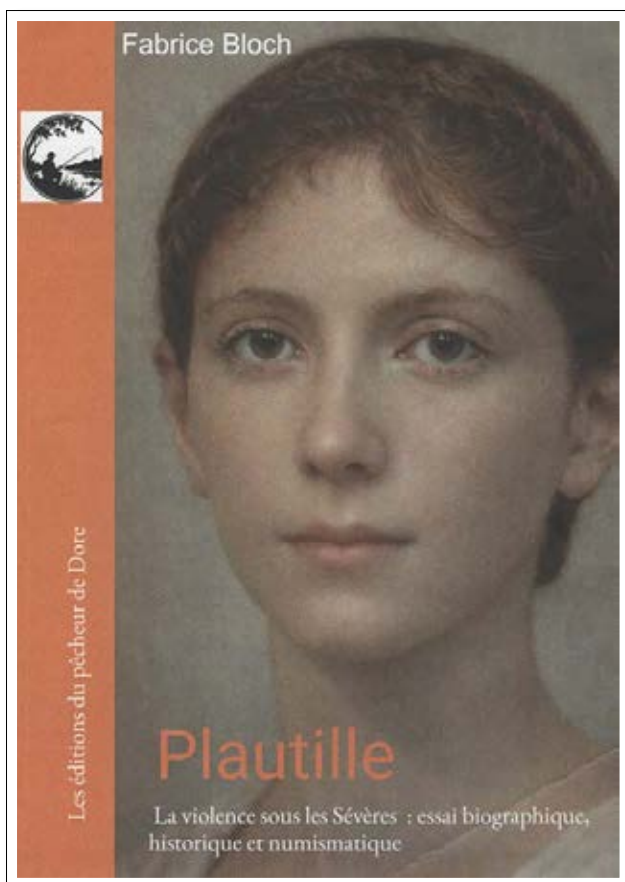
1f28 - 59 €



Le Franc Les Essais, Les Archives - Charles X (1824-1830)
THÉRET Philippe, TAILLARD Michel

1f29 - 59 €

LE COIN DU LIBRAIRE, PLAUTILLE, LA VIOLENCE SOUS LES SÉVÈRES



Fabrice Bloch, *Plautille, La violence sous les Sévères : essai bibliographique, historique et numismatique*, Châtillon, 2026, broché, 14,5 x 21 cm, 268 p. (illustrations N&B dans le texte). Code : lp73 ; Prix : 19€.

C'est un petit ouvrage, sans prétention, mais attachant, réalisé par un membre des Amis des Romaines (ADR) qui, en partant de la vie de cette Augusta, *Publia Fulvia Plautilla*, fille du préfet du prétoire, Plautien, apparenté à Septime Sévère, retrace l'histoire de la période et nous montre comment cette adolescente de quatorze ans fut une météorite dans le contexte complexe de la dynastie sévérienne.



Le livre se parcourt comme un roman et se dévore facilement, le seul reproche que l'on pourrait lui faire est le manque d'un appareil critique (notes) qui aurait rendu son contenu plus scientifique, mais ce n'était pas le but recherché par son auteur. En effet, outre de l'information, puisée aux sources (Dion Cassius, *Hérodien* ou *l'Histoire Auguste*), il s'est livré à

un essai littéraire où la fiction embrasse l'histoire. Rien n'est inventé, tout est là, présent, mais peut-être pas dans l'ordre dans lequel on l'attendrait, historique, chronologique, où la plume de l'auteur essaie de saisir l'image fugace de la jeune femme, trop tôt disparue, avalée par la politique et les enjeux du pouvoir où elle n'est qu'un pion ou une reine que l'on peut sacrifier au nom des intérêts supérieurs, de la raison d'État.

Ne cherchez pas la table des matières, elle se trouve en fin d'ouvrage (sommaire) aux pages 266-267. L'ouvrage s'articule autour d'un prologue, de cinq parties divisées en seize chapitres et d'un épilogue complété par une bibliographie organisée autour de quatre thèmes, d'une page de remerciements et d'une postface qui le referme.

Après avoir découvert que l'auteur a déjà livré un ouvrage de poèmes en 2026, nous débutons p. 3, par une dédicace en latin et sa traduction que je vous laisse le soin de découvrir et qui nourrira votre réflexion.



Le prologue (p. 4-10) avec pour chapeau : « Une femme frappée sur l'argent » choix de l'auteur pour illustrer ses propos. Si aujourd'hui, Plautille nous est connue par ses deniers, de rares aurei ainsi que des bronzes, sesterces, as pas moins rares, ces monnaies furent frappées pendant la trop courte période où elle fut honorée entre son mariage et la chute de son père, de 202 à 205 entre ses quatorze et dix-sept ans avant d'être reléguée pendant les six années suivantes et d'être finalement éliminée, sur ordre de son mari, Caracalla, après le décès de son beau-père, Septime Sévère, âgée seulement de vingt-trois ans !

La première partie (une jeunesse happée par l'histoire) (p. 11-84) est bâtie autour de quatre chapitres qui plantent le décor autour d'une enfant de l'aristocratie (p. 12-17), suivie d'un rappel de la situation à la fin du règne de Commode (180-192) et de la dynastie des Antonins, débutée avec Nerva (96-98) et des conditions de la prise de pouvoir par Septime Sévère en 193 avec l'année des cinq prétendants, dont Septime Sévère sort finalement le vainqueur final après une guerre de succession qui aura duré quatre ans (p. 18-33). Dans un troisième chapitre, l'auteur s'arrête sur les origines africaines de l'Auguste (p. 35-71) où nous rencontrons les trois premières monnaies de l'ouvrage. Faut-il rappeler que dans le sous-titre de l'ouvrage, nous avons la numismatique. Cette première partie se referme sur l'examen de la personnalité de Plautien, le parent, l'ami et le soutien de l'Auguste « devenu trop puissant » (p. 72-84). Nous avons dévoré cette première partie d'un trait sous une plume élégante et fluide.

LE COIN DU LIBRAIRE, PLAUTILLE, LA VIOLENCE SOUS LES SÉVÈRES

La seconde partie (p. 85-121) porte le titre de « Rome sous Septime-Sévère ». Après avoir planté le cadre chronologique de l'ouvrage avec des retours en arrière comme au cinéma, l'auteur s'intéresse à son cadre spatial et géographique dans le cinquième chapitre (p. 86-102). Plus surprenant est de découvrir dans un sixième chapitre Julia Domna, « l'impératrice philosophe » (p. 103-121), chapitre qui permet de visualiser à nouveau cinq monnaies de l'Augusta.



La troisième partie revient sur le rôle de Plautille dans ce drame shakespearien avec : « Épouser son bourreau » (p. 122-175), partie construite autour de trois chapitres qui tournent autour d'un mariage politique (p. 123-132) avec Caracalla, le fils aîné de Septime Sévère et de Julia Domna défini comme « l'héritier sombre », (p. 133-161) où nous rencontrons à nouveau des monnaies. Cette partie se clôt sur le constat que Plautille est une impératrice sans pouvoir (p. 162-175) où nous avons la première monnaie de Plautille, un rarissime aureus (p. 174).

La quatrième partie étudie minutieusement comment Plautille est passée de la lumière à l'obscurité et à la mort : « du Capitole à la roche tarpéienne » (p. 176-201) autour de trois chapitres de la chute de Plautien (en 205) (p. 176-190) à l'exil sur l'île de Pandeteria, reléguée et oubliée (p. 191-197) pour rencontrer finalement la mort, victime expiatoire de son

mari, Caracalla, rancunier qui ne lui avait pas pardonné sa filiation et ne l'avoir jamais aimé (p. 198-201).

La cinquième et dernière partie se consacre à celle du titre du livre : « À la rencontre de Plautille », construite autour des quatre derniers chapitres avec la « *Damnatio Memoriae* » (p. 203-213) qu'il faut plutôt nommer maintenant « *L'Abolitio Memoriae* » avec la publication récente en 2025 de l'ouvrage de, *L'Abolitio Memoriae à Rome et dans le monde romain* (I^{er} siècle av. n. è. – IV^e s. de n. è.) aux éditions Septentrion (à lire absolument). Dans ce chapitre, nous pouvons percevoir la personnalité de Plautille à travers six bustes. Il est suivi d'un chapitre consacré aux maigres sources antiques qui ont retenu le nom de Plautille (p. 214-221). Le quinzième chapitre est consacré à la numismatique de Plautille (p. 222-232) où nous retrouvons, illustrés, les principaux revers associés à sa personne. Cette partie se ferme sur un petit essai où l'auteur nous invite à suivre les traces de Plautille depuis Leptis Magna (Libye) dont elle était originaire jusqu'aux îles Lipari où elle passa les dernières années de sa courte vie (p. 233-242).

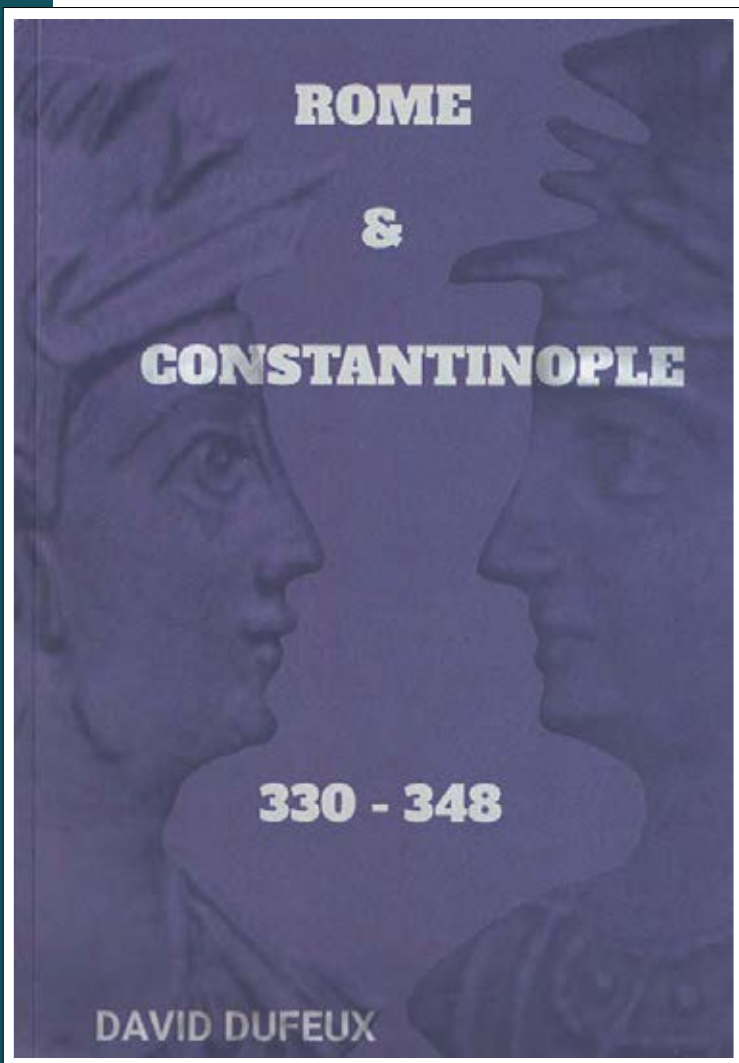
Dans son épilogue (p. 243-246), c'est à Lipari que Fabrice dans une envolée lyrique nous montre les liens qui l'unissent à Plautille, seule et attachante, victime du pouvoir et de ses jeux politiques où elle n'avait aucune chance de triompher, mais reste présente plus de 1700 ans après sa mort physique.

La bibliographie (p. 247-264) s'organise autour de quatre thématiques. Les remerciements, p. 265) précèdent la postface de l'ouvrage (p. 268) : « Plautille, une Augusta sans voix », mais pas sans intérêt.

Ce compte-rendu paraît avec la rentrée, mais c'est un ouvrage que vous pourriez emmener en voyage sur les pas de Plautille de l'Afrique à Rome et jusqu'aux îles Lipari afin de refaire le parcours avec l'Augusta trop tôt disparue, sacrifiée !

Laurent COMPAROT & Laurent SCHMITT

Retrouvez plus
de **700 références de livres**
sur **Cgb.fr**



David Dufaux, *Rome & Constantinople (330-348)*, Blérancourt, 2026, broché, 15 x 22,5 cm, VIII + 251 p, nombreuses illustrations n&b dans le texte, inventaire de plus de 7000 monnaies. Code : Lr128. Prix : 28€.

David Dufaux n'est pas inconnu pour les lecteurs du *Bulletin Numismatique*. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la publication de son premier ouvrage, paru l'année dernière, consacré à la *Gloire de l'Armée* (GLORIA EXERCITVS) sous Constantin I^{er} dont nous avons rendu compte dans nos colonnes (BN 254, juillet-août 2025, p. 12-13). Nous vous invitons à le découvrir et à l'acquérir pour ceux qui ne l'ont pas encore fait. Il sera utilement suivi par ce nouvel opus qui est en quelque sorte la suite et le complément indispensable du précédent.

Nous sommes d'autant plus heureux de rendre compte de cet ouvrage, que son auteur, membre des Amis des Romaines (ADR), nous a fait l'honneur de nous remercier pour notre aide dans la préparation de ce nouveau volume.

Dans sa préface (p. I), l'auteur rappelle le lien indissociable qui relie ce nouveau volume au précédent, dans la continuité

chronologique, le complétant et l'enrichissant. Nous avons déjà évoqué les remerciements qui prennent place à la page III. Une courte introduction p. V justifie la publication de ce livre. Le sommaire se trouve à la page VII et clôt cette partie introductive.

Les pages 1 à 74 constituent la partie explicative et justificative qui précède le catalogue p. 75-214. La dernière partie de l'ouvrage étant consacrée aux annexes avec en particulier les tableaux de correspondance des références (p. 215-218) et l'inventaire, pour chacun des treize ateliers et les deux types monétaires pour Rome & Constantinople (p. 221-247), complété de la bibliographie (p. 249) et d'un rappel à la page 251 du livre déjà publié et toujours disponible ayant pour thème : « la Gloire de l'Armée ».

La première partie s'ouvre sur la réforme monétaire de Constantin I^{er} (p. 1-2) qui différencie les émissions liées à la réforme monétaire de 335 qui voit la taille des monnaies passer du 1/132 L., masse théorique de 2,46 g au 1/192 L., masse théorique de 1,69 g après cette date qui en réduit aussi la taille (diamètre). La page 3 s'attache à définir l'anatomie des deux grands types : Rome et Constantinople. Un glossaire (p. 4-5) vous permettra de retrouver les principaux termes utilisés dans l'ouvrage. Quelques traductions (p. 6) vous rappellent les principales légendes utilisées pour ces monnaies. S'appuyant sur le *Roman Imperial Coinage* (RIC) pour les volumes VII période (313-337) et VIII (337-364), p. 9, l'auteur revient sur la révision typologique des bustes, en particulier, pour le volume VII (p. 7) et en dresse une nouvelle typologie utilisée dans la codification de l'ensemble de l'ouvrage (p. 9). Cette partie est complétée par deux tableaux comparatifs des bustes pour les deux entités, très utile (p. 10). Nous trouvons ensuite la description et l'illustration de chacun des deux types, pour Rome (p. 10-11) et pour Constantinople (p. 12-15). À la page 16, vous trouverez la table pour les titulatures des droits et des revers des monnaies concernées, tandis qu'aux pages 17 à 19 vous aurez comme pour les droits, la description et l'illustration des revers.

Très intéressant et totalement inédit, non pas dans sa conception, mais dans sa réalisation, est le travail qu'a mené l'auteur à partir d'une base de plus de 3 500 exemplaires sur le type de Rome, et en particulier sur le médaillon qui se trouve sur le pelage de la louve. Cette partie est accompagnée de la représentation de l'ensemble des variétés dans la mesure du possible complétée par les tableaux de pointages pour chacun des treize ateliers traités d'Alexandrie à Trèves et devrait surprendre le lecteur et le collectionneur que vous pourriez devenir de ce thème si particulier (p. 20-50).

Dans les mêmes conditions et avec la même acuité, mais sans pointage, il s'attaque ensuite aux différents types d'aigrettes du casque romain pour chacun des deux bustes de Rome et de Constantinople (p. 51-52). Il dresse ensuite un inventaire des différents types de boucliers représentés au revers du type de Constantinople (p. 53-54). Dans les mêmes conditions, il s'attache à recenser les différents types d'étoiles pour Rome (p.55).

LE COIN DU LIBRAIRE, ROME & CONSTANTINOPE (330-348)

David se penche ensuite de manière plus générale sur l'étude des différents symboles monétaires rencontrés dans ce monnayage (p. 56-59). Il examine ensuite les grénets de ces pièces et leur exergue (p. 60). Avec des tableaux, il s'attaque ensuite aux différentes marques d'ateliers, d'officines et d'émissions (p. 61-62) complétés par les tableaux réservés aux différentes combinaisons d'ateliers (p. 63-65). Le tableau de la page 66, réservé à la datation des deux types, sera très utile pour la lecture et la compréhension du catalogue.

L'auteur traite ensuite des monnaies « fautées » et des accidents de frappe (p. 67) avant d'aborder les imitations nombreuses et multiples dans leur réalisation (p. 68-72) sans négliger les hybrides dans les mêmes conditions (p. 70-72).

La page 73 est le résumé des indices de rareté et précède une notice explicative afin de faciliter l'utilisation du catalogue à suivre (p. 74).

Le catalogue des treize ateliers suit, classé par ordre alphabétique, avec à chaque fois Rome qui est traité en premier lieu, suivi par Constantinople (p. 75-214). Nous découvrons successivement les ateliers : d'Alexandrie (p. 75-83) ; d'Antioche (p. 8-95) ; d'Aquilée (p. 97-102) ; d'Arles (p. 103-119) ; de Constantinople (p. 121-129) ; de Cyzique (p. 131-142) ; d'Héraclée (p. 143-154) ; de Lyon (p. 155-166) ; de Nicomédie (p. 167-174) ; de Rome (p. 175-191) ; de Siscia (p. 193-198) ; de Thessalonique (p. 199-204) et enfin de Trèves (p. 205-214).

Pour chacun des ateliers, en suivant la classification établie pour les volumes VII et VIII du RIC, David dresse les tableaux des différentes émissions pour chacun des deux types avec de nombreux inédits, des doublons qui ont été créés entre les deux volumes parus à vingt ans de distance. L'ensemble de ces tableaux sont complétés par une iconographie riche et variée toujours agrandie, afin d'en faciliter la lecture et l'identification. Ce catalogue renouvelle complètement notre vision de ce monnayage qui mérite à lui seul d'être étudié et collectionné avec des nouvelles pépites encore à découvrir.

Des tableaux de correspondance de références avec les ouvrages déjà publiés pour les ateliers d'Aquilée de Paolucci et Zub (p. 215), d'Arles avec Ferrando (p. 216-217) de Lyon pour Bastien (p. 218) viennent compléter le travail.

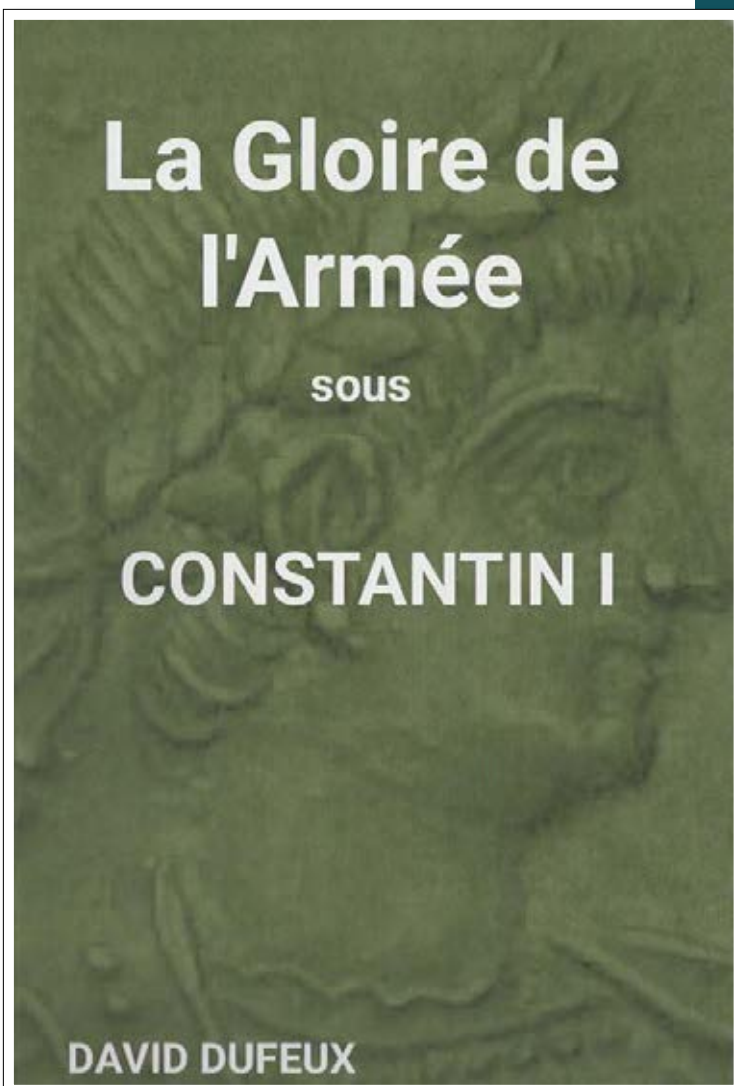
Enfin l'inventaire justificatif, portant sur plus de 7000 monnaies, pour l'ensemble du monnayage, permet de renouveler la vision que nous pouvions avoir de ce monnayage en rétablissant la rareté ou l'abondance de certains types (p. 219-248). Ces pages méritent toute votre attention et risquent de modifier fortement les préjugés que certains pouvaient avoir

à propos de ces deux types - Rome et Constantinople - si attachants et qui méritent toute notre attention.

Une bibliographie, sommaire, mais qui ne se limite pas seulement aux ouvrages mais tient compte aussi des sites rencontrés sur Internet (p. 249) referme l'ouvrage.

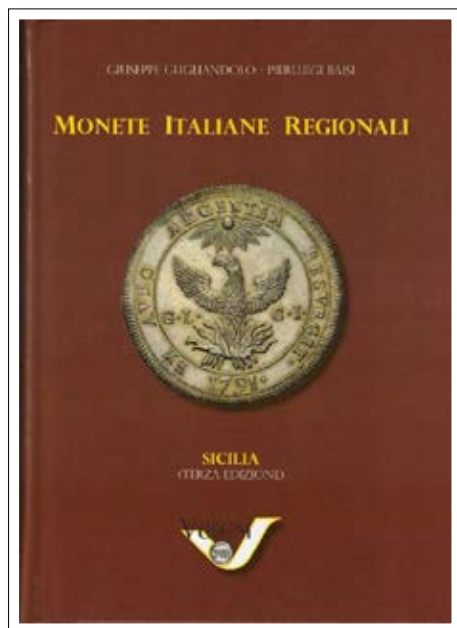
Nous ne pouvons que vous conseiller d'acquérir cet ouvrage ainsi que le précédent qui vous offriront un panorama complet du monnayage de bronze entre 330 et 341, voire 347-348 pour les seuls types de Rome et de Constantinople. Nous avons avec ces deux ouvrages en français, deux outils pour bien débuter une collection de monnaies du IV^e siècle. Nous espérons que David Dufaux ne s'arrêtera pas en si bon chemin et nous livrera dans le futur de nouveaux volumes sur ces monnayages si intéressants, riches d'enseignements et de découvertes à venir !

Laurent COMPAROT & Laurent SCHMITT



lg88-28€

LE COIN DU LIBRAIRE, LA NOUVELLE ÉDITION DU MONETE ITALIANE REGIONALI SUR LA SICILE



La maison Varesi vient de publier une nouvelle édition du volume consacré à la Sicile dans la collection *Monete Italiane Regionali*. Cette série d'ouvrages est conçue comme une mise à jour pratique du *Corpus Nummorum Italicorum*, le grand corpus italien de la numismatique, avec des informations et des valeurs actualisées. Chaque volume correspond à une région historique de l'actuelle Italie. Alors que les précédentes éditions étaient rédigées par Alberto Varesi, la maison de Pavie a cette fois choisi deux nouveaux auteurs : Giuseppe Gugliandolo et Pierluigi Baisi.

Le monnayage de la Sicile est à l'image de son histoire, complexe et varié. Depuis la fin de la Pax Romana, l'île est devenue une terre d'invasion avec les Vandales, les Ostrogoths, la conquête musulmane puis la reconquête, puis l'arrivée des Normands, les périodes angevines, impériales, puis espagnole et enfin le rattachement au Royaume d'Italie. On va retrouver toute cette diversité dans ce catalogue qui comprend presque mille types avec en plus les variétés de dates ou de légendes. Comme il est de tradition dans le MIR, les monnayages sont ordonnés selon les ateliers de frappe et selon un ordre chronologique de règne. Sans surprise, les deux principaux ateliers sont Messine et Palerme. Les frappes des autres ateliers - Agrigente, Catane, Entella, Geraci, Syracuse ou Taormine sont plus limitées.

L'ouvrage commence par une très courte introduction, des explications sur les cotations, une liste des abréviations utilisées, une ample bibliographie, des planches de légendes en arabe et en coufique. Le catalogue est divisé par atelier puis pour chaque atelier par règne. Les types sont illustrés en couleur et minutieusement décrits avec les légendes d'avers et de revers, des commentaires, le poids théorique ou constaté, le niveau de rareté de C à R5 (7 niveaux de rareté) et enfin une cotation pour deux états de conservation qui correspondent à

un TB (Molto Bello) et à un SUP (Splendido). Une table des matières détaillée clôt l'ouvrage.

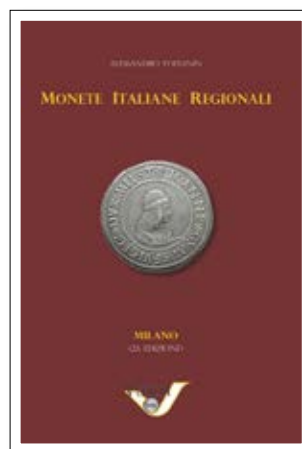
La présentation est claire, sur un joli papier et avec une bonne mise en page. Les illustrations en couleur sont de qualité. Nombre de commentaires et de notes de bas de page enrichissent l'ouvrage. Il ne s'agit pas d'un simple « lifting » des précédentes éditions mais d'un grand travail de refonte et de mise à niveau.

Parmi les points négatifs, on mettra en avant le prix, 100 €, mais c'est sans doute le prix pour se procurer un exemplaire des ouvrages de cette série dont la majorité des titres sont épuisés. Enfin comme beaucoup de titres du MIR, je trouve que la finition de la reliure n'est pas au niveau.

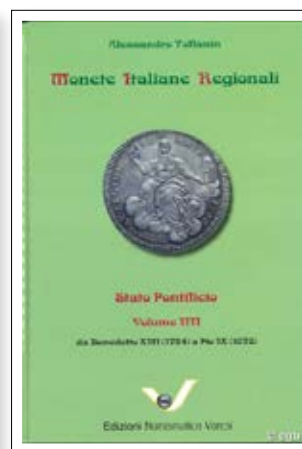
Reste que ce livre saura trouver son public intéressé à découvrir et à collectionner ces monnaies siciliennes à la diversité extraordinaire.

Monete Italiane Regionali : Sicilia - 3a edizione par Giuseppe Gugliandolo et Pierluigi Baisi, Pavie 2026, cartonné, (18 x 25cm), 428 p., 985 types décrits et illustrés en couleur, indice de rareté et cotes en Euros pour 2 états de conservation, référence LM372, 100 €.

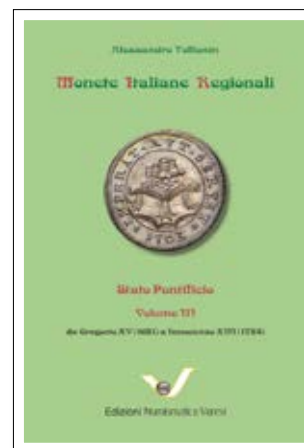
Laurent COMPAROT



lm355 - 120€

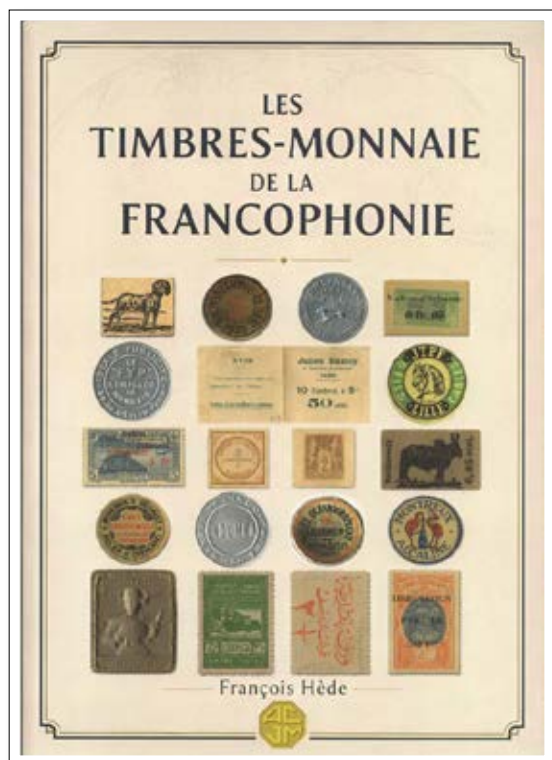


lm319 - 120€



lm227 - 120€

LE COIN DU LIBRAIRE, LES TIMBRES-MONNAIE DE LA FRANCOPHONIE, ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS HÈDE



Bonjour François Hède. L'ACJM (Association des Collectionneurs de Jetons-Monnaie) vient de publier un nouvel ouvrage sur les timbres-monnaie dont vous êtes l'auteur. On vous connaît pour le site collectiondemonnaie.net qui présente des milliers de monnaies et jetons et pas que. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre passion, votre collection et votre démarche ?

- Je collectionne les monnaies depuis ma tendre enfance. Je gardais les monnaies de 1 centime alors que les monnaies de 1 centime en acier cohabitaient avec les 1 Franc Morlon et Francisque. Ensuite, j'ai étendu ma collection à toutes les monnaies de circulation françaises, d'abord avec les petites valeurs, puis les moyens venant, les plus grosses valeurs. Alors apparut Internet. J'ai commencé à créer des petits sites sur divers domaines. J'ai alors mis en ligne ma collection avec l'objectif d'offrir une base de vulgarisation pour un public néophyte. Sur le site d'un autre collectionneur de monnaies de nécessité, j'ai découvert l'existence des timbres-monnaie. Depuis, j'ai étendu ma collection pour en faire sans doute la collection la plus importante au monde.

- Pour en revenir, à cet ouvrage qui arrive près de 40 ans après l'ouvrage du Dr Broustine, pouvez-vous nous expliquer ce que sont les timbres-monnaie et à quoi ils servent ?

- Les timbres-monnaie sont une subdivision des monnaies de nécessité. L'idée était d'utiliser les timbres postaux pour suppléer au manque de petites monnaies suite à la Première Guerre mondiale. Le procédé permet en plus d'offrir une ample exposition publicitaire aux émetteurs. Ils servaient donc à rendre la monnaie avec toujours cette volonté d'avoir

en même temps un aspect publicitaire. La période d'utilisation est très courte car elle court de la fin 1919 à la mi-1923

- Quelles sont les avancées de votre ouvrage sur celui de votre illustre prédécesseur ?

- Il y a plusieurs avancées. Il y a déjà les découvertes depuis la publication du Broustine, sur environ 400 types, une dizaine pour les capsules, et sur les pochettes bien plus, sachant qu'il y a potentiellement encore des découvertes à faire car les éventuels possesseurs ne savent pas de quoi il s'agit. Il y a entre autres la découverte d'un timbre-monnaie que je considère comme le plus vieux qui existe pour la France, sans doute entre 1877 et 1902, utilisant le timbre de 2 centimes Sage type 2 et de l'autre côté une représentation de la monnaie de 2 centimes Cérès. J'ai ajouté les timbres-monnaie cousus apparus en lot une dizaine d'années auparavant sans qu'on sache exactement s'ils ont été mis ou en circulation ou confectionnés pour un autre usage

- Quels sont les points forts que vous souhaitez mettre en avant ?

- Je complète le Broustine. Concernant les colonies françaises, j'ai ajouté la Syrie. J'explore un nouveau domaine, les timbres-pécule, timbres postaux dont on a détourné l'usage pour accroître la masse monétaire. C'est en particulier le cas pour l'Indochine où les textes officiels prévoyaient l'utilisation de timbres fiscaux mais où en fait ce sont des timbres-poste qui furent surchargés.

- Au fil de l'ouvrage, vous consacrez une partie aux émissions pour les colonies et autres pays francophones. Y a-t-il une filiation naturelle ou ces objets ont-ils un usage différent de ceux de la France métropolitaine ?

- C'est toujours le même objectif, c'est-à-dire pallier l'absence de petite monnaie. La seule nuance est qu'en métropole, il n'y a que des émissions privées. Au contraire, dans les colonies, ce ne sont que des émissions publiques. De plus, on y utilisa des émissions sur support carton. Compte-tenu des conditions climatiques, l'usage du carton dans les colonies est préjudiciable à la conservation. Il a bien été tenté de les vernir à Madagascar mais le procédé n'a pas été concluant.

- Pensez-vous que le livre va faire apparaître de nouveaux objets ?

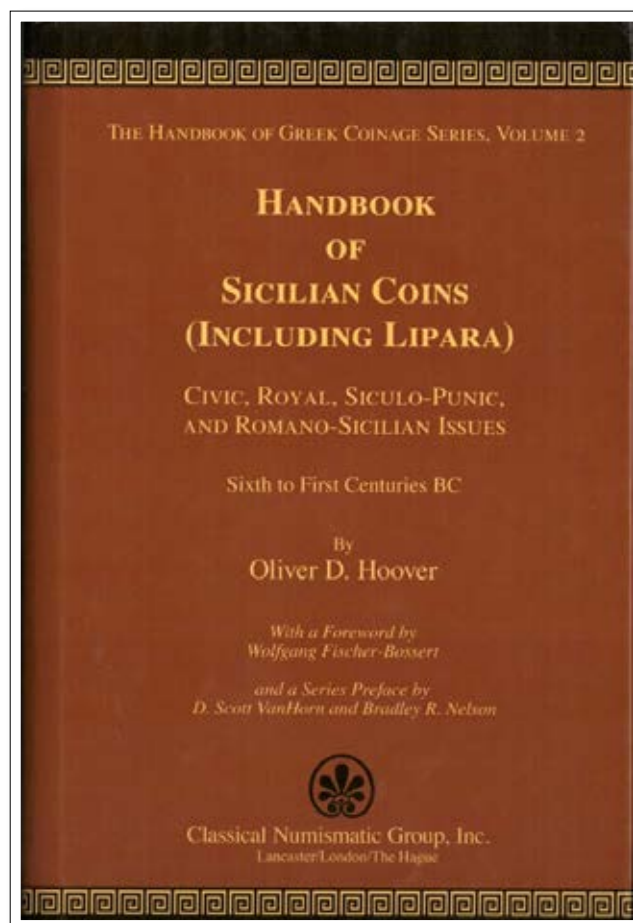
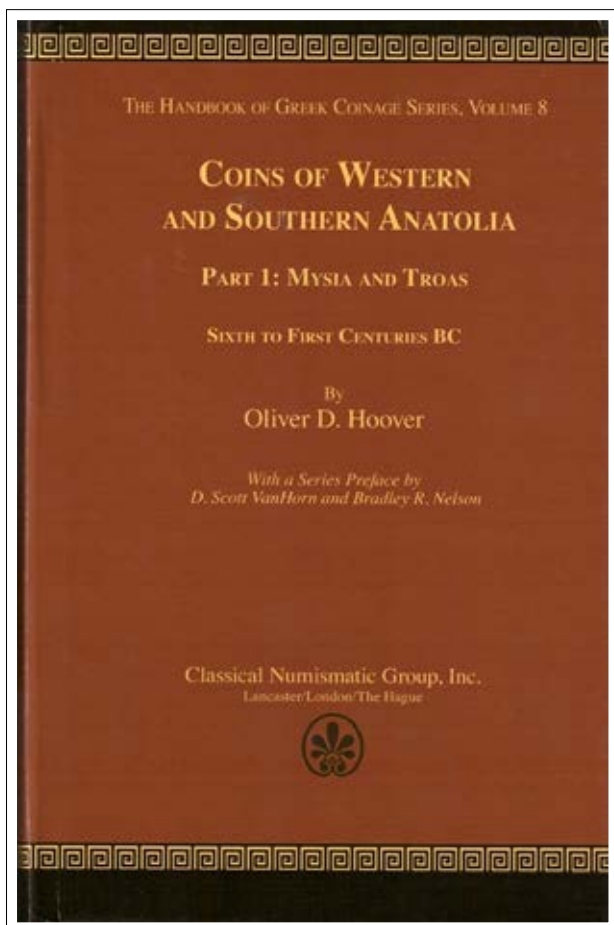
Cela est probable et en tout cas je l'espère. J'ai déjà eu l'occasion de le constater avec le site.

- Je vous remercie François Hède et vous souhaitez de continuer à trouver beaucoup de ces « ovnis » numismatiques.

Les Timbres-Monnaie de la Francophonie par François Hède, Paris 2026, broché, (21 x 29,70 cm), 264 pages, illustrations en couleur, cotes pour trois états en Euro, référence LT92, prix : 39 €.

Laurent COMPAROT

LE COIN DU LIBRAIRE, DU NOUVEAU DANS LA SÉRIE DU HANDBOOK OF GREEK COINAGE



Voici deux très bonnes nouvelles pour les collectionneurs de monnaies antiques grecques. La magnifique série *Handbook of Greek Coinage* rédigée par Oliver D. Hoover et initiée à partir de 2010 est relancée. Le dernier volume de cette série inachevée avait été publié en 2018. Un nouvel opus vient de paraître : *Handbook of Greek Coinage volume 8 part 1 - Handbook of Coins of Western and Southern Anatolia. Part 1: Mysia and Troas, Sixth to First Centuries BC*. Dans le même temps, le volume 2 (*The Handbook of Greek Coinage Series, Volume 2 - Handbook of Coins of Sicily (including Lipara), Civic, Royal, Siculo-Punic, and Romano-Sicilian Issues, Sixth to First Centuries BC*) épuisé chez nous depuis 2023 a aussi été réimprimé. Ils sont bien sûr disponibles sur

notre site comme [tous les autres volumes parus de la série](#).

Nous reviendrons plus en détail sur ces parutions dans le *Bulletin Numismatique* du mois d'octobre.

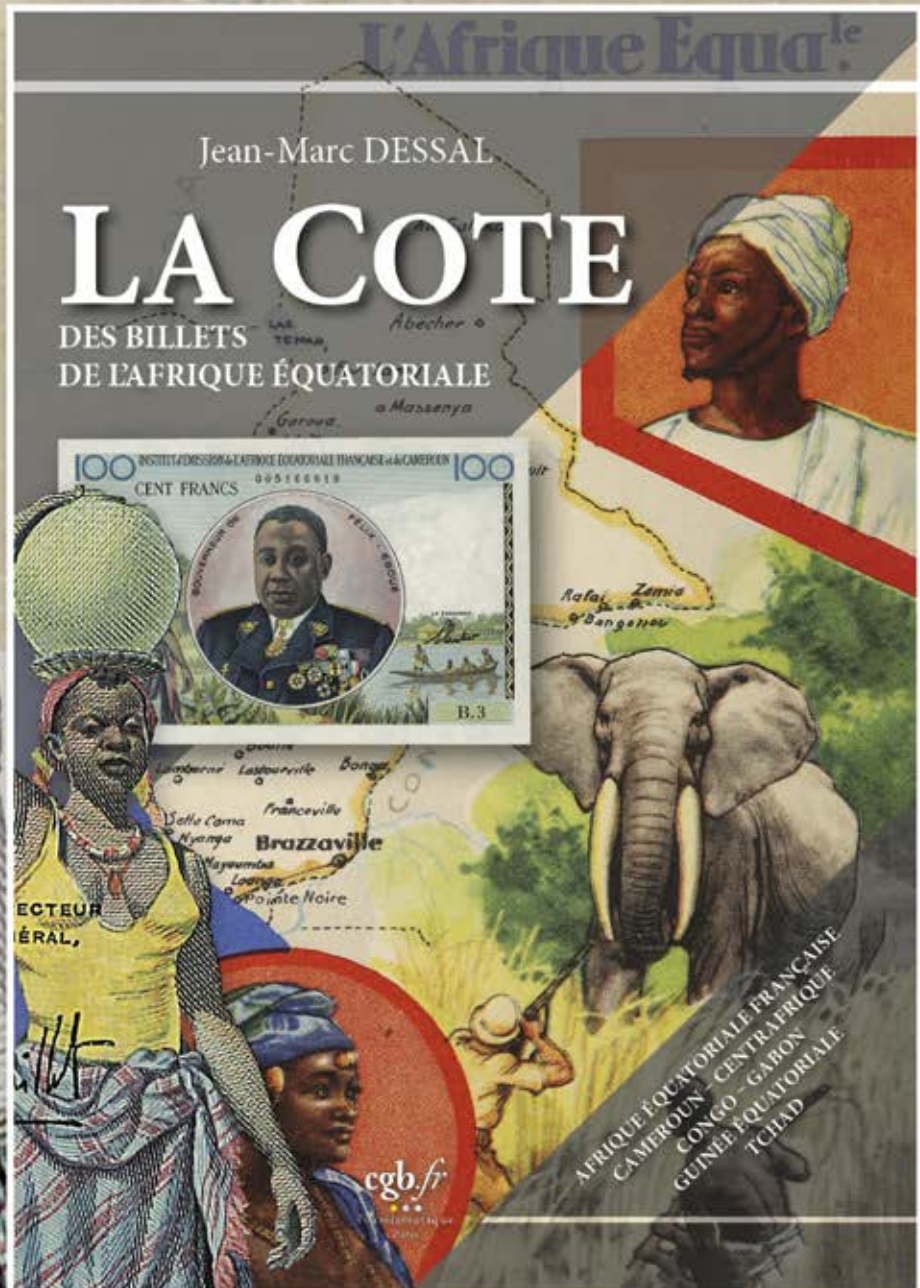
Handbook of Greek Coinage volume 8 part 1 - Handbook of Coins of Western and Southern Anatolia. Part 1: Mysia and Troas, Sixth to First Centuries BC HOOVER O. D. lh82 - Prix 95€.

The Handbook of Greek Coinage Series, Volume 2 - Handbook of Coins of Sicily (including Lipara), Civic, Royal, Siculo-Punic, and Romano-Sicilian Issues, Sixth to First Centuries BC (2025) HOOVER O. D. lh84 - 95€.

Laurent COMPAROT

NOUVEAUTÉ 2025

LA COTE DES BILLETS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE



commander sur cgb.fr



ou sur papier libre
(+9€ de forfait livraison)

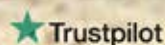
contact@cgb.fr

36 rue Vivienne 75002 Paris

29€



Syndicat National du
Commerce de l'Antiquité,
de l'Occasion et des
Galeries d'Art



DISTRIBUTEUR
AGRÉÉ



LA DRACHME LOURDE DE MARSEILLE FAIT LE POIDS !



Proposer une drachme lourde de Marseille qui ne soit pas une imitation lépontique (Ligurie) est toujours un événement. Nous vous invitons à découvrir l'exemplaire de la prochaine Live Auction du 22 septembre dont le pedigree est connu.

MASSALIA – MARSEILLE (V^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Marseille, la « Massalia » des Grecs, fondée par les Phocéens en 600 avant J.-C., est née de la volonté des Grecs de promouvoir des comptoirs commerciaux afin de rivaliser avec les Carthaginois et les Étrusques pour la domination de la Méditerranée occidentale. La fondation même de la cité est mythologique. Au moment où le jeune Phocéen, Protis, chef d'une expédition, abordait dans une calanque, il fut reçu par Nannos, roi des Ségobriges et épousa sa fille Gyptis. Le Grec reçut comme dot une calanque autour du Lacydon, port naturel situé à l'emplacement du Vieux Port actuel. Marseille n'est absolument pas une création celtique ou gauloise et appartient au monde grec. Grâce à sa métropole, la colonie se développa et reçut un appoint de population venant de sa métropole avec des gens qui fuyaient le danger perse au début des guerres Médiques (494-479 avant J.-C.). Les Grecs qui maîtrisaient parfaitement les règles de navigation maritime et du commerce implantèrent des comptoirs ou colonies sur les côtes occidentales de la Méditerranée, d'Emporium (Ampurias) à Nikaia (Nice) en passant par Agathè (Agde), Olbia (Hyères) et Antipolis (Antibes), sans oublier celui d'Alailia (Aléria, Corse), fondé en 565 avant J.-C. Les Massaliotes essayèrent avec plus ou moins de succès de commercer avec l'arrière-pays et les tribus salyennes. Ils fondèrent néanmoins les postes avancés d'Avenio (Avignon) et de Cavaillon. Entre le IV^e et le I^{er} siècle avant J.-C., le golfe du Lion est souvent comparé au golfe phocéen, ce qui montre bien le rôle joué par les commerçants et les marins de Massalia.

Marseille, dès l'origine, doit faire face à un double danger qui fera sa force : intérieur, elle doit lutter contre les tribus indigènes ligures ; extérieur, elle doit affronter la puissance maritime carthaginoise qui étend son hégémonie sur les îles de la Méditerranée occidentale, Corse, Sardaigne, Sicile et Îles Baléares.

Le pouvoir politique est entre les mains d'une oligarchie grecque composée du Conseil des Quinze et d'une Boulè de six cents membres.

Très tôt, dès le VI^e siècle, les Massaliotes se sont placés sous la protection d'Apollon delphien et d'Artémis qui se retrouvent

sur les monnaies de la cité. Un temple daté de 530 avant J.-C., dédié à Apollon, a d'ailleurs été retrouvé dans les fouilles entreprises à partir de 1967.

La prise de Phocée par les Perses, vers 540 avant J.-C., fit de Marseille une métropole qui essaima bientôt dans toute la Méditerranée occidentale, malgré la présence carthaginoise et la concurrence commerciale des Étrusques.

Entre le V^e et le I^{er} siècle avant notre ère, Marseille et son arrière-pays connaissent un développement sans précédent.

Marseille connut une grande prospérité au V^e siècle avant J.-C., grâce à une période de tranquillité en Méditerranée occidentale après la défaite carthaginoise à Himère en 480 avant J.-C. Les Étrusques furent battus à leur tour par les Syracusains à Cumes. Pendant près de soixante-dix ans les navires massaliotes purent sillonner tranquillement les eaux de la mer tyrrhénienne. L'affaire de Sicile en 413 avant J.-C. et l'intervention athénienne puis carthaginoise, s'accompagnant de la destruction d'Agrigente, entraînèrent un grave conflit qui devait durer un demi-siècle et s'étendit à la Grande Grèce (Italie du Sud).

Les IV^e et III^e siècles avant notre ère semblent être une période plus difficile, marquée par la récession économique de Marseille. Les Carthaginois s'avèrent des concurrents redoutables tant en Méditerranée occidentale qu'orientale. La chute d'Athènes, les problèmes politiques et économiques que connaissent la Sicile et Syracuse en particulier, ont dû affecter le commerce massaliote. En Gaule, dans l'arrière-pays marseillais, la cité doit faire face aux incursions des peuplades ligures.

Opposés à Carthage, très tôt les Massaliotes recherchent l'amitié des Romains (dès avant le début de la première guerre Punique). Les Marseillais fourniront des trirèmes et autres quinquères à leur allié romain. Pourtant, au début du III^e siècle avant notre ère, ils voient d'un mauvais œil la conquête de l'Italie du Sud (Grande Grèce) par les Romains, qui se termine par la prise de Tarente en 272 avant J.-C.

La montée en puissance de Rome, à partir de la première guerre Punique (268-241 avant J.-C.), et le choix stratégique de Marseille, qui joue Rome contre Carthage, vont redonner, dans la seconde moitié du troisième siècle avant notre ère, un rôle prépondérant à Massalia dans le commerce international de la Méditerranée occidentale.

Le deuxième siècle avant notre ère marque le déclin de la cité phocéenne. Alliée privilégiée des Romains, Marseille a, grâce à eux, réussi à imposer son pouvoir dans l'arrière-pays marseillais. Les Romains, en arrêtant les Cimbres et les Teutons, ont sauvé le sud de la Gaule des invasions. À partir de 118 avant J.-C., la situation change et la Provincia devient une province romaine. Les marchands marseillais entrent en concurrence avec les commerçants romains en Espagne, en Corse, en Sardaigne et en Sicile. Néanmoins, ils restent les alliés des Romains jusqu'au I^{er} siècle avant notre ère.

C'est le début de la guerre civile qui oppose César à Pompée en 49 avant J.-C. qui sera fatale à la cité. Marseille ne sut pas choisir entre les deux protagonistes. César assiégea et prit la

LA DRACHME LOURDE

DE MARSEILLE FAIT LE POIDS !

ville ne pouvant souffrir que ses voies de communication entre la Gaule et l'Italie puissent être coupées. La flotte de Marseille était encore trop importante pour qu'elle puisse tomber entre les mains de son mortel ennemi, Pompée. Conquise, la ville ne fut néanmoins pas pillée et resta un port important au début de la domination romaine. Restée hellénique, elle ne fut jamais réellement assimilée à la Gaule romaine et garda une sorte de statut indépendant, mêlée de cosmopolitisme où toutes les religions croisaient toutes les races pour le plus grand bénéfice du commerce marseillais.

Drachme lourde, Massalia, Marseille, 275-225 avant J.-C.
(Ar, 3,70 g, 18,50 mm, 1 h) étalon massaliote, poids théorique : 3,80 g, 6 oboles

**A/ Anépigraphhe**

Buste d'Artémis à droite, avec collier et boucles d'oreille à trois pendants ; grènetis.

R/ ΜΑΣΣΑ

(Μασσαλία), (Marseille)

Lion passant à droite ; double ligne d'exergue ; marque de contrôle (o) sous le lion ; listel.

BN 788 - LT 788 – Dicomon DRM. 11-2, p. 49

Jacopo Corsi, Giorgio Aulio, The Lions of Artemis. A die Link Study of the heavy drachms of Massalia, RN 175, Paris,

2018, p. 147-192 – cf. p. 181, die pair 16 (A/ 10 – R/ 14) 16.1, pl 190 (cet ex.)

Superbe drachme frappée sur flan centré, avec un très beau portrait au droit. Patine grise de collection.

Très rare. SUP

2 000€/ 4 000€

Dans le très important article de la Revue Numismatique de 2018, les auteurs ont recensé au total 90 exemplaires avec 33 combinaisons, 23 coins de droit et 28 coins de revers, soit un excellent indice caractérisant, soit de 3,91 pièces par coin de droit et de 3,21 pièces par coin de revers.

Pour notre exemplaire qui provient d'Ollioules, site de la Courtine (Var, 83), trouvé en 1986, étudié par Claude Brenot, il était composé de 16 drachmes lourdes, cf. RN 2018, p.154, fig 6. 4 ont fait l'objet d'une publication par Franco Chiesa. Comme il est indiqué dans la publication (p. 155), les monnaies après avoir été étudiées furent restituées au propriétaire du terrain et furent dispersées sans aucune action des autorités locales ou des musées régionaux. Les monnaies ont été dispersées dans des collections privées. Notre combinaison de coins (16, / 10 – R/ 14) ne comprend que deux exemplaires, le nôtre et celui de la collection de Luynes (BN 788 = LT 788).

Cet exemplaire provient du trésor de La Courtine d'Ollioules (83), F. Chiesa, 2000 (n° 4) et C. Brenot, 1989, n° 2, RN 175, 2018, p. 181, n° 16.1 et photo, p. 190.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

DIVERSIFIEZ VOTRE PATRIMOINE

EN ACHETANT
AUPRÈS DE

cgb.fr

Numismatique
Paris

UN CROISSANT CHEZ LES ARVERNES



Dans la prochaine Live Auction du 22 septembre, vous pouvez découvrir un rare statère Arvernes appartenant à la série dite « aux croissants ». Nous avons déjà eu dans de rares occasions l'opportunité de vous présenter deux autres exemplaires de ce type, le premier, proposé dans *MONNAIES XV*, n° 434, provenant d'une collection formée avant la Première Guerre mondiale et le second plus récemment en 2024 (bga_966102) avec lui aussi une provenance ancienne.

ARVERNES -AUVERGNE (RÉGION DE CLERMONT-FERRAND) (III^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Arvernes, qui occupaient l'actuel territoire de l'ancienne province d'Auvergne, étaient le plus puissant des peuples de Gaule à la veille de la Guerre. On donne aussi ce nom aux différents peuples clients des Arvernes : Gabales, Vellaves, ou Helvii. Strabon évoque la suprématie qui avait prévalu aux IV^e et III^e siècles avant J.-C. quand les Arvernes dominaient la Gaule : « leur territoire s'étendait à l'origine jusqu'à Narbonne et aux frontières de la Massaliotide et les peuples leur étaient soumis jusqu'au mont Pyréné, jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin », soit la presque totalité de la Gaule à la veille de la conquête. Cette puissance reposait sur le contrôle du commerce de l'étain et sur le mercenariat. Il faut cependant abandonner l'idée d'une domination économique et monétaire des Arvernes sur les autres peuples de la Gaule avant la chute de l'Empire arverne. La société arverne était clanique, en raison de leur disposition géographique, dans des vallées isolées par les montagnes. Chaque groupe se retrouvait entre les mains d'une famille et de ses clients. Leur vraie capitale était l'oppidum de Gergovie, placé près de Clermont-Ferrand. Le Puy de Dôme constituait une sorte « d'Olympe » pour les Arvernes où Mercure sous sa forme gauloise de Lug était vénéré. « Avernorix » (roi des Arvernes) était une épithète du dieu. Les Gaulois connaissaient déjà les sources thermales de la Bourboule, du Mont-d'Or, de Royat, de Volvic et de Chaudes-Aigues qui étaient sacrées et utilisées pour leurs vertus thérapeutiques. La forêt de Pionsat qui séparait les Arvernes des Bituriges Cubes était sacrée. La réputation des Arvernes dépassait largement le territoire de la Gaule. Les Arvernes étaient considérés comme « le plus belliqueux parmi les peuples gaulois de la Celtique » d'après Apollodore au II^e siècle avant J.-C. Mercenaires et guerriers émérites, il est possible qu'ils aient participé au sac de Delphes en 279 avant J.-C. et qu'ils aient pris part à la bataille du Télamon en 225 avant J.-C. qui les opposa pour la première fois

aux Romains. Le premier conflit direct éclata au II^e siècle, quand les marchands romains s'installèrent en Transalpine dans ce qui allait devenir la Provincia (la Province, devenue la Provence). Les Arvernes étaient très riches et leur roi Luern était connu pour sa libéralité proverbiale. Les Arvernes, qui n'avaient pas une agriculture développée, contrôlaient certainement l'orpaillage et les mines d'or de leurs contrées et celles de leurs voisins. Le fils de Luern, Bituit (Bituitos), s'opposa aux Romains qui venaient de soumettre les Salyens en s'emparant d'Entremont en 123 avant J.-C. Bituit réunit une coalition forte de deux cent mille hommes qui fut successivement battue par Domitius Ahenobarbus à la confluence de la Sorgue et du Rhône, puis de l'Isère et du Rhône, près de Valence. L'Empire arverne avait vécu. La royauté abolie fut remplacée par un système oligarchique. Celtille (Celtillos), le père de Vercingétorix fut mis à mort vers 80 avant J.-C. pour avoir essayé de reconstituer un empire arverne à son profit. Au début de la Guerre des Gaules, Vercingétorix servira dans les troupes de reconnaissance de César. Gobannitio, oncle de Vercingétorix, était l'un des chefs de la faction pro-romaine. Ce n'est qu'en 52 avant J.-C. que Vercingétorix devint le chef de la coalition des peuples gaulois contre l'occupant romain. Fort de près de deux cent cinquante mille hommes, le contingent arverne ne réussit pas à s'imposer. Vercingétorix pratiqua la politique de la terre brûlée après la chute de Genobum (Orléans), mais ne put obtenir la destruction d'Avaricum (Bourges) qui fut assiégée et prise par Jules César avec toutes ses réserves de vivres. Il remporta néanmoins une grande victoire près de Gergovie. Ayant malencontreusement poursuivi l'armée de César, il se retrouva assiégé dans Alésia. Résistant avec acharnement, il comptait sur l'armée de secours pour le délivrer, mais vaincu, il dut se rendre à César qui le conserva en vie pour le faire participer à son triomphe en 46 avant J.-C. Vercingétorix fut ensuite étranglé dans sa prison. Après la conquête, Augustonemetum (Clermont-Ferrand) est fondée et devient la capitale de la civitas. César (BG. I, 31, 45 ; VII, 3, 5, 7-9, 34, 37, 38, 64, 66, 75, 77, 89, 90 ; VIII 4, 46 76, 83, 88). Strabon (G. IV, 1-3). Tite-Live (HR., V, 34 ; XXVII, 39). Pline (HN., IV, 109 ; VII, 166, XXXIV, 45, 47) Kruta : 46, 71, 109, 111, 187, 308-310, 338-339, 349, 351.

Statère d'or au croissant, Arvernes, Auvergne (région de Clermont-Ferrand, 63), II^e - I^{er} siècle avant J.-C., type I (Or, 7,48 g, 20 mm, 11 h)



A/ Anépigraphie

Tête masculine à gauche, la chevelure formée de deux rangées de croissants.

R/ Anépigraphie

Cheval bondissant à gauche ; au-dessus et en dessous, un croissant.

BN 3712 - LT 3711 - DT 3549 - Musée Bargoin (Clermont-Ferrand) 985.2.31

UN CROISSANT CHEZ LES ARVERNES

Sylvia Nieto-Pelletier, *Catalogue des monnaies celtiques, 1, Les Arvernes* (Centre de la Gaule), BnF/ MAN, CMC. 1, Paris, 2013, p. 183-184, n° 92-96 et p. 299 (photos)

Belle monnaie malgré des faiblesses, frappée sur flan légèrement décentré et éclaté à cinq, sept et onze heures. Patine de collection.

Très rare. TTB+

3 000€/ 5 000€

Type rare ! La variété 2 du classement du DT de cette classe II aux croissants est d'un style plus fruste que la première. Mais il correspond en fait à la variété I du CMC I.

Semble de mêmes coins que l'exemplaire de la BnF (coll. de Saulcy = CMC I, n° 92, p. 299).

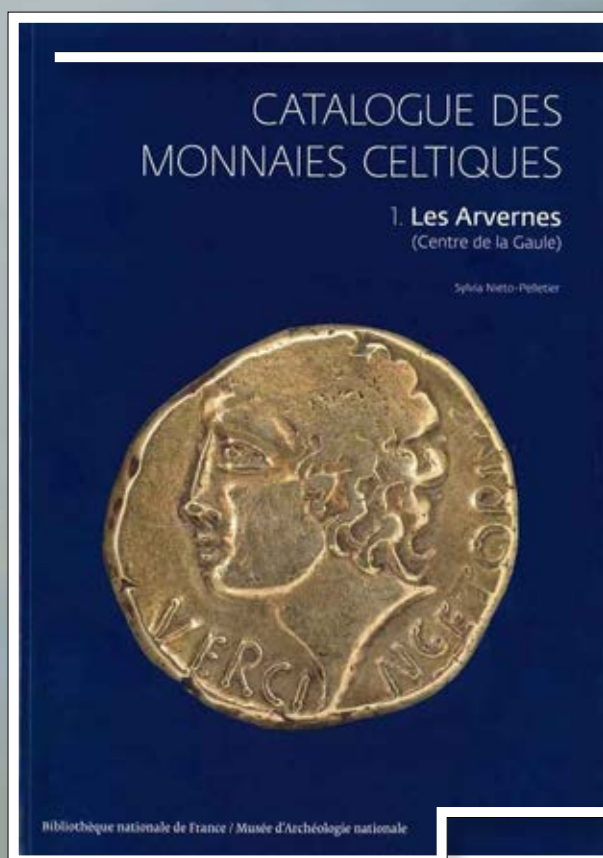
Ce type de statère n'est représenté que par un seul exemplaire à la BN (BN 3711), décrit par Muret-Chabouillet « Cheval à gauche ; dessus et dessous, cercle ». Cette description n'est pas cohérente avec la gravure du LT. 3711 où l'on voit bien que ce sont deux croissants. Le BN 3710 est de même type que celui de Lyon

n°383 pour le droit mais avec des annelets pointés au revers. Les liaisons de coins pour cet exemplaire sont caractérisées au droit par la position très abaissée de l'oreille, par la présence d'une mèche en croissant entre les lauriers et les cheveux, et au revers par le croissant (sous le poitrail) qui est comme biffé sur le coin avec de petites cassures qui en partent.

Sylvia Nieto-Pelletier, dans son étude récente, a distingué trois variétés pour ce type. Le type I se distingue par les croissants avec la pointe en bas et un buste particulier qui correspond à l'exemplaire de la collection de Saulcy, entré dans les collections nationales en 1872 (CMC I, n° 92, 7,53 g, 17,5 mm, 6 h). Deux autres exemplaires de même type, (CMC I, n° 93 et 94) proviennent du trésor de Pionsat, domaine de Plamont (Puy-de-Dôme, 63). Le type II se caractérise par un cercle pointé de chaque côté du cheval (CMC I, n° 95). Quant au type III, il se distingue par une sorte de motif floral au-dessus et au-dessous du cheval (CMC I, n° 96).

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

CATALOGUE DES MONNAIES CELTIQUES : 1. LES ARVERNES (CENTRE DE LA GAULE)



LC131 - 99€



Ce type, bien particulier de statère en or, dont l'attribution géographique est la Bourgogne et Beaune, plus connue pour ses Hospices que ses statères, se rencontre dans le trésor de Tayac (Gironde, 33). Mais que ces statères sont-ils allés faire dans cette galère ? Ce trésor depuis son invention au XIX^e siècle, en 1893, a fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses hypothèses quant à sa composition et son enfouissement. Cependant, la publication de Jacques Gorphe en 2009 qui a passé une grande partie de son existence à essayer de reconstituer ce trésor et dont l'ouvrage est devenu une référence, a été l'initiative conjointe des éditions Commios et les Cheval-légers (Cgb.fr), et a permis de reconstituer en grande partie la composition et l'histoire de ce dépôt.

ÉDUENS (BIBRACTE, RÉGION DU MONT-BEUVRAY)

Les Éduens (*Aedui*), terme qui pourrait se traduire par les « Ardents », étaient certainement, après les Arvernes, le peuple le plus important de la Gaule. Leur territoire s'étendait entre Seine, Loire et Saône sur les départements actuels de la Saône-et-Loire, la Nièvre, une partie de la Côte-d'Or et de l'Allier. Ils occupaient une position stratégique sur la ligne de séparation des eaux entre la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche. Les Éduens, perpétuels rivaux des Arvernes, les avaient remplacés après la fin de l'empire arverne et la défaite de 121 avant J.-C. Alliés fidèles des Romains dès le début de la deuxième guerre Punique, lors du passage d'Hannibal en Gaule en 218 avant J.-C., c'est grâce à leur alliance que Domitius Ahenobarbus aurait pu justifier son intervention contre les Allobroges en 121 avant J.-C. Ils ne furent pas étrangers à l'intervention romaine en Gaule et au déclenchement de la Guerre. En 58 avant J.-C., les Éduens firent appel à César pour les protéger contre l'invasion suève d'Arioviste qui menaçait leur territoire puis de nouveau pour contenir la poussée helvète. Si le vergobret Liscus, magistrat principal des Éduens, resta fidèle à l'alliance romaine, une partie de l'oligarchie éduenne rallia le camp gaulois avec Dumnorix et Divitiacos. Les Éduens restèrent fidèles à l'alliance romaine pendant la Guerre bien que César ait estimé à trente cinq mille hommes les Éduens qui participèrent à la coalition gauloise. César ne leur en tint pas rigueur et ils reçurent directement la citoyenneté parce qu'ils étaient considérés comme « frères consanguins des Romains ». Leur oppidum était Bibracte (le Mont-Beuvray), mais ils l'abandonnèrent en 15 avant J.-C. pour aller fonder Augustodunum (Autun). César (BG. I, 10, 33 ; VII, 32, 33) ; Strabon (G. IV, 3). Kruta : 21, 46, 69-70, 187, 251, 348-349, 351, 359, 362, 364-365.

Statère du type de Beaune, Éduens, *Aedui* (région du Mont-Beuvray, 71), I^{er} siècle avant J.-C., classe III, variété 3 (Kellner 3a)

(Or, 7,31 g, 18 mm, 1 h)



A/ Anépigraphie

Tête à droite ornée d'une couronne de lauriers partant du front et rejoignant la nuque.

R/ Anépigraphie

Bige à droite conduit par un aurige stylisé en bord de flan, un triskèle sous les chevaux.

LT – DT 3042 (quart, cf. série 815 – Zürich 201-201 (= Vinchon 23 avril 1959, n° 663 et Monnaies en Médailles 23 janvier 1953, n° 24) – Sch/ D – Sch/ L -

John Sills, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, London, 2003, p. 197-199, n° 392, pl. 13 (Tayac, Triskeles Type, Beaune Type) et 472-473

Jacques Gorphe, *Le Trésor de Tayac*, Paris, 2009, Chapitre XI, la série F au triskèle, p. 86-98, série F5, n° 251 p. 97

Beau statère avec les deux côtés dans des états exceptionnels pour le type. Patine de collection.

Très rare. TTB/ TTB+

4 500€/ 7 500€

Notre exemplaire est caractéristique avec un nez à angle droit, globulé à ses extrémités. Notre exemplaire est proche du statère DT 3041.

Semble de même coin de droit que l'exemplaire n° 251 du trésor de Tayac (= Hess 252, Lucerne, mai 1982, n° 2, 7,29g, photo n°b rendant l'identification incertaine).

La série 815 du Nouvel Atlas, sous la classe III « Type de Beaune », illustre trois statères (aussi appelés type de Tayac en référence au trésor qui en contenait) et un quart. Mais le quart ne correspond pas exactement à la réduction modulaire des statères ! Les statères ayant un bige ont souvent des divisions avec un seul cheval, pour une raison de place, mais le traitement est le même. Pour cette série dite de Beaune, les statères sont très classiques alors que le quart est vraiment stylisé ! La principale différence est stylistique mais aussi typologique, avec les lauriers qui partent vers l'arrière au niveau du cou sur les statères du type classique. Le statère proposé ici, comme le quart de statère bien connu, propose quant à lui des lauriers en forme de croissant qui encadrent le visage en suivant le contour de la joue. Si ce type manque au Nouvel Atlas (qui reprend pourtant trois statères dans la série du type de Beaune) il est repris par J. Sills dans son ouvrage en illustrant l'exemplaire n° 202 du musée de Zurich. Malheureusement, J. Sills semble reprendre le classement de Kellner et fait l'amalgame sous sa classe 3b associée au quart de même classe, alors qu'un seul (n° 393) des quatre exemplaires (n° 390-393) qu'il regroupe n'y correspond.

À l'inverse, K. Castelin, classe fort justement les statères du musée de Zurich n° 190 à 198 associés aux quarts n° 199 et 200, d'un style classique. Dans un second temps, il associe les deux statères comparables au nôtre, n° 201 et 202 (visiblement les deux seuls

publiés), au quart de statère stylisé n° 203. Les trois monnaies stylisées du musée de Zurich permettent de constater qu'il y a un astre devant le cheval sur le quart de statère n° 203. Cet astre se retrouve sous le triskèle du statère n° 202. Mais cette variante n'est pas systématique puisque certains quarts ne l'ont pas et son emplacement est hors flan sur les deux autres statères de ce type.

Dans ce classement, J. Sills, pour l'ensemble des trois classes, a isolé 18 coins de droit et 30 coins de revers pour 67 statères soit un indice caractérostypique de 3,72 pièces par coin de droit. Pour la classe 3b qui nous intéresse ici, nous avons 13 coins de droit (A/6 à A/18) et dix neuf coins de revers (R/ 12 à R/ 30)

pour 34 exemplaires soit un indice caractérostypique de 2,61 avec de nombreux singletons.

En revanche, nous pensons avoir identifié le coin de droit qui est très proche de l'exemplaire 251 du trésor de Tayac du classement de J. Gorphe.

Malgré l'extrême rareté de ces statères, aucune liaison de coin n'est constatée avec les monnaies du musée de Zurich (provenant respectivement d'une vente Vinchon de 1959 et d'une vente Monnaies et Médailles de 1953).

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

LE TRÉSOR DE TAYAC

Jacques GORPHE

LE TRÉSOR DE TAYAC

Éditions COMMIOS
Saint-Germain-en-Laye
Éditions LES CHEVAU-LÉGERS
Paris

LT68

37.05€



Dans La Live Auction du 22 septembre 2026, vous avez 17 monnaies de la Marseille antique (Massalia). Parmi celles-ci, vous retrouverez dans le *Bulletin Numismatique* 266, une présentation pour la drachme lourde (bga_1145972), vous avez aussi deux drachmes légères ou tétraboles (bga_1139493 et 1139499) ainsi que quatre oboles plus classiques à la tête juvénile (Apollon ou le Lacydon) à gauche ou à droite avec les lettres MA dans une roue au revers (bga_1145791, 1145793, 1145797, 1145849). Mais le plus surprenant, ce sont les dix monnaies archaïques de la cité, obole ou hémiobole, litra qui proviennent toutes de la même collection. Nous avons bien connu leur propriétaire, décédé trop tôt, qui s'attachait à rassembler des monnaies de la région dont il était issu.

C'est un hommage à cette personne que nous rendons au travers de ces monnaies, choisies avec goût, qui retracent l'histoire de la cité massaliète des origines du monnayage, à l'extrême fin du VI^e siècle avant J.-C. et pendant tout le V^e siècle avant J.-C.



Les dix monnaies de cette sélection retracent la vie numismatique de la cité, qui si elle se trouve placée dans l'espace hexagonal, appartient en fait totalement et réellement au monde grec depuis sa fondation par des colons phocéens vers 600 avant J.-C., jusqu'à la prise de la ville par César en 49 avant J.-C., pour ne pas avoir su faire le bon choix au moment des guerres civiles qui déchiraient le monde romain dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Connues depuis fort longtemps, c'est la découverte du trésor d'Auriol (Bouches-du-Rhône, 13) en 1867 qui mit ces monnaies sur le devant de la scène qu'elles n'ont plus quitté depuis. Grâce aux travaux de tout ceux qui se sont penchés ce monnayage depuis le XIX^e siècle jusqu'aux auteurs les plus modernes, tous ont travaillé à faire connaître ces monnaies, à les décrire, les inventorier, en recenser les découvertes et les nouvelles occurrences qui font la richesse et la diversité de ce monnayage.



Ces monnaies, dans la première phase du monnayage, comme les autres monnaies grecques, présentent au revers, une sorte de carré creux. Ce qui caractérise ces monnaies, c'est aussi le choix des dénominations. Nous ne trouvons pas de grosses pièces, tétradrachmes ou statères, même drachmes, mais les plus petites, avec l'obole et ses subdivisions ou bien encore la litra sur les modèles siciliens et de la Grande Grèce, à compter de la fin du V^e siècle avant J.-C.



Avec cet ensemble, au nom souvent évocateur de leur typologie, nous pénétrons dans le monde merveilleux des monnaies souvent microscopiques dont le diamètre est inférieur à 10 mm et la masse toujours inférieure à un gramme pour l'unité et pouvant descendre jusqu'au demi-gramme, voire moins, pour les divisionnaires.



Comment les artistes ont-ils pu réaliser de tels chef-d'œuvres sur des surfaces métalliques aussi restreintes ? Comment ont-ils pu réaliser des coins d'un réalisme si proche de la réalité, rendant ces espèces identifiables et reconnaissables immédiatement avec les outils dont ils disposaient il y a vingt-cinq siècles ?



Ce n'est pas simplement une invitation au voyage que nous vous lançons, c'est une escapade spatio-temporelle qui nous permet de découvrir comment nos ancêtres, il y a 2400 ans, étaient capables de réaliser de tels objets et la chance que nous avons aujourd'hui, malgré leur taille et leur masse réduites, de pouvoir encore les admirer et les collectionner !

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

LA CAVALIÈRE, CHEZ LES REDONS, CONNAÎT LA MUSIQUE



L'exemplaire que nous avons l'avantage de proposer dans la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026 est d'un style et d'un état de conservation qui sortent de l'ordinaire, raison pour laquelle il a retenu notre attention.

REDONES – REDONS (RÉGION DE RENNES) (III^e SIÈCLE – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les Redons occupaient la partie orientale de l'Armorique, correspondant à l'actuel département d'Ille-et-Vilaine. Ils avaient pour voisins les Coriosolites, les Namnètes, les Unelles et les Aulerques. Ils auraient possédé un débouché sur la mer, au niveau de la baie du Mont-Saint-Michel. Leur patronyme se retrouve dans les villes de Redon et de Rennes (Condate). Ils ont fait partie de la coalition de 57 avant J.-C., qui se déroba au combat, et furent soumis par Crassus. L'année suivante, les émissaires romains furent faits prisonniers ce qui

obligea César à intervenir en Armorique afin de soumettre les tribus révoltées, avant de passer en Bretagne, l'année suivante, pour punir les tribus d'Outre-Manche qui avaient apporté leur soutien aux Armoricaains. En 52 avant J.-C., à la demande de Vercingétorix, ils fournirent un contingent pour l'armée de secours ; celle-ci, d'après César, comprenait vingt mille hommes pour l'ensemble des Armoricaains. César (BG. II, 34, VII, 75).

Statère d'or à la cavalière et à la lyre, Redones, Redons, environ de Rennes (II^e siècle avant J.-C.)

(Or, 7,51 g, 20 mm, 3 h)



A/ Anépigraphie

Tête masculine laurée à droite.

R/ Anépigraphie

Cavalière à droite, tenant un glaive et un bouclier ; une roue devant le cheval ; en dessous une lyre surmontant une ligne de terre décorée.

BN - LT 6762 var. – DT 2087 var. – Z – Sch/D – Sch/SM – Sch/L – MB -

Très beau statère sur flan un peu court, présentant quelques faiblesses. Patine de collection.

Très rare. TTB+

6 000€/ 10 000€

Monnaie intéressante avec une oreille bien visible au droit, mais sans pendentif !

Ce statère d'or appartient à la série 263C du classement de Deles-trée-Tache et à la variété 2 caractérisée par la tête laurée et au pendentif qui ne se trouve pas sur notre exemplaire dans le cas présent. La série comporte au total trois classes, dont la troisième se caractérise par la tête laurée sans pendentif qui devrait correspondre à notre exemplaire, mais s'en éloigne par le type de portrait qui est différent. Nous sommes peut-être en présence d'une variété intermédiaire. La lyre centrée d'un globule est posée sur une sorte de barrière caractéristique que nous n'avons relevée sur aucun exemplaire de cette série.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT



Numismatique
Paris

Excellent





Depuis sa création, le *Bulletin Numismatique* a eu l'occasion plusieurs fois d'aborder le monnayage de ce petit peuple des Parisiens qui nous a donné un monnayage riche et varié. Cependant si les exemplaires rencontrés émanent le plus souvent de la classe V, mis en lumière par Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu, à partir du trésor de Puteaux, trouvé en 1950 et publié dans la *Revue Numismatique* en 1962, le monnayage des autres classes est moins bien connu et souvent beaucoup plus rare. En trois décennies sur la soixantaine de monnaies des *Parisii*, statères et quarts de statères, nous n'avons jamais présenté d'exemplaire de la classe I.

PARISII – PARISIENS (II^e – I^{er} SIÈCLE AVANT J.-C.)

Les *Parisii* formaient un peuple petit mais puissant dont l'oppidum était Lutèce. Apparentés aux Sénon, les *Parisii* et la cité se seraient émancipés de leur tutelle, relativement tardivement, après la défaite arverne de 121 avant J.-C. La richesse des *Parisii* reposait sur le contrôle fluvial de la Seine et des confluent avec la Marne, la Bièvre, l'Ourcq et l'Oise. César choisit Lutèce, en 53 avant J.-C. pour convoquer l'assemblée des peuples gaulois. Les *Parisii* furent parmi les premiers à répondre à l'appel de Vercingétorix, l'année suivante, en 52 avant J.-C. et ils fournirent un contingent de huit mille hommes pour l'armée de secours. Surveillés par Labienus, ami et légat de César, le territoire des *Parisii* fut le théâtre des derniers combats qui opposèrent Gaulois et Romains. Finalement, le chef aulerque Camulogène fut vaincu et tué près de Lutèce. César (BG. VI, 3 ; VII, 4, 34, 57, 75). Kruta : 36, 40 46, 68, 365, 368.

Statère d'or, *Parisii* (Parisiens), 60-52 avant J.-C., atelier B classe Ib
(Or, 7,20 g, 17,50 mm, 9 h)



A/ Anépigraphe

Profil uniforme à droite ; une croix sur la joue ; la chevelure séparée du visage par deux accolades perlées se terminant devant le visage.

R/ Anépigraphe

Cheval bondissant à gauche ; au-dessus, un filet ; entre les jambes, une rosace perlée.

BN 7789 LT 7790 – DT 78 – Sills 500 fig 102d, p. 286, 288 et 502 (A/ 6 – R/ 9) (8 ex.), pl. 16 (96.3671 cet ex.)

J.-B. Colbert de Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris 1970, n° 10 p. 4

Ce statère appartient à la classe I b de J.-B. Colbert de Beaulieu. Seule une paire de coins est connue pour ce type.

Très rare. TTB+

15 000€/ 25 000€

Dans son inventaire du monnayage des *Parisii*, John Sills, *Gaulish and Early Gold Coinage*, Spink, London, 2003, pour l'ensemble du monnayage des *Parisii* en or, a déterminé 7 classes avec plusieurs variantes pour l'atelier A, (p. 278, fig 96). Pour l'atelier B (p. 286, fig. 102), seulement deux classes sont déterminées qui se subdivisent chacune en deux groupes : 1a, 1b et 2a, 2b. Pour l'ensemble de monnayage nous avons un total de 35 statères et de trois quarts de statère pour l'atelier B. Pour la classe 1, c'est un total de quinze statères et un unique quart de statère avec au total 6 coins de droit et neuf coins de revers. Pour la classe 2, nous avons un total de vingt exemplaires de quatre coins de droit et de sept coins de revers et seulement deux quarts de statères.

Pour la classe 1 qui retient plus notre attention, nous avons un total de 10 exemplaires avec cinq coins de droit et 8 coins de revers pour le groupe 1a. Pour notre statère du groupe 1b, nous avons 9 exemplaires avec un seul coin de droit (A/ 6) et un seul coin de revers (R/ 9). Le poids moyen est de 7,12 g, compris entre 7,01 et 7,21 g pour neuf exemplaires. Notre exemplaire est le 96.3671 du classement de Sills, p. 502.

Cet exemplaire provient de la vente Poindeau-Védrines du 8 janvier 1986, n° 288 (7,19 g.) (Sills 96.3671)

Grâce aux travaux successifs et complémentaires de Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu (1905-1995) en 1970 et de John Sills en 2003, nous avons une bien meilleure connaissance du monnayage des *Parisii*, de sa fabrication et de sa diffusion. L'exemplaire, ici proposé, est tout à fait exceptionnel à plus d'un titre.

Viviane BÉCLIN & Laurent SCHMITT

« ERRARE HUMANUM EST » :

UNE SEVERA PEUT EN CACHER
UNE AUTRE

Dans la prochaine Live Auction du 22 septembre, une monnaie provinciale a retenu notre attention. Elle ramène l'un d'entre nous 44 ans en arrière. Il assistait pour la première fois en tant qu'intervenant et acheteur dans la vente organisée par la Maison Platt, dirigée alors par Michel Kampmann (né en 1937), le fils de René (1906-1977), le petit-fils de Clément Platt (1874-1952) fondateur de la maison, et repreneur de la maison Serrure fondée en 1880 par Raymond Serrure (1880-1899). La boutique existe toujours, située au même endroit depuis 1963, mais a changé récemment d'enseigne. Nous voulons évoquer la collection du Dr Étienne Paul Nicolas (1904-1981), dispersée à Drouot, salle n° 5, les 9 et 10 mars 1982, composée de 1089 lots de monnaies romaines impériales.

Le dépôt d'une monnaie provinciale avec une vieille étiquette portant comme indication de provenance « coll. Nicolas, n°619 » nous obligeait à retourner dans la bibliothèque afin de redécouvrir le catalogue mythique de cette vente que nous avons déjà eu l'occasion de proposer à la vente dans la boutique Librairie (locc 8550 en 2007 pour 45€). La monnaie décrite sous n° 619, sans illustration est indiquée comme étant « Moyen bronze de Bithynie de Nicée pour Aquilia Severa seconde épouse d'Elagabale » sans référence bibliographique, mais avec l'indication du poids (7,68 g).

En examinant attentivement la monnaie, nous avons pu déterminer que cette monnaie avait été mal identifiée (erreur du collectionneur ou du numismate), nous ne le saurons jamais, mais cette monnaie, en l'absence de photo avait peu de chance de retrouver son identité originale. Grâce au RPC online, *Roman Provincial Coinage* (<https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/>) et avec un peu d'astuce et de temps à naviguer sur le site, nous avons pu retrouver ce type monétaire et le réattribuer à la bonne Augusta et à la bonne cité.

OTACILIA SEVERA (+ C. 249)

MARCIA OTACILIA SEVERA

AUGUSTA (244-249)

Otacilie, fille de Sévère, gouverneur de Pannonie, épouse Philippe vers 234. Philippe II, leur fils, naît vers 237. Elle semble avoir des sympathies pour les chrétiens, lesquels bénéficient d'une relative sécurité sous le règne de Philippe

avant la grande persécution de Trajan Dèce. On ne connaît pas son sort après la mort de son mari et de son fils. Est-elle assassinée ou se retire-t-elle dans la vie privée ? Elle disparaît de l'Histoire.

Unité, Diassaria, Pamphylie, Selgé, 244-249

(Æ, 7,68 g, 25,50 mm, 12 h) 2 assaria, 8 chalques ou un obole



A/ MAP [Ω]TA ΣΕΟΥΗΡΑΝ ΣΕΒ

(*Μαρκίαν Οτακιλίαν Σευηραν Σεβαστην*), (*À Marcia Otacilia Severa Augusta*)

Buste drapé et diadème d'Otacilia Sévère à droite, vu de trois quarts en avant, posé sur un croissant (L15).

R/ [ΣΕΛΛ]—ΓΕΩΝ

(*Σελγεων*), (*de Selgé*).

Tyché ou Fortuna (la Fortune) debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

RPC on line VIII (ID) 87205 (1 ex.) = SNG von Aulock 5704 (7,88 g, 26 mm)

George C. Watson *Connections, Communities, and Coinage: The System of Coin Production in Southern Asia Minor, AD 218–276*, investigates third-century bronze coin production in Pamphylia, Pisidia, and Cilicia, ANS, NS 39, New York, 2019, 902b

Monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Très beau buste. Usure plus marquée au revers. Patine foncée.

Très rare. TTB+/ TTB

450€/ 750€

C'est le deuxième exemplaire signalé après celui de la collection de Hans von Aulock (1906-1980)

Cette monnaie était identifiée comme Aquilia Sévère dans la collection du Dr Nicolas, il s'agit en fait d'Otacilia Sévère.

Mêmes coins que l'exemplaire de la collection von Aulock n° 5704. L'exemplaire, estimé 800FF, a réalisé 1100FF (+ les frais).

Exemplaire provenant de la collection du Dr Nicolas, n°619.

« *Errare Humanum est, Perseverare Diabolicum* » (L'erreur est humaine, persévérer est diabolique).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer Léonce dans les colonnes du *Bulletin Numismatique* (BN 239, p. 20) pour un rare *tremissis*. Cette fois-ci, c'est un *solidus* de la deuxième officine qui a retenu notre attention et qui sera proposé dans la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026. Pourquoi avons-nous utilisé ce titre ? Quand Léonce fut déposé en 698, comme son prédécesseur, Justinien II et son successeur, Tibère III, il est mutilé. On lui coupe le nez (rhinocopie), ce qui constitue un châtiment à la fois politique et judiciaire et lui interdit de régner car la perfection du corps est exigée pour être le *basileus*, et devait refléter l'image parfaite de Dieu sur terre. Justinien II, déposé en 695, reprend le pouvoir dix ans plus tard bien qu'ayant subi cette mutilation. Il est d'ailleurs surnommé Rhinotmète (nez coupé). Afin de dissimiler son handicap, il portait une prothèse nasale en or.

Léonce est en fait reconnu sous le nom officiel de Léon qui figure sur ses monnaies. Prisonnier d'un monastère à sa chute fin 698, il y reste jusqu'à la chute de Tibère III en 705. Il en est exfiltré en début d'année suivante avant d'être exécuté publiquement à Constantinople le 15 février 706, après avoir été tourmenté, accompagné dans la mort par Tibère III.

Au droit, l'empereur porte le *lôros* qui est une pièce du vêtement impérial, sorte de grande écharpe croisée, longue de six à huit mètres, brodée et ornée de pierreries. Il tient de la main droite l'*akakia*, cylindre de soie pourpre contenant de la poussière, rappelant la nature mortelle de l'être humain. De la main gauche, il porte le globe crucigère (globe sommé d'une croix), symbole du pouvoir à la fois temporel et religieux. La croix potencée du revers posée sur trois degrés rappelle le fait qu'Héraclius avait reconquis sur les Sassanides Jérusalem le 21 mars 630 et récupéré les restes de la vraie croix. Ce symbole de la dynastie Héraclide est un moyen pour Léonce de se rattacher à cette dernière alors qu'il vient de déposer son dernier représentant en la personne de Justinien II. Sur l'or, ce type de revers reste utilisé jusqu'au début du règne de Léon III (717-741).

LÉONCE (FIN 695 – FIN 698)

Le général Léonce, stratège du nome Hellas, se révolta contre la tyrannie de Justinien II en 695. L'empereur eut la langue et le nez coupés et fut envoyé en exil à Cherson.

Profitant de la crise politique, les Arabes reprirent leur conquête victorieuse de l'Afrique du Nord et s'emparèrent de Carthage en 698. Le régime de Léonce ne survécut pas à cette crise. Il fut renversé par Aspimar qui prit le nom de Tibère III. Léonce fut exilé après avoir été lui aussi mutilé. En 705, quand Justinien II reprit le pouvoir, après les avoir torturés et exposés au public, Léonce et Tibère III furent tous les deux exécutés.

Solidus, Constantinople, 695-698, 2^e officine



A/ D LEO-N PE AG

« *Dominius Leontius Perpetuus Augustus* », (Seigneur Léon perpétuel auguste).

Buste diadémé, couronnée de face, vêtu du *lôros*, tenant l'*akakia* de la main droite et le globe crucigère de la main gauche.

R/ VICTORIA – AVGYB

« *Victoria Augusti* », (Victoire de l'auguste).

Croix potencée posée sur trois degrés.

BMC/B – Ratto – Do 1b – BN/B 2 – BC 1330 (900€) - MIB 1 – DMBR 15/1 (2000€)

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan court, centré. Buste de toute beauté, finement détaillé. Joli revers. Patine de collection.

Très rare. SPL

3 000€/ 5 000€

Pour l'atelier de Constantinople, les solidi sont recensés pour les dix officines, dont deux variantes pour la septième (Z), normal ou inversé. Il existe deux variantes, beaucoup plus rares avec l'adjonction d'une lettre après la marque numérale de l'officine (BC 1331 et 1331A = MIB 2 et 3). Pour la 2^e officine, seul le type normal est référencé.

Exemplaire sous coque NGC Ch MS (Strike 4/5, Surface 5/5).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

MAURICE TIBÈRE À CARTHAGE

MAURICE TIBÈRE
(13 AOÛT 582 – 22 NOVEMBRE 602)

Un *solidus* de la prochaine Live Auction, le 22 septembre 2026, peut sembler anodin au premier abord. Il est pourtant particulièrement rare : il n'a été frappé que durant la première année du règne de Maurice Tibère. À cette rareté s'ajoute un pedigree prestigieux, puisqu'il a appartenu à Adrien Blanchet. Frappé à l'atelier de Carthage, il porte l'indication de la première indiction de son règne, laquelle débute le 1^{er} septembre 582, soit moins de vingt jours après l'élévation du nouvel Auguste.

Maurice Tibère fait débiter le décompte de ses années régnales au 13 août 582. Il en totalise ainsi vingt et une pour l'ensemble de son règne, jusqu'à son assassinat le 22 novembre 602. Ce comput doit être distingué de celui des indictions, qui suivent un cycle de quinze ans. Ainsi, Tibère II Constantin, devenu César en 574, en est à sa quatrième année de règne lorsqu'il succède à Justin II, le 26 septembre 578. En revanche, du point de vue du cycle des indictions, il se trouve dans sa quinzième indiction lorsqu'il meurt, le 14 août 582.

Créée à l'origine dans un cadre financier pour organiser la perception des impôts, l'indiction fut instituée par Constantin I^{er} sous la forme d'un cycle de quinze ans, après avoir été expérimentée sous la Tétrarchie dans un cadre quinquennal, soit un cycle de cinq ans. Placée sous la responsabilité du préfet du prétoire, l'indiction, qui revêtait initialement une portée exclusivement fiscale, fut progressivement associée à une fonction chronologique.

Obligatoire à partir de 312, elle débutait le 1^{er} septembre, à la différence de l'année consulaire qui commençait le 1^{er} janvier. Ce mode de comput, connu dans le monde byzantin sous les appellations *Indictio Graeca* ou *Indictio Constantinopolitana*, marquait également le début de l'année liturgique orthodoxe. Chaque année d'indiction s'achevait le 31 août de l'année suivante, les années du cycle étant numérotées de 1 à 15.

Le règne de Maurice Tibère est inauguré par son élévation à la pourpre, le 14 août 582, à laquelle succède, quelques jours plus tard, l'ouverture d'un nouveau cycle d'indiction, le 1^{er} septembre 582. La première indiction s'étend ainsi du 1^{er} septembre 582 au 31 août 583.

Les solidi portant la titulature de Tibère avant celle de Maurice ne furent frappés à Constantinople que durant les deux premières années du règne, en 582-583 et 583-584. À Carthage, en revanche, dès la deuxième indiction du cycle, la titulature de l'Auguste est modifiée et Tibère est relégué derrière Maurice.

Dès lors, le *solidus* de première indiction (A), avec sa titulature si particulière, n'a pu être frappé qu'entre septembre 582 et août 583. Cette fenêtre chronologique extrêmement réduite contribue à en rehausser considérablement l'intérêt et la rareté.



Maurice succéda à son beau-père Tibère II. Après de grandes victoires sur les Sassanides, il essuya de nombreux revers dans les Balkans et ne put empêcher l'installation des Slaves et des Avars. Un complot militaire le renversa en 602. Il fut assassiné alors qu'il essayait de se réfugier auprès de Chosroès II.

Solidus, Afrique, Carthage, indiction 1, 1^{er} septembre 582 – 31 août 583

(Or, 4,09 g, 20 mm, 6 h) taille 1/72 L., poids théorique : 4,51 g, 98 % d'or,



A/ D N Tiber mAV-RIC PP AV AN A

« *Dominus Noste Tiberius Mauricius Perpetuus Augustus Anno alpha* », (Notre seigneur Tibère Maurice perpétuel auguste indiction 1).

Buste casqué, diadémé et cuirassé de Maurice Tibère de face, avec pendilia, tenant de la main droite un globe crucigère.

R/ VICTORI-A AVGG A/ -//CONOB

« *Victoria Augustorum* », (La Victoire des augustes, indiction 1)

Ange debout de face, nimbé, les ailes déployées, tenant une longue croix chrisnée de la main droite et un globe crucigère de la main gauche.

BMC/B – Ratto – Do 21 – BN/B 1 – BC 547 – MBR 24 – DMBR 7/72 (2000€)

Magnifique monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste de toute beauté, finement détaillé. Très joli revers de style fin. Patine de collection.

Très rare. SPL

1 200€/ 2 200€

Poids léger. Semble de mêmes coins que l'exemplaire de la collection du Dumbarton Oak collection, Do 215, pl. LXXVII (= Monnaies et Médailles, 15 juin 1951)

La fabrication du type normal du *solidus* ne commença pas avant fin 582. Le revers fait référence aux victoires de Maurice Tibère sur les Sassanides. Nous sommes en présence de l'émission inaugurale pour Carthage. Maurice réorganisa l'exarchat de Carthage, créé en 582. Il est à remarquer sur cet exemplaire les titres de l'empereur qui sont ici inversés faisant référence d'abord à son beau-père et père adoptif, Tibère II Constantin. Sur cette série, l'indiction est marquée à l'avant et au revers et ne constitue pas une marque d'officine pour le revers comme cela est indiqué à tort parfois.

Cet exemplaire provient de la collection d'Adrien Blanchet (1866-1957).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

Dans la Live Auction, ce didrachme qui fait plus penser à une monnaie grecque que romaine a retenu notre attention. Si nous n'avions pas à l'exergue du revers, la mention ROMA, nous pourrions nous trouver en face d'une monnaie de l'Italie du Sud, de la Magna Graecia, ce qu'elle est en réalité. Grecque dans son inspiration, sa métrologie, sa dénomination, nous sommes pourtant bien en face de l'émergence du pouvoir de Rome qui s'affirme au moment où elle affronte le monde carthaginois dont elle sort triomphante et renforcée à l'issue d'une guerre de plus de deux décennies et où elle récolte ses premières provinces en dehors de la botte : la Corse, la Sardaigne et la Sicile carthaginoises.

RÉPUBLIQUE ROMAINE – ANONYMES (III^e SIÈCLE AVANT J.-C.)

La première guerre Punique qui avait débuté en 264 avant J.-C. se termine en 241 avant J.-C. à l'avantage de Rome. Après l'occupation de la Sardaigne et de la Corse en 238 avant J.-C. par les Romains, les Carthaginois s'emparent de l'Espagne, menés par Hamilcar, le père d'Hannibal. Hamilcar meurt au combat en 228 avant J.-C. Il est remplacé par son gendre, Hasdrubal. Un traité est signé la même année entre les Romains et les Carthaginois. Il fait de l'Èbre la frontière des possessions carthaginoises et garantit la neutralité de Sagonte, alliée de Rome. Pour la première fois, le temple de Janus est fermé, marquant le fait que Rome connaît la paix. En 233 avant J.-C., nous savons que l'Urbs (Rome) comptait 270.713 citoyens. L'année suivante Caius Flaminius procède à la distribution de terres de lots de « l'ager Gallicus ».

Au départ, le monnayage romain est constitué de bronze, d'abord coulé. L'as ou livre, unité de bronze, correspond à 12 onces, a une masse d'environ 270 g vers 250 avant J.-C. avant la fin de la première guerre Punique (264-241 AC.). Cet étalon devient semi-libral vers 220 avant J.-C. Au début de la seconde guerre Punique (221-202 AC.), l'as ne pèse plus que 150 g environ. Les plus petites divisions, *uncia*, *semuncia*, *quartuncia* sont maintenant frappées au lieu d'être coulées. Le poids seul ne suffit pas à classer les séries, le diamètre entre aussi en ligne de compte. Rapidement entre 225 et 200 l'étalon va passer de libral à sextental, c'est-à-dire de 325 g à 54 g face à la plus grave crise politique et économique que la République ait connue depuis sa fondation. À partir de 213 avant J.-C., si l'as est encore coulé, les autres divisions du *sextans* au *semuncia* sont frappées.

Quant au monnayage d'argent, il est calqué sur celui des cités grecques de l'Italie du Sud où les premiers statères ou didrachmes ont été frappés.

Didrachme romano-campanien on *nummus*, Rome 241-235 avant J.-.

(Ar, 6,35 g, 19 mm, 6 h) taille 1/48 L. ou 6 scrupules, poids théorique : 6,77 g, titre : +95 %, 20 as ou 12 oboles



A/ Anépigraphe

Tête de Mars juvénile et imberbe à droite, coiffée du casque corinthien à cimier.

R/ ROMA

« Roma », (Rome).



Tête de cheval à droite ; faucille derrière la tête.

B 34 – BMC/RR 57 – CRR 26 – RRC 25/1 – RSC 34 – HN Italy 297 RCV 1/ 26 (2400\$) - MRR 50 (5000€) - RBW 38 (14000FS) - RRSC 25/ E7 (R2)

Monnaie idéalement centrée des deux côtés. Très beau revers, bien venu à la frappe. Portrait agréable au droit. Patine grise.

Très rare. TTB+

2 000€/ 3 500€

Ce monnayage, l'un des plus anciens pour les Romains, était attribué précédemment à Capoue ou à la Campanie. Frappé sur un étalon romano-campanien, ce monnayage grec ne présente pas encore une iconographie romaine. Les types sont hellénistiques. Droit et revers ne sont pas très éloignés des premiers didrachmes d'étalon campanien frappés entre 280 et 275 avant J.-C. au moment de la guerre contre Pyrrhus (RCV. 2). Seule la légende de revers permet de restituer ce monnayage à la Rome de l'après première guerre Punique. La chronologie de ce didrachme romano-campanien reste controversée. D'abord fixé par H. A. Grueber entre 312 et 290 avant J.-C., ce type est daté traditionnellement entre 230 et 226 avant J.-C. Récemment, D. Sear préfère lui attribuer une étendue chronologique plus large comprise entre 230 et 225 avant J.-C., tandis que R. Albert le situe à la fin de la première Guerre punique. De très bon style, il est antérieur au début de la deuxième guerre Punique et ne se rencontre pas avec les quadrigats ou didrachmes romano-campaniens à tête janiforme comme le fait remarquer M. Crawford (op. cit. RRC. p. 40-41). Sa démonstration s'appuie sur le trésor de Catanzaro (IGCH. 2019), découvert en 1967 et qui contenait trente-six pièces en argent, enfoui à la fin du III^e siècle avant J.-C., de composition mixte avec des espèces d'Italie du Sud (Tarente, Héradée, Brettians), carthaginoise (*demi-shekel*), accompagné d'un didrachme romano-campanien (RRC. 27/1, cf MONNAIES XXI, n° 2001). Ce trésor, trouvé dans le Bruttium, constitue un jalon chronologique important. Conjointement au didrachme, cette émission comporte aussi une double litra et deux litrai pour l'argent auxquelles sont associés as, semis, triens, quadrans, sextans et uncia de bronze.

Dans l'ouvrage récent de Pierluigi Debernardi, *Roman Republican Silver Coinage, volume I, Beginnings – 200 BC*, Dogana, 2024, p. 25, l'auteur place la fabrication de ce type après 263 avant J.-C., en raison de la faucille, placée derrière la tête de Mars imberbe, ou Zancle en grec, premier nom du port de la cité, car il avait la forme d'une faucille, cité de la pointe sud de la botte (Messana, Messine). Ce monnayage pourrait faire référence à une victoire de Valerius Maximus Messala en 263 avant J.-C. contre Hiéron roi de Syracuse (272-216 avant J.-C.) et les Carthaginois avec l'aide des Mamertins d'où le cognomen de Valerius Maximus Messala. Outre le didrachme ou unité, lui sont associées de très rares drachmes ou demi-unités.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet pour l'or dans le *Bulletin Numismatique* (BN 252, p. 35) pour un *aureus* du 6^e groupe du classement de Jean-Baptiste Giard (1932-2018). Quoi de plus courant qu'un *aureus* de Tibère, le troisième des « Douze Césars » de Suétone, qui fut frappé tout au long du règne à partir de 15 ou 16 et jusqu'à sa mort en 37. Jean-Baptiste Giard, dans son premier volume consacré au monnayage lyonnais, a déterminé pour les *aurei* et les deniers, six groupes différents, classés chronologiquement. Cette typologie permet de distinguer des styles de portraits et d'arrangements dans les rubans de la couronne de l'Auguste ainsi que la disposition du trône au revers et de ses multiples variantes, parfois difficiles à interpréter. Mais les datations restent cependant floues, en dehors des premier et dernier groupes, assignées respectivement aux périodes 16-20 et 33-37. J.-B. Giard voulait voir dans la représentation du revers, *Iustitia* (la Justice). Nous lui préférons *Pax* (la Paix) bien que très souvent, l'entité personnifiée du revers ait été identifiée avec Livie (59 avant J.-C. – 29 après J.-C.), mère de Tibère et de son frère Drusus, tout deux issus du premier mariage de Livie avec *Tiberius Claudius Nero* (85-33 avant J.-C.), leur père. Tibère porte les mêmes tria nomina que lui. Si Auguste, le premier souverain du Principat, nous est connu par son surnom qui lui fut décerné par le Sénat en janvier 27 avant J.-C., Tibère est passé à la postérité par son *praenomen* (prénom). Tibère dans sa titulature débutée au droit, ne fait mention que de son prénom et de sa filiation adoptive, le rattachant à Auguste et fixant ainsi sa légitimité. Tandis que le revers rappelle le titre de *Pontifex Maximus* (Grand pontife), la plus haute autorité religieuse des sacerdoces romains. Il ne reçut ce privilège que le 15 mars 15, ce qui fixe, le *terminus ante quem* pour le début de la fabrication des monnaies d'or et d'argent. Outre le fait que notre *aureus* appartienne au premier groupe, le plus ancien du monnayage de Tibère, sa provenance, la collection d'Adrien Blanchet (1866-1957) en rehausse l'intérêt et la rareté.

TIBÈRE (19 AOÛT 14 – 16 MARS 37)
TIBERIUS CLAUDIUS NERO
AUGUSTE

Tibère, le fils de Tiberius Claudius Nero et de Livie, est né le 16 novembre 42 avant J.-C. Son père, lieutenant de César lors de la guerre d'Alexandrie (48-47 avant J.-C.), se rallia ensuite à Antoine. Octave a enlevé Livie, la mère de Tibère, et l'épouse en 38 avant J.-C. alors qu'elle est enceinte de Néron Drusus. Pour compliquer ultérieurement l'arbre généalogique des Julio-Claudiens, Tibère dut divorcer de Vipsania pour épouser Julie, la fille d'Auguste, veuve d'Agrip-

TIBÈRE ET LA PAIX OU LIVIE À LYON !

pa (12 avant J.-C.). Après l'avoir choisi comme héritier, Auguste lui préfère ses petits-fils et Tibère s'exile alors à Rhodes. Après une tentative de complot de Julie, Tibère divorce d'avec elle et ne la reverra jamais. En 4, Auguste adopte Tibère qui lui succède en 14. Son règne va durer 23 ans. Germanicus, qu'il n'aimait pas, meurt en 19. Il perd en 23 son fils Drusus, assassiné par sa femme, Livilla, avec l'aide du préfet du Prétoire, Séjan, son amant, qui conserve son pouvoir jusqu'en 31. Dénoncé pour ses crimes par sa belle-sœur, Antonia, Séjan est exécuté. Tibère retiré à Capri depuis l'an 27, meurt, peut-être assassiné, en 37 et son petit-neveu Caligula, arrière-petit-fils d'Auguste, lui succède.

Aureus, Lyon, 1^{re} émission, 16-20

Or (7,76 g, 19 mm, 6 h) taille au 1/42 L., poids théorique : 7,73 g, 99 % d'or, 25 deniers ou 100 sesterces



A/ TI CAESAR DIVI - AVG F AVGVSTVS

« *Tiberius Caesar Divi Augusti Filius Augusti* », (Tibère César fils du divin Auguste, auguste).

Tête laurée de Tibère à droite (O*).

R/ PONTIF – MAXIM

« *Pontifex Maximus* », (Grand pontife).

Pax (la Paix) ou Livie assise à droite sur un siège décoré, tenant une branche d'olivier de la main gauche et de la droite un long sceptre.

C I/ 15 (40f. or) – RIC I²/ 25 (R2) – BMC/RE I/ 30 – BN/R I/ 30 – Giard/ Lyon I/ 143 – RCV 1760 (4400\$) – MRK 5/1 (4000€) – Calico 305d

Monnaie idéalement centrée des deux côtés. Joli portrait de Tibère, bien venu à la frappe. Revers agréable. Patine de collection.

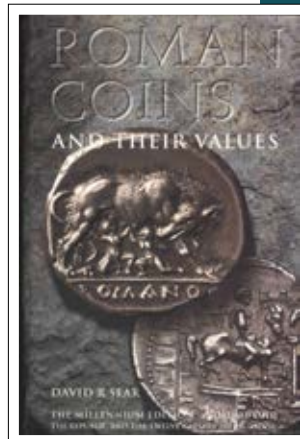
Rare. TTB+

4 200€/ 7 500€

À partir de Tibère, le poids de l'*aureus* s'allège légèrement et semble calculé au 1/42^e livre au lieu de 1/40^e sous Auguste, (poids théorique 7,78 g au lieu de 8,12 g). Cette taille restera valable jusqu'à la réforme de Néron en 64 avec un léger amoindrissement sous le règne de Néron au 1/43^e de livre entre 54 et 59. Lyon fut le seul atelier à frapper de l'or et de l'argent sous le règne de Tibère. J.-B. Giard a réparti ce monnayage très important en six émissions frappées tout au long du règne. Le type à la Paix (ou Livie assise) eut une longévité inégalée puisqu'il fut frappé tout au long du règne. Livie pourrait être représentée au revers de cet *aureus*. La mère de Tibère mourut en 29.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957).

Marie BRILLANT
& Laurent SCHMITT



Lr02 : 69€

LES VOTA SOLUTA DE JULIEN CÉSAR EN ARLES : UN SOLIDUS INÉDIT ET UN HAPAX NUMISMATIQUE !



Au premier abord, ce *solidus* semble tout à fait normal et comparable aux trop rares *solidi* de l'atelier d'Arles pour Julien II César. Si cette titulature est bien attestée pour le César, elle n'est jamais associée avec ce revers et comporte toujours une césure dans la légende de droit. Sur les *solidi* classiques, la titulature du droit comporte les tria nomina de Julien, son *prænomen* Julius, son origine familiale *Claudia* et son *cognomen* (surnom) *Iulianus*. Sur notre exemplaire, les lettres D N (*Dominus Noster*) ont été substituées à son prénom, plutôt regravées sur celui-ci. Cette particularité en renforce la rareté, rehaussée par sa provenance, celle de la collection d'Adrien Blanchet.

JULIEN II LE PHILOSOPHE OU L'APOSTAT
(6 NOVEMBRE 355 -26 JUIN 363)

CÉSAR (6 NOVEMBRE 355 – FÉVRIER 360
OU 3 NOVEMBRE 361)

AUGUSTE

(FÉVRIER 360 OU 3 NOVEMBRE 361 – 26 JUIN 363)

FLAVIUS CLAUDIUS JULIANUS

Julien II naît en 330 à Constantinople. Épargné lors du massacre de toute sa famille en 337, il est envoyé en exil avec son demi-frère Constance Galle. Quand ce dernier devient César, il obtient une semi-liberté et termine son éducation en particulier à Athènes. Converti au christianisme de force, il reste profondément païen et est initié au culte d'Éleusis et à celui de Mithra. Après la mort de Constance Galle, il

devient César le 6 novembre 355. Constance l'envoie en Gaule pour rétablir l'ordre, mais sans pouvoirs effectifs. Il s'émancipe de cette tutelle et remporte une grande victoire près de Strasbourg en 357. Il établit son quartier général à Lutèce. C'est là, en février 360, qu'il est proclamé auguste par ses troupes, premier empereur élevé sur un pavois.

Après la mort de Constance II, en novembre 361, il resta seul maître de l'empire. Installé à Antioche au début de 363 où il écrivit le *Misopogon* (De ceux qui sont contre la barbe - car il portait la barbe des philosophes), il abjura le christianisme en essayant de créer un syncrétisme païen. Cette politique échoua et ne survécut pas à l'empereur qui trouva la mort le 26 juin 363, tué ou assassiné, alors qu'il avait entamé une brillante campagne contre les Sassanides

Solidus, Arles, 360, vota soluta, après le 6 novembre 360
(Or, 4,46 g, 21 mm, 12 h), taille 1/72 L, poids théorique : 4,51 g, 98 % d'or, 24 argentei



A/ D N CL IVLIANVS NOB CAES

« *Dominus Noster Claudius Iulianus Nobilissimus Caesar* »
(Notre seigneur Claude Julien très noble César).

Buste drapé et cuirassé, tête nue de Julien II à droite, vu de trois quarts en avant (A°).

R/ GLORIA – REI. - PVBLICAE/ VO/TIS/ V *//. KONS(TAN)

« *Gloria Reipublicæ/ Votis quinquennialibus* », (La gloire du bien public/ Vœux pour le cinquième anniversaire de règne). Rome et Constantinople assises de face sur une banquette, tenant ensemble un bouclier ; Rome est assise de face et tient un trophée de la main gauche qui repose sur son épaule ; Constantinople est assise à droite, tournée à gauche, le pied droit posé sur une proue de navire.

C VIII/ 23 var. – RIC VIII/ 239 var. – Depeyrot Moneta 5/ 7.2 (5 ex.) var. – Ferrando AMA 1351 var. (5 ex.) var. – RCV 5/ 19025 var. (3500\$)

Pierre Bastien, Monnaie et Donativa au Bas-Empire, NR XVII, Wetteren, 1988, p. 91 d, note 5 et 8

Monnaie idéalement centrée des deux côtés. Revers de toute beauté, finement détaillé. Petite griffure sur la tête de Julien II. Patine de collection.

Inédit. Très rare. SUP/ SPL

5 500€/ 9 500€

Légende inédite au droit, avec les lettres D N (*Dominus Noster*) regravées sur les lettres FL (Flavius). Légende partiellement ponctuée au revers après REI. Semble complètement inédit et non recensé. De la plus grande rareté. Manque à tous les ouvrages consultés.

LES VOTA SOLUTA

DE JULIEN CÉSAR EN ARLES :
UN SOLIDUS INÉDIT
ET UN HAPAX NUMISMATIQUE !

Ce type de solidus, comme le fait remarquer P. Bastien dans son ouvrage consacré aux Donativa au Bas Empire, p. 91, est frappé non pas pour les vœux souhaités, soit en 359-360 mais pour ceux réalisés, à l'occasion de son cinquième anniversaire de nomination comme César, le 6 novembre 355, donc à partir du 6 novembre 360. Il a été élevé à l'Augustat en février 360 par ses troupes à Lutèce. Julien a essayé de négocier avec son cousin, Constance II, qui ne le reconnaît pas. Julien a pu maintenir la fiction de son rôle jusqu'à la fin de l'année 360, moment de ses vota quinquennialia soluta. Il ne devient l'Auguste de l'ensemble

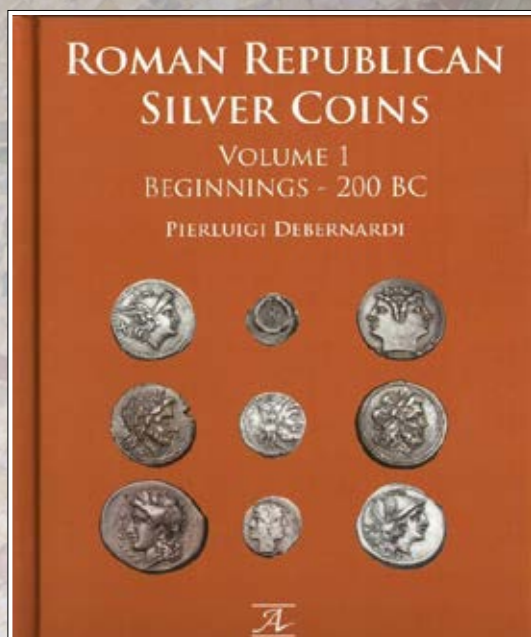
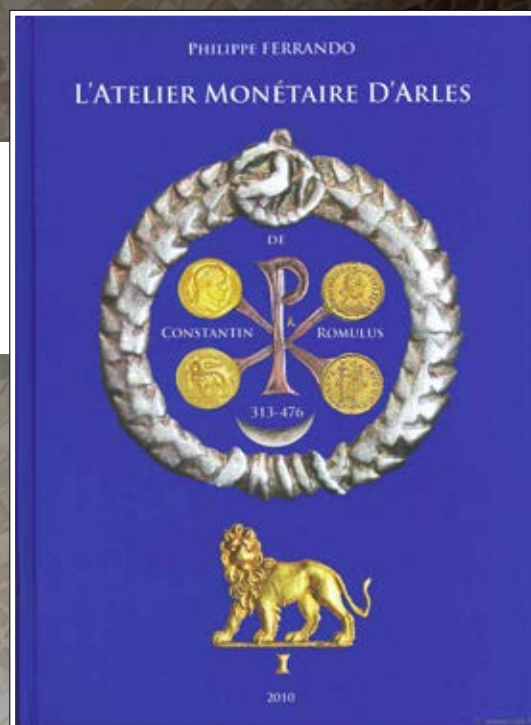
de l'Empire romain, qu'au moment où Constance II meurt, le 3 novembre 361, le laissant seul héritier de l'Empire. Notre solidus dont le prænomen a été modifié par les lettres D N pour Dominus Noster, pourrait indiquer un changement dans l'attitude de Julien et marquer ainsi le début de la rupture définitive avec Constance II, rendant le conflit inévitable entre les deux, ne prenant fin qu'avec la disparition de Constance II.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957).

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

L'ATELIER MONÉTAIRE D'ARLES
DE CONSTANTIN À ROMULUS 313-476

LA72 - 48€



ROMAN REPUBLICAN SILVER COINS
- VOLUME 1 - BEGINNINGS - 200 BC

LR124 - 90€



La plus grande partie du règne de Galba s'est déroulée en dehors de Rome où il n'entre finalement qu'à la fin de l'été ou au début de l'automne (septembre/octobre 68). Ce dupondius est frappé avant qu'il n'ait reçu le titre de *Pontifex Maximus* (P M) absent de sa titulature sur notre exemplaire. Nous sommes en présence d'une émission dont la durée a été très courte. En revanche les traits de l'Auguste, alors âgé de 71, ans sont vieillis et réalistes au regard des premières émissions. Physiquement vieilli, il est chauve, a les yeux bleu sombre, le nez aquilin et est de petite taille. Cet aspect revêché transparaît sur notre dupondius.

Outre son buste, ce qui retient notre attention sur cette pièce est son revers. Si le type PAX n'est pas inconnu du monnayage romain au I^{er} siècle à l'époque julio-claudienne, Galba l'utilise très souvent, à un moment où la Guerre Civile fait rage. Le pouvoir balance dans cette année 68, entre Néron, Vindex et Galba avant de basculer au début de l'année suivante dans l'année des quatre empereurs selon l'expression et l'ouvrage de Pierre Cosme : Galba jusqu'au 15 janvier, Othon jusqu'au 16 avril, Vitellius jusqu'au 20 décembre et finalement, Vespasien à compter du 1^{er} juillet. Mais il ne s'agit pas de la Paix seule ni de la PAX AVGVST(I) (la Paix de l'Auguste), mais bien de la PAX AVGVSTA (de la Paix Auguste) comme si cette entité était directement attachée à sa personne. Il est d'ailleurs le seul à utiliser cette forme. En revanche, sa représentation est plus stéréotypée, mais l'élégance et le graphisme de notre *dupondius* semblent montrer que le type a été réalisé par un graveur de talent : détail du caducée ailé (*kyrikeion*) du drapé jusque dans le détail de la branche d'olivier que tient la Paix.

GALBA (2 AVRIL 68 – 15 JANVIER 69) SERVIUS SULPICIVS GALBA

Galba naît le 24 décembre 3 avant J.-C. Il est élevé par Livie et va gravir rapidement tous les échelons de l'administration romaine. Préteur sous Tibère à 20 ans, il est consul en 33, puis légat de Germanie Supérieure au début du règne de Caligula. Il est proconsul d'Afrique en 42 après avoir remporté une grande victoire sur les Chattes l'année précédente en recouvrant les enseignes de Varus. Néron le nomme gouverneur d'Espagne Tarraconaise. C'est là qu'il entre en rébellion contre Néron en avril 68. Après l'écrasement de la révolte de Vindex en Gaule en mai, Néron se suicide le 9 juin. Galba est proclamé auguste le 8 ou le 11 juin. Il gagne lentement Rome. Avaricieux, il gouverne maladroitemment. Il adopte Pison le 10 janvier 69 au lieu de choisir Othon. Pen-

dant ce temps Vitellius a été proclamé auguste le 1^{er} janvier 69 par les légions de Germanie. Abandonné de tous, Galba est finalement assassiné le 15 janvier.

Dupondius, Rome, fin de l'été 68, groupe II, arrivée dans l'Urbs

(Ae, 14,46 g, 28,50 mm, 6h) taille 1/24 L., poids théorique : 13,53 g, 2 as ou un 1/2 sesterce



A/ IMP. SER. SVLP. GALBA. - CAES AVG TR P

« *Imperator Servius Galba Caesar Augustus Tribunicia Potestas* », (L'empereur Servius Galba César auguste revêtu de la puissance tribunitienne).

Buste lauré et drapé de Galba à droite, vu de trois quarts en arrière (A*21).

R/ PAX AVGVSTA/ S|C

« *Pax Augusta* » (La Paix Auguste).

Pax (la Paix) debout à gauche tenant une branche d'olivier de la main droite tendue et un caducée ailé de la main gauche.

C I/ 158 - RIC I²/ 323 - BMC/RE 1/ 132 - BN/R3 153, pl. X - RCV -

Belle monnaie sur un flan large, centré, épais. Très beau buste de Galba ainsi qu'un revers de style fin. Patine marron foncé.

Très rare. SUP

1 100€/ 2 000€

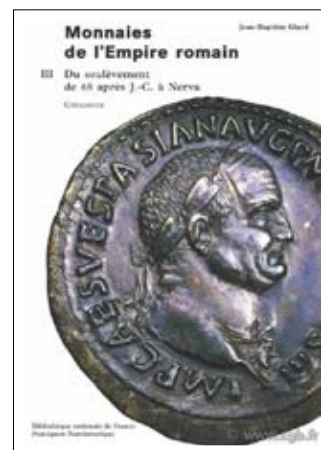
Poids lourd ! Légende partiellement ponctuée au droit. Rubans de type 1 évidé.

Ce type est frappé après l'arrivée de Galba à Rome. Il commémore le retour au règne de la Liberté après la fin de l'oppressant règne de Néron qui s'est terminé dans le sang avec l'éradication de la conjuration de Pison en 65.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957).

Le centrage, la qualité de la gravure, l'état de conservation lié au relief de la pièce aussi bien au droit qu'au revers en font un petit chef-d'œuvre de l'art monétaire romain. Le fait que cet exemplaire ait appartenu à l'un des numismates et savants les plus importants de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle en renforce l'intérêt et la désirabilité.

Marie BRILLANT
& Laurent SCHMITT



Lm 07 : 74,70€



Le revers de ce *solidus* n'est pas sans rappeler ceux de Théodose II et de Valentinien III où les deux Augustes se retrouvent eux aussi au revers avec une sujétion entre les deux cousins, avec une différence d'une vingtaine d'années. Ici, Anthème est associé à Léon I^{er}, le successeur de son beau-père, Marcien. Les deux Augustes soutiennent ensemble le globe crucigère sans que nous puissions distinguer qui est l'un ou l'autre. Anthème, *Magister militum*, avait épousé, *Aelia Marcia Euphemia*, vers 453 et aurait pu ainsi prétendre à la succession de son beau-père, mais *Flavius Ardabur Aspar*, Patrice, *Magister militum* et opposant à Anthème, descendant de l'usurpateur Procope (365-366), lui préféra Léon I^{er}. Après la nomination de ce dernier, Anthème poursuivit, cependant, une brillante carrière. Après la disparition de Valentinien III en 455 et les conséquences qui s'en suivirent, ainsi que la disparition de Sévère III en 465 et un interrègne de 18 mois, assuré par Ricimer, *Magister militum*, Anthème monta finalement sur le trône d'Occident, ce qui explique et justifie la présence de Léon I^{er} au revers de notre pièce, frappée à Rome.

ANTHÈME (25 MARS 467 – 30 JUIN 472) PROCOPIUS ANTHEMIUS

Anthème est un descendant de Procope et le mari d'Euphémie, fille de Marcien. Suite à de brillants succès militaires contre les Goths et les Huns, Léon I^{er} le nomme empereur d'Occident après la mort de Sévère III. Ricimer, le maître de l'Italie et des destinées de l'Occident, épouse la fille d'Anthème. Mais Anthème, peu populaire du fait de ses origines grecques, se heurte aux Romains et s'aliène Ricimer, qui finit par le faire assassiner.

Solidus, Rome, 467-472, type III, classe II (Lacam)
(Or, 4,42 g, 21 mm, 6 h) tailles 1/72 L., poids théorique : 4,51 g, 98 % d'or, 7.200 nummi



A/ D N ANTHE-MIVS P F AVG

« *Dominus Noster Anthemius Pius Felix Augustus* », (Notre seigneur Anthème pieux heureux auguste). Buste casqué, diadéme et cuirassé d'Anthème I^{er} de face, tenant de la main droite la lance placée sur l'épaule et de la gauche un bouclier orné d'un cavalier bondissant à droite (N'a).

R/ SALVS RE-I - PV-BLICAE/ RM// COMOB*

« *Salus Rei Publicae* », (La Santé de la République).

Anthème et Léon I^{er} debout de face, vêtus militairement, tenant chacun une haste de la main droite et tous les deux un globe crucigère.

C VIII/ 6 (50f. or) – RIC X/ 2819 (cet ex.) – Depeyrot, Moneta 5/ 58.1 (1 ex) – RCV 5/ 21610 (3750\$)

Guy Lacam, *La fin de l'Empire romain et le monnayage en Italie, 455-493*, Paris-Lucerne, 1983 cf., p. 466 (manque)

Monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste finement détaillé. Très joli revers, bien venu à la frappe. Patine de collection.

Très rare. SUP

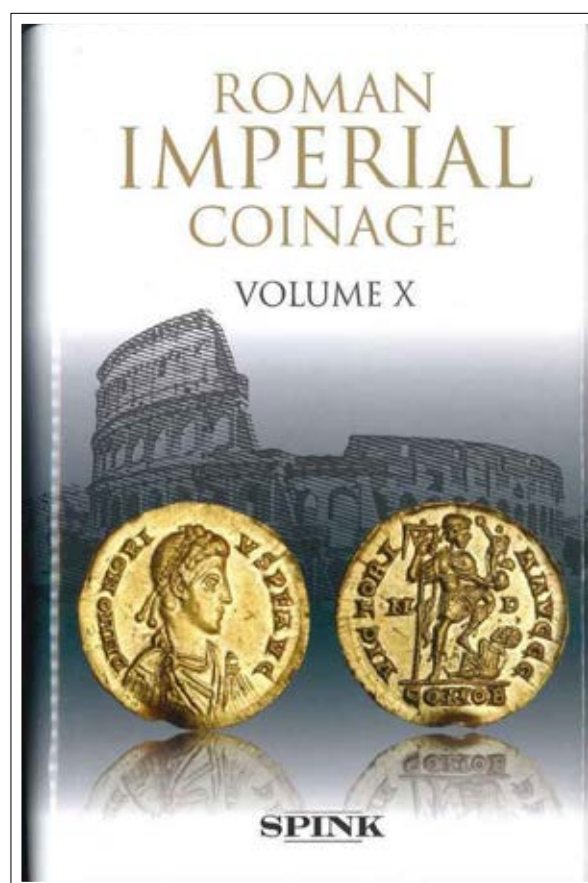
3 800€/ 7 500€

Monnaie montée anciennement.

Ces solidi de la fin de l'Empire posent encore de nombreux problèmes typologiques et chronologiques. Seul un travail minutieux portant sur l'étude stylistique des portraits et des revers et une étude de liaisons de coins permettront d'étayer des théories considérées par certains comme fantaisistes, mais qui ont eu le mérite d'attribuer de nombreux solidi de types constantinopolitains aux ateliers d'Occident.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957) et précédemment, peut-être de la collection Gustave Ponton d'Amécourt (1825-1888), Rollin & Feuadent, 25 avril 1887, lot n° 822, seul exemplaire identifié.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lr 88 : 235€

LIBERALITAS POUR ANTONIN



Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ce type rare lors de la Live Auction du 3 juin 2025 ([brm_988580](#)) dans le *Bulletin Numismatique* n° 252 (mai 2025, p. 35-36). Cet aureus d'Antonin le Pieux est frappé à l'occasion de la cinquième Libéralité offerte au peuple, à l'occasion du dixième anniversaire de règne d'Antonin le Pieux, peut-être le 10 juillet 148. L'Auguste est dans sa onzième puissance tribunitienne qu'il a reçue le 10 décembre 147 et qui court jusqu'au 9 décembre 148. Cet anniversaire est peut-être aussi lié à la commémoration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome selon le comput de Varron (21 avril 753 avant J.-C.).

Les Libéralités peuvent prendre deux formes ou être réunies suivant les cas. Le *donativum* est une distribution en numéraire faite aux soldats tandis que le *congiarium* (congiare) est celle consentie aux citoyens de Rome dans les mêmes conditions qui peuvent parfois s'accompagner de sportules (*sportula*, dons en nature). L'ensemble constitue les largesses impériales (*largitio*), développées dans l'Antiquité Tardive. La caractéristique commune est la présence de *Liberalitas* (La Libéralité, à ne pas confondre avec la Liberté) qui est représentée par une femme drapée debout, tenant un abaque, servant à la distribution et une corne d'abondance. La Libéralité peut être représentée seule ou appartenant à une scène complète, l'associant à l'empereur et parfois, à un ou plusieurs fonctionnaires, préfet de l'Annone, préfet de la Ville (*Urbs*) tous les deux des sénateurs ou bien encore le préfet du Prétoire (chevalier) placés sur une estrade avec la représentation d'un citoyen au pied de l'estrade, la toga ouverte afin de recevoir le congiare distribué par la Libéralité qui ouvre la *tabula*. Normalement un congiare sous le Haut Empire était de 300 sesterces (3 aurei ou 75 deniers) par tête, parfois doublé,

avec environ 150 000 allocataires. Antonin entre 138 et 161 en délivra 9 pour un total de 22 millions de sesterces soit 220 000 aurei en vingt-trois ans de règne !

Cet aureus est frappé pour la cinquième Libéralité distribuée à l'occasion des *Decennalia* de l'Auguste, Antonin le Pieux. Les vœux (*vota*) pour les anniversaires étaient normalement prononcés à l'entrée de l'année. C'est pourquoi les célébrations du 900^e anniversaire de l'*Urbs* débutèrent à compter du 21 avril 147 et durèrent jusqu'à l'année suivante. Le dixième anniversaire de règne d'Antonin le Pieux, correspondant au 900^e anniversaire de la fondation de Rome fut marqué par de nombreuses fêtes pendant l'année. Pour les empereurs à partir de Marc Aurèle, successeur d'Antonin le Pieux, on distingue les *vota soluta* (ou accomplis) des *vota suscepta* (souhaités).

ANTONIN LE PIEUX
(25 FÉVRIER 138 – 7 MARS 161)

TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIVS

ARRIVS ANTONINVS

AUGUSTE (10 JUILLET 138 – 7 MARS 161)

Antonin est né le 19 septembre 86 à Lanuvium. Sa famille est originaire de Gaule (Nîmes). C'est un riche sénateur qui a épousé Faustine l'ancienne entre 110 et 115 et est ainsi entré par alliance dans la famille d'Hadrien. Après la mort d'Aélius le 1^{er} janvier 138, Hadrien choisit Antonin pour lui succéder le 25 février 138 en lui adjoignant deux fils adoptifs, Marc Aurèle et Lucius Vérus. Hadrien meurt le 10 juillet et Antonin lui succède. Il doit d'abord batailler pour faire diviser Hadrien, ennemi du Sénat. En 139, Marc Aurèle devient César et Faustine Augusta. Son règne est calme et heureux et symbolise la « *Pax Romana* » du deuxième siècle. En 148, il commémore avec faste le 900^e anniversaire de Rome.

Aureus, 10 juillet 148, cinquième Libéralité, decennalia (10^e anniversaire de l'accession à l'augustat)

(Or, 7,28 g, 19,5 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 99 % d'or, 25 deniers ou 100 sesterces



A/ ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XI

« *Antoninus Augustus Pius Pater Patrie tribunicia Potestate undecimum* », (Antonin auguste pieux père de la patrie revêtu de la onzième puissance tribunitienne).

Buste tête nue et drapé d'Antonin le Pieux à droite, vu de trois quarts en avant (A°01).

R/ LIB-V / COS IIII

« *Liberalitas Quintum, Consul quartum* », (La cinquième libéralité, Consul pour la quatrième fois).

Liberalitas (la Libéralité) debout à gauche tenant une tessère (abaque) et une corne d'abondance.

C II/ 319, 505 (50f. or) - RIC III/ 46, 169b - BMC/RE IV/ 90, 628 note - Hill - Calico 1579

LIBERALITAS POUR ANTONIN

Superbe monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Buste de toute beauté, bien venu à la frappe. Joli revers de style fin. Patine de collection.

Très rare. SPL

9 000€/ 15 000€

Même coin de droit que l'exemplaire de la Live auction du 3 juin 2025 (brm_988580) et que celui reproduit dans l'ouvrage de Calico I, p. 302, n° 1579. Même coin de droit que l'exemplaire de la coll. Adda, p. 212-213, n° 198, pl. 93 = coll. C. S. Bement, AC VIII, 1924, n° 964 ;

Dans la base acsearch, outre ces deux exemplaires déjà cités, un troisième exemplaire est passé deux fois en vente chez Elsen (vente 141, n° 207 et vente 142, n° 430) de même coin de droit que notre exemplaire. L'exemplaire de la Live Auction du 3 juin 2025 a été adjugé 9 400€ (+ frais) dans un état similaire (SPL), mais avec une frappe plus faible.

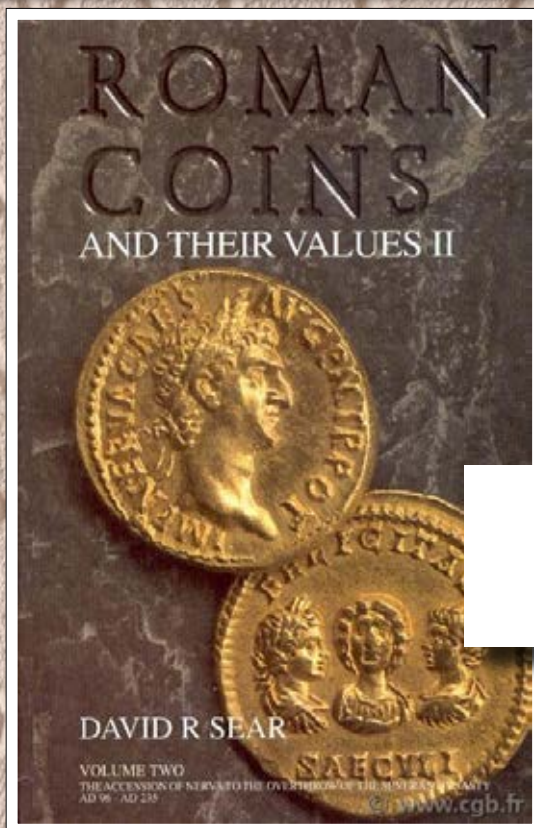
La cinquième Libéralité trouve sa pérennité dans la commémoration du 900^e anniversaire de Rome (21 avril 753 selon le com-

put de Varron) remis à l'honneur par Hadrien en 121 (Calico 1200-1201 – RIC II. 3/ 101, 353/4, pl. 9) lors du 874^e anniversaire de l'Urbs avant son départ pour son premier voyage. L'année 148 marque un tournant dans le monnayage d'Antonin le Pieux. Deux émissions successives furent fabriquées à cette occasion pour la cinquième Libéralité. La première avec la légende de droit: ANTONINVS AVG PIVS P P (Calico 1575-1576 – RIC III/ 43, 138b/c pour l'or) et la seconde avec l'indication de la puissance tribunitienne comme sur notre exemplaire. Outre l'aureus nous avons aussi le denier (RIC III/ 46, 169b). Les monnaies d'or furent distribuées aux notables, tandis que l'argent était plutôt réservé aux autres récipiendaires dont la plèbe. Comme le font remarquer les auteurs de la Kaisertabelle, il se pourrait que cet aureus ait fait l'objet d'une distribution, lors des decennalia d'Antonin le 10 juillet 148.

Cet exemplaire provient de la vente MDC 17, n° 186. Exemplaire sous coque NGC Ch XF (Strike 5/5, Surface 4/5, Fine style)

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

ROMAN COINS AND THEIR VALUES, THE MILLENIUM EDITION, VOLUME II



LR46
98€



Ce type d'*aureus* est donné dans les principaux ouvrages au début du règne personnel d'Antonin, après la mort d'Hadrien survenue le 10 juillet 138. Antonin, lors de son adoption, s'appelle *Imperator Titus Aelius Caesar (Hadrianus) Antoninus* auquel il ajoute *Augustus* après le 10 juillet. Il ne recevait le titre de *Pius* (Pieux) qu'après le 19 septembre 138 et ne reçoit celui de *Pater Patriæ* (Père de la Patrie) qu'à partir de janvier 139. Consul en 120 pour la première fois, il serait désigné dans les mêmes conditions pour un deuxième consulat après le décès d'Hadrien ou au plus tard en octobre de l'année 138 pour l'année suivante.

Ce type a été placé au cours de la 3^e émission de Rome en 138 pour Antonin Auguste, alors que les monnaies de la deuxième émission indiquent Antonin comme COS DES II (*Consul designatus iterum*). Nous n'avons aucune monnaie assignée à Antonin le Pieux César entre février et juillet 138, alors que de nombreuses monnaies avaient été frappées pour Aélius après sa nomination dans les mêmes conditions. Nous pensons qu'il faut réattribuer une partie du monnayage d'Antonin le Pieux. Harold Mattingly (1884-1964) donnait l'ensemble de ces monnaies à la fin du règne d'Hadrien (BMC/RE III, p. 371).

ANTONIN LE PIEUX
(25 FÉVRIER 138 – 7 MARS 161)
TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIVS
ARRIVS ANTONINVS
CÉSAR (25 FÉVRIER – 10 JUILLET 138)

Après le décès d'Aélius le 1^{er} janvier 138, Hadrien, malade, doit trouver un nouveau César. Le climat du début de l'année 138 est bien rendu par M. Yourcenar dans *les Mémoires d'Hadrien*. Hadrien adopte Antonin, un parent éloigné de sa famille. D'autre part, Hadrien oblige Antonin à adopter conjointement Marc Aurèle, fils d'Annius Vêrus et Lucius Vêrus, fils d'Aélius. Hadrien, ayant réglé sa succession et écarté son beau-frère et le petit-fils de ce dernier, peut mourir tranquille le 10 juillet 138. Détesté par le Sénat, il se voit refuser l'apothéose. Il faudra la pugnacité d'Antonin pour le faire déifier.

Aureus, Rome, 25 février-10 juillet 138, sous Hadrien
(Or, 7,26 g, 19,50 mm, 6 h) taille 1/45 L., poids théorique : 7,22 g, 98 % d'or, 25 deniers ou 100 sesterces

A/ IMP T AEL CAES – ANTONINVS

« *Imperator Titus Aelius Caesar Antoninus* », (L'empereur Titus Aelius César Antonin).

Buste drapé, tête nue d'Antonin à droite, vu de trois quarts en arrière (A°01).

R/ TRIB. - POT COS. I - / - // CONCORD

« *Tribunicia Potestas Consul Concordia* », (Revêtu de la puissance tribunitienne consul/ La Concorde).

Concordia (la Concorde) drapée assise à gauche sur un siège à dossier, tenant une patère de la main droite et appuyée du coude gauche sur une statuette de Spes.

CIII/ - RIC III/ - BMC/ RE IV/ - Hill UCR 18 - Calico 1488 – RCV -

Très rare. SUP

5 000€/ 9 500€

Même coin de droit que l'exemplaire reproduit dans l'ouvrage de Calico, p. 232, n° 1485 (COS DES II). Semble de même coin de revers que l'exemplaire reproduit dans l'ouvrage de Calico, p. 232, n° 1485.

Ce type d'*aureus* est de la plus grande rareté. Il n'est pas recensé dans les différents ouvrages. Il vient se placer au moment où Antonin était César, hypothèse confirmée par les liaisons de coins relevées dans l'ouvrage de Calico. Au revers nous avons deux variantes du type avec ou sans corne d'abondance sous le siège de *Concordia* (la Concorde). Sur l'ensemble des exemplaires, elle est appuyée sur une statuette de Spes (l'Espérance qui est partie intégrante du siège (trône). La corne d'abondance quant à elle est présente et pourrait renvoyer à *Fortuna* (la Fortune) ou à toute autre entité personnifiée, tenant la cornucopia comme *Aequitas* ou *Annona*. Mais faut-il rappeler que dans les symboles que tient la Concorde figure aussi cet ustensile, symbole de richesse et d'abondance. Sans la corne, *Concordia* peut aussi être assimilée à *Pietas*. Ce revers a toute son importance, en ce début de règne où Antonin doit batailler avec le Sénat afin de faire diviniser son père adoptif!

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

DENIERS SÉVÉRIENS : REVERS ET LÉGENDES INÉDITS LORS DE L'ULTIME ÉMISSION DE L'ATELIER DIT « D'EMÈSE »

Dans cet article, nous présentons des deniers à revers inédits et proposons d'identifier l'ultime émission de l'atelier dit « d'Emèse » par des légendes de droit abrégées (non signalées dans le RIC). Nous parlerons toujours dans ce qui suit de l'atelier de Périnthe plutôt que d'Emèse (cf notre article dans le BN CGB 260 pp. 26-31).

Apparu pour la première fois sur le marché numismatique en 2017 lors de la vente Münzen & Medaillen n°45 (lot 762), acquis à l'époque par M. Curtis Clay, spécialiste reconnu de la période sévérienne, ce denier à revers daté a récemment rejoint notre collection :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, ex coll. C. Clay, coll. de l'auteur

Un second exemplaire lié au nôtre par ses deux coins s'est vendu en 2024 :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, coll. privée
<https://www.acsearch.info/search.html?id=13609407>

Ce denier présente plusieurs singularités :

- 1- La légende de droit traditionnelle IMP CAE L SEP SEV PERT AVG COS II est ici amputée de 3 lettres : IMP CA L SE SEV PER AVG COS II
- 2- A contrario, la légende de revers développe l'habituel TR P en TRIB POT
- 3- Cette légende associe la V^e acclamation impériale (acquise mi-195) avec la IV^e puissance tribunicienne, reçue le 1^{er} janvier 196 (sous Sévère, la puissance tribunicienne s'acquiert en début de l'année, et non le 10 décembre comme antérieurement). Or, Sévère a déjà reçu sa VII^e acclamation à cette date et il est sur le point d'en recevoir la VIII^e.
- 4- Le revers associe deux figures généralement dissociées dans la production de cet atelier : le captif parthe en attitude affligée et le trophée.

LEGENDE DE DROIT ABRÉGÉE

Le R.I.C. ne recense aucune légende présentant de telles abréviations. Curtis Clay signale dans un sujet de forum [numismatics.com](https://www.numismatics.org/collection/1944.100.50236)* qu'il connaît 6 coins de droit présentant les abréviations CA, SE et PER dans la titulature. Nous en avons même identifié un total de huit au sein de notre collection et en archives internet, dont certains présentent jusqu'à 4 abréviations :

- Coin 1 : IMP CA L SE SEV PER AVG COS II, celui de notre denier.

Ce coin de droit se trouve aussi associé à 9 autres types de revers : BONA SPES, BONI EVNTVS (sic), IOVI VICTOR, LIBER AVG (assise), MINER VICTRIS (RIC 410var pour les deux légendes), MINER VICTRIC (RIC 410corr pour légende de droit), MONET AVG, VICI (sic) AVG, VICTOR AVG.

- Coin 2, IMP CA L SE SEV PER AV (sic) COS II :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, ex coll. C. Clay, coll. de l'auteur

La fin de titulature est mieux visible sur cet autre exemplaire (ex coll. Curtis Clay également) :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, stock Harlan J. Berk juillet 2026 (MA-Shops)

- Coin 3, IMP CA L SEP SEV PER AVG COS II :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, coll. A.N.S.
<https://numismatics.org/collection/1944.100.50236>

- Coin 4, même légende, coin de droit différent, même coin de revers :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, coll. A.N.S.
<https://numismatics.org/collection/1946.7.29>

- Coin 5, même légende, coin de droit différent :

DENIERS SÉVÉRIENS : REVERS ET LÉGENDES INÉDITS LORS DE L'ULTIME ÉMISSION DE L'ATELIER DIT « D'EMÈSE »



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, coll. Barry P. Murphy n°SEV_265
<https://bpmurphy.ancients.info/images/Severan/Emesa/10594.jpg>

- Coin 6, IMP CA L SEP SEV PER AVG COS – II :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, BM 1980,1126.2
https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_1980-1126-2

- Coin 7, IMP CA L SE SEV PEVR (sic) AVG COS I-I :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, ex coll. Curtis Clay, coll. de l'auteur

Ce coin de droit est également associé avec les revers BONI EVNTVS (sic), FORT REDVC et LIBER AVG (debout).

- Coin 8, IMP CA L SE SEV PER AG (sic) COS II:



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, ex coll. C. Clay, coll. de l'auteur

Ce coin de droit est également associé aux revers FORT REDVC (debout) et MONET AVG.

On connaît aussi ce coin de revers associé à un droit à légende normale (RIC 407) dans la coll. Barry P. Murphy (SEV-282) et les ex coll. Roger Bickford-Smith (BM 1997, 1203.100) et George Richard Arnold (BM 1979, 0614.10).

Au total, on recense donc 8 coins de droit à légende abrégée associés à 13 types de revers :

	COIN							
	1	2	3	4	5	6	7	8
BONA SPES	X							
BONI EVNTVS	X						X	
FORT REDVC (debout)					X		X	X
IMP V TRIB POT IIII CS II	X							
IOVI VICTOR	X							
LIBER AVG (assise)	X							
LIBER AVG (debout)						X	X	
MARTI VICTORI								X
MINER VICTRIS	X							
MINER VICTRIC	X	X						
MONET AVG	X						X	
VICI AVG	X							
VICTOR AVG	X		X	X				X

L'utilisation du coin de revers n°1 sur pas moins de 10 types de revers est un point très intéressant quant aux pratiques de production de cet atelier.

Curtis Clay considère que ces titulatures abrégées sont le marqueur de l'ultime émission de l'atelier. À l'appui de son hypothèse, on notera que les légendes de revers correspondent assez bien avec les circonstances de cette fin d'année 195, où Sévère fait étape à Périnthe :

- Chute de Byzance : BONA SPES, IOVI VICTOR, MARTI VICTORI, MINER VICTRIS, VICI AVG, VICTOR AVG et allégorie de victoire du revers IMP V TRIB POT IIII CS II
- Probable donativum lié à cette victoire : LIBER AVG (assise et debout)
- Poursuite du voyage de Sévère vers Rome : BONI EV(E) NTVS, FORT REDVC

TRIB POT

La mention TRIB POT est exceptionnelle. Elle se trouve également sur le RIC 436 dont nous connaissons deux exemplaires : celui du BM et celui de la vente Giessener Gorny d'avril 1993 (lot 474), qui présente un revers plus complet que l'exemplaire du BM. Nous n'en disposons malheureusement que d'une reproduction de faible qualité du catalogue Giessener Gorny de l'époque:



La légende de droit est longue sur ce type : IMP CAE L SEP SEV PERT AVG COS II

La légende de revers IMP V IRTB POT IIII COS II est très maladroite, avec une inversion du T et du I de TRIB.

DENIERS SÉVÉRIENS : REVERS ET LÉGENDES INÉDITS LORS DE L'ULTIME ÉMISSION DE L'ATELIER DIT « D'EMÈSE »

Un arrachement de métal du coin de revers au niveau de l'exergue ne permet pas de distinguer ce qui vient après COS II : ce pourrait être une épée recourbée, comme sur d'autres revers présentant la même allégorie.

ASSOCIATION DE LA V^e ACCLAMATION ET DE LA IV^e PUISSANCE TRIBUNICIENNE :

L'anomalie des légendes de revers de ces deux types demeure inexplicable : l'erreur vient-elle de l'acclamation, qui devrait être IMP VII, ou de la puissance tribunitienne qui serait TRIB POT III si l'on tenait l'acclamation pour correcte ? Curtis Clay, estimant que cette monnaie fait partie des toutes dernières émissions de l'atelier, tient la puissance tribunitienne pour bonne, situant donc l'émission en janvier 196. Selon lui, le graveur aura reproduit par mégarde le IMP V des RIC 432-435 (TR P III IMP V COS II), n'actualisant que la puissance tribunitienne. On observera d'ailleurs que le RIC 434 présente deux coins de revers fautés où le V de IMP V est omis, visibles sur ces exemplaires du British Museum :



https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_1997-1203-101

https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_1997-1203-55

On connaît même un inédit présentant une titulature COS II et une légende de revers COS III, copiant servilement un denier d'Hadrien :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, coll. Barry P. Murphy SEV_238

<https://bpmurphy.ancients.info/images/Severan/Emesa/10711.jpg>

Erreur qui semble avoir été corrigée ultérieurement sur le coin de revers :



Septime Sévère, Périnthe, RIC -, ex coll. C. Clay, coll. de l'auteur

On peut aussi penser que le graveur se sera totalement inspiré des revers des RIC 432-435 en reprenant le IMP V et en combinant le III de TR P et le I de IMP qui suit, inscrivant donc IIII plutôt que III, ce qui nous conduirait plutôt à situer cette dernière émission de Périnthe en décembre 195.

Ceci nous montre – s'il en était encore besoin – combien ces émissions orientales de la période 193-195 furent réalisées sans contrôle digne de l'administration monétaire romaine de cette époque...

NOUVELLE ALLEGORIE

Le captif parthe en attitude affligée au pied d'un trophée est une innovation dans la production de cet atelier, qui s'observe également sur le rare RIC 441 à légende INVICTO IMP de l'atelier oriental itinérant (dit « de Laodicée », cf notre article dans le BN CGB 261) :



Septime Sévère, atelier oriental itinérant, RIC 441, coll. privée

<https://www.acsearch.info/search.html?id=3089189>

En synthèse, ce denier daté inédit témoigne d'une courte et ultime émission de l'atelier de Périnthe caractérisée par une légende de droit abrégée dont on connaît huit coins, avant sa fermeture consécutive à la chute de Byzance fin 195 ou début 196.

Olivier GUYONNET

*<https://www.forumancientcoins.com/board/index.php?topic=41113.msg682823#msg682823>

LES AMIS DES ROMAINES (ADR) - SÉMINAIRE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ROMAINES (SENR)



Le Séminaire du lundi soir permettra de découvrir la numismatique antique (grecque, romaine, provinciale, celtique, byzantine, « barbare » et mérovingienne). Si la monnaie restera notre principal centre d'intérêt, elle ne sera bien sûr pas la seule, l'Histoire et l'Archéologie seront aussi nos compagnons dans notre quête.

Pour notre vingtième-et-unième année d'existence et notre huitième année d'exercice, notre nombre a atteint les 50 membres pour la première fois depuis notre fondation. Les options prises l'année dernière ont porté leurs fruits et profité à tous et nous maintiendrons la formule en 2026/2027 avec des petits aménagements d'horaires pour la réunion du samedi matin. Le nombre des séances du samedi sera porté à neuf dans l'année avec à chaque fois un thème précis.

Le premier volet se tiendra en *distanciel (via ZOOM) le lundi soir entre septembre et début juillet (11 séances) de 20h30 à 22h00* et sera l'occasion de découvrir après les actualités et les nouveautés des publications, au cours d'exposés les conférences qui ont été retenues. *La salle d'attente sera ouverte le lundi soir à partir de 20 h 15 avec un début de séance à 20 h 30 précises !*

LA NUMISMATIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE AU HAUT MOYEN ÂGE

Pour l'année scolaire 2026/2027, les dates retenues sont :

- 14/09 « Les principaux étalons monétaires grecs » (Laurent Schmitt)
- 12/10 « Les représentations de l'Égypte au revers des monnaies provinciales et impériales » (Jean Rougemont)
- 16/11 « Qu'importe que la Victoire soit usurpée ou actée, pourvu qu'elle serve la gloire de Rome ! » (Étienne Manneveau)
- 14/12 « La première union monétaire de l'Histoire : *Magna Græcia* au VI^e siècle avant J.-C. » (Laurent Schmitt)
- 18/01 « Le monnayage d'Athènes des *Wappenmünzen* à la conquête romaine » (Laurent Schmitt)
- 22/02 « La représentation des Trophées sur les monnaies romaines » (Marie-Laure Le Brazidec)
- 15/03 « Alexandrie, rebelle ou occupée : les attestations numismatiques » (Jean Rougemont)

- 19/04 « Les multiples visages du monnayage d'Alexandre le Grand » (Laurent Schmitt)
- 10/05 « Les fleuves et leurs représentations sur les monnaies impériales et provinciales : au fil de l'eau » (Jean Rougemont)
- 14/06 « L'art de l'image miniature : dialogues entre gemmes et monnaies à l'époque romaine » (Jérôme Soubriez)
- 05/07 « Les représentations des strigiformes sur les monnaies romaines » (Georges Cabaret)

Le second volet se tiendra uniquement *en présentiel le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00 au restaurant le Bouillon, angle de la rue Vivienne et de la rue Saint Marc 75002 Paris*. La séance débutera par le partage d'une boisson avant d'attaquer les choses sérieuses et se terminera, pour ceux qui le désireront, par la prise en commun d'un déjeuner qui permettra de prolonger nos discussions. Les séances suivies d'un astérisque pourront être suivies par la séance de la SFN qui débute à 14 heures. Les séances se dérouleront de la manière suivante : la première partie (10h - 11h) sera réservée à l'actualité du monde antique : livres, articles, expositions, réunions, visites, voyages, etc. La seconde partie de la séance (11h - 12 h) sera consacrée aux travaux pratiques avec les identifications et permettra le partage des connaissances, mais aussi l'échange d'idées et de monnaies avec cette année, le choix d'un thème pour chaque séance. Pour l'année 2026/2027, les dates retenues sont :

TRAVAUX PRATIQUES THÉMATIQUES (TRAVAIL EN COMMUN) (DATES PROVISOIRES)

- 24/10 « Les trésors monétaires grecs de l'IGCH au Coins Hoards » (Laurent Schmitt)
- 21/11 « Les trouvailles isolées de monnaies romaines en or » (Laurent Schmitt)
- 19/12 « L'Édit du Maximum, un bréviaire des prix pour l'Antiquité Tardive » (Laurent Schmitt)
- 23/01 « Le HGCS : un nouvel outil pour collectionner les monnaies grecques » (Laurent Schmitt)
- 06/02* « Un trésor exceptionnel d'*aurei* du III^e siècle trouvé à Fontaine-la-Gaillarde et le TM 31 » (Dominique Hollard)
- 06/03* « Frappez au coin du bon sens dans notre officine » (Philippe Schiesser)
- 10/04 « Les faux amis en numismatique romaine » (Pierre Petitjeannin)
- 22/05 « Le *Seleucid Coins* : un ouvrage de référence afin de découvrir les monnaies séleucides » (Laurent Schmitt)
- 19/06 « Le nouveau RIC IV. 3 et le monnayage entre Gordien III et Émilien (238-244) » (Laurent Schmitt)

D'autre part, notre Assemblée Générale aura lieu le **lundi 7 septembre 2026 (de 20 h 30 à 21 h 30)** en distanciel par ZOOM et sera suivie d'une mini conférence surprise.

LES AMIS DES ROMAINES (ADR) - SÉMINAIRE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES ROMAINES (SENR)

Les Amis des Romaines (ADR), c'est aussi une page **Facebook** : <https://www.facebook.com/amisdesromaines.adr.9> qui est alimentée et entretenue par Philippe Schiesser. Ce site est devenu une référence pour l'Antiquité et la Numismatique. N'hésitez pas le découvrir et à le faire connaître ! Vous pouvez consulter également un fil de discussion sur « Messenger » : <https://www.facebook.com/messages/e2ec/t/26084793141107769>.

Visites & Voyage : comme les années précédentes, nous organiserons des visites ciblées dans les musées numismatiques, sans occulter le cas échéant des expositions temporaires. Un voyage à l'étranger à Trèves, ou à Aix-la-Chapelle, remis, est toujours d'actualité : il sera organisé au printemps ou à l'automne 2027 et permettra de découvrir, au choix, les richesses de ces cités.

Laurent SCHMITT (ADR 007)

FRAIS D'INSCRIPTION 2026/2027 (septembre-juillet)

30 € (dont adhésion ADR 10 €) - Étudiants (-28 ans) et sans emploi 10 € - Soutien : 20 € - Couple 40 € - Famille 50 €
- Association : 100 € - Membre à vie : 150 € (jusqu'au 31/12/ 2026 pour l'adhésion ADR
(règlement par chèque à l'ordre des ADR ou virement)

Nom : Prénom :

Tél :

Adresse :

CP : Ville :

Courriel : Profession : Âge :

[Les Amis des Romaines \(ADR\) 36 rue Vivienne 75002 PARIS \(laurent.schmitt1957@gmail.com - 06 29 11 57 89\)](mailto:laurent.schmitt1957@gmail.com)

The British Museum

Portable Antiquities Scheme

database results
1 139 065

PHRYGILLOS SIGNE À SYRACUSE !



Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer ce graveur grec qui a signé des monnaies à Syracuse dans le *Bulletin Numismatique* (BN 256, p. 18-19) et sur cette pièce en particulier. C'est à l'occasion de la Live Auction du 22 septembre 2026 que nous reviendrons sur ce type monétaire, dont le droit présente, à l'inverse des monnaies de la cité sicilienne, la tête de la nymphe entourée de dauphins.

Ce « scoop » ne concerne pas le sport, mais appartient bien au domaine de l'art avec un artiste qui, s'il n'est pas aussi connu qu'un Kimon ou un Evainète, a laissé une trace tangible gravée dans le métal. Dans un ouvrage resté célèbre de Léonard Forrer (1869-1953) avec ses « *Notes sur les signatures de graveurs sur les monnaies grecques* », Bruxelles, 1906, 381 pages, 4 planches, le savant suisse nous a livré une notice sur Phrygillos (Φρυγίλλος) (p. 360-369) qui fut peut-être l'élève d'Evainète. Originaire d'Asie Mineure d'après Adolf Furtwängler (1853-1907), formé à Athènes dans la seconde moitié du V^e siècle avant J.-C., à l'époque de Périclès, dont le style le rattache à l'école de Phidias. Il signe ses travaux en général à l'aide des trois premières lettres de son nom (F). Il pourrait avoir aussi travaillé pour Thurium (Lucanie). Sur notre type (n° 7 de la classification de Forrer, p. 366), sa signature se trouve sur le bandeau (ampyx) frontal de la sphendonê. Normalement, ce type de droit est associé à un autre graveur de talent qui signe lui aussi ses pièces, Euarchidas. Au revers, l'aurige est parfois décrit comme Koré (Perséphone) tenant une torche. Quant à Nikè qui couronne le quadriga, elle tiendrait un aplustre (symbole naval). Sur notre exemplaire, à l'exergue, il nous semble distinguer un épi et la signature qui n'est ici, pas visible. L'auteur de notre étude (p. 5) insiste sur le fait : « qu'il est prouvé que le privilège de signer leurs monnaies ne fut accordé qu'aux artistes de premier ordre. »

SICILE – SYRACUSE – TYRANNIE DE DENYS L'ANCIEN (405-367 AVANT J.-C.)

Pendant la guerre du Péloponnèse (431-404 avant J.-C.), Syracuse dut affronter sur son terrain la redoutable expédition athénienne menée à partir de 415 avant J.-C. par Alcibiade et Nicias. Après le rappel du premier, la flotte athénienne fut coulée dans le port de Syracuse et les Athéniens furent vaincus sur l'Assinarios en 413 avant J.-C., Nicias mis à mort et les survivants de l'armée athénienne condamnés aux travaux forcés dans les carrières de pierre (latomies). En 409, les Carthaginois envahissent de nouveau l'île et s'emparent de Sélinonte et d'Himère, puis d'Agrigente en 405 avant J.-C. Denys de Syracuse s'empare du pouvoir et refoule les envahisseurs en 397 avant J.-C. Le règne de Denys l'Ancien dura encore trente ans et c'est Timoléon qui lui succéda.

Tétradrachme, Sicile, Syracuse, 415-405 avant J.-C., signé Phrygillos

(Ar, 16,79 g, 25,50 mm, 3h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ/ ΦΡΥ

(de Syracuse/ signé Phrygillos sur l'ampyx)

Tête d'Aréthuse à gauche, les cheveux relevés en arrière, terminés par un chignon, entourée de quatre dauphins.

R/ Anépigraphie

Quadriga galopant au pas à gauche, conduit par un aurige tenant les rênes et le kentron ; l'aurige est couronné par Nikè volant à droite.

Tudeer 51 – ANS 1335 – MIAMG 4936 var. (12.500€) - HGCS 2/ 275

W. Fischer-Bossert, *Coins, Artists and Tyrants. Syracuse in the time of the Peloponnesian War*, ANS NS 33, New York 2017, p. 151-152 n° 51 g (A/ 18 - R/ 30, cf. pl. XIII) (cet ex.)

Monnaie centrée. Joli portrait d'Aréthuse. Usure plus marquée au droit. Patine grise.

Très rare. TTB/ TTB+

3 500€/ 6 000€

Exemplaire normalement signé par Phrygillos au droit et par Euarchidas au revers. Au droit la signature est sur l'ampyx (bandeau) d'Aréthuse et est à peine perceptible sur cet exemplaire. Le revers n'est pas signé. Mêmes coins que les exemplaires de la collection de Luyens (BnF/ DMMA) n° 1216, que celui du British Museum (BMC Sicily) n° 160 ainsi que celui de la collection du Consul H. Weber n° 1604.

Ce monnayage, qui coïncide avec l'instauration de la deuxième Démocratie, a certainement donné à Syracuse ses plus belles monnaies. Pour ce type O. Tudeer avait répertorié quatre exemplaires. Le coin de droit (A/ 18) a été utilisé pour d'autres tétradrachmes (Tudeer 52-54) pour un total de onze exemplaires alors que le coin de revers (R/30) est lié à d'autres tétradrachmes (Tudeer, 49 et 50 pour un total de dix exemplaires. Mais depuis cet ouvrage fondateur dont W. Fischer-Bossert a conservé la numérotation, le nombre d'exemplaires recensés s'est largement accru. Il a déterminé que le coin de droit 18 est lié aux coins de revers 30 à 33. Pour le coin de droit 18 il est associé aux numéros 50 à 54 de la classification pour un total de 31 exemplaires tandis que le coin de revers 30 est associé aux numéros 49 à 51 avec 26 exemplaires. Pour notre type, le n° 51, dix exemplaires sont actuellement recensés dont le nôtre, provenant d'une Vente de Monnaies et Médailles AG Basel de près de quatre décennies en arrière.

Grâce à des publications comme celle du Finlandais Lauri O. Th. Tudeer (1884-1955) ou plus récemment de l'Autrichien Wolfgang Fischer-Bossert, nous appréhendons mieux le monnayage de Syracuse et nous avons ainsi une vision panoramique et complète du monnayage syracusain aux deux extrémités du V^e siècle, complétée par l'irremplaçable travail monumental d'Eric Boehringer (1897-1971) sur le monnayage de la cité. Avec ce tétradrachme, vous avez une opportunité afin d'acquérir l'un des plus vibrants témoignages de l'art grec du dernier quart du V^e siècle avant J.-C. Ne laissez pas passer cette occasion !

Cet exemplaire provient de la vente M&M AG Basel 75, 4 décembre 1989, n° 169, estimé 2500FS, adjugé 2800FS + frais.

Avec son certificat d'exportation de bien culturel n°255775 délivré par le ministère français de la Culture.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

Quand on tient ce tétradrachme dans la main, une émotion, voire un frisson peut nous transpercer. Ce qui nous frappe au premier coup d'œil, c'est ce buste inhabituel, coiffé de cette dépouille d'éléphant qui symbolise à elle seule l'Afrique et l'Égypte. En 332 avant J.-C., quand Alexandre pénétra en Égypte, il fut considéré comme un libérateur et non pas comme un conquérant. Sa visite à l'oasis de Siwa, à l'ouest, à 560 kilomètres du Caire, aux confins de la Libye, le fait reconnaître par le clergé comme l'incarnation (le fils) de Zeus-Ammon, le confortant ainsi dans son statut de pharaon où il est intronisé à Memphis. Outre la dépouille de l'éléphant dont les cornes et la trompe sont ici visibles sur notre exemplaire, il porte la corne de bélier et sa tenue vestimentaire est complétée par l'égide de Zeus et d'Athéna. Moins de deux décennies après sa mort, son culte s'est organisé autour de sa dépouille momifiée dont Ptolémée s'est emparé, chargé de la ramener en Macédoine à Vergina (Aigie), la captant à son profit et l'installant, tout d'abord à Memphis puis à Alexandrie (peut-être sous Ptolémée II), la ville fondée par le divin conquérant, et l'installant dans la Sôma (corps) ou Séma (tombe). Cette momie devient ainsi un symbole de la puissance Lagide et de ses souverains jusqu'au crépuscule de la dynastie avec Cléopâtre VII Théa (51-30 avant J.-C.).

Mais ce qui retient notre attention, c'est le revers avec cette Athéna combattante (*Promachos*) au premier rang, protectrice et gardienne du souverain. Elle se caractérise par son aspect guerrier, en armes avec casque, lance et bouclier, en mouvement. Son prototype est connu par une statue colossale de Phidias, placée sur l'Acropole. Mais cette Athéna est aussi parfois identifiée comme *Alcidemos* (protectrice du peuple = le démos), particulièrement honorée en Macédoine, à Pella dont était originaire Ptolémée, compagnon de jeunesse d'Alexandre (né vers 360 avant J.-C.). Cette représentation sera ultérieurement reprise par Antigone II Gonatas, le fils de Démétrius Poliorcète, souverain macédonien (277-239 avant J.-C.).

**ÉGYPTE – ROYAUME LAGIDE – PTOLÉMÉE I^{er} SOTER (323-283 AVANT J.-C.)
ROI (305/304-282 AVANT J.-C.)**

Ptolémée était un ami d'enfance d'Alexandre. Après la mort de ce dernier en 323 avant J.-C., il reçut la satrapie d'Égypte. Diadoque, il lutta pendant quarante ans contre ses collègues, Lysimaque, Séleucus, Antigone et Démétrius. Ptolémée fut le seul successeur d'Alexandre à mourir dans son lit.

Tétradrachme, Égypte, Alexandrie, 306-300 avant J.-C.
(Ar, 15,57 g, 28,50 mm, 1h) étalon rhodien, poids théorique 15,50 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphie

Buste cornu et diadémé d'Alexandre le Grand sous les traits de Zeus-Ammon à droite, coiffé de la dépouille d'éléphant avec l'égide.

R/ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ// (HP)

(D'Alexandre)

Athéna *Promachos* ou *Alkidemos* marchant à droite, brandissant une javeline de la main droite et tenant un bouclier de la gauche ; dans le champ à droite, un aigle sur un foudre tourné

ATHÉNA ALKIDÉMOS OU PROMACHOS POUR PTOLÉMÉE SOTER



à droite surmonté d'un casque corinthien tourné à droite et un monogramme ; dans le champ à gauche, une étoile à huit rais.

Svoronos 174 – SNG Copenhague 28 – CPE I/ 66, pl. 5

Magnifique monnaie, centrée des deux côtés. Buste de toute beauté, bien venu à la frappe. Joli revers de style fin. Belle patine grise de collection avec de légers reflets bleutés et dorés. Buste cornu et diadémé d'Alexandre le Grand sous les traits de Zeus Ammon à droite, coiffé de la dépouille d'éléphant avec l'égide.

Très rare. SPL

2 800€/ 5 500€

Entre 323 et 312 avant J.-C., Ptolémée I^{er} Soter, qui est satrape d'Égypte, continue de monnayer au type et au nom d'Alexandre III le Grand. Depuis 332 avant J.-C., l'atelier de Memphis frappait des monnaies royales. La fabrication à Alexandrie ne commence pas avant 312 avant J.-C. À partir de 311 avant J.-C., l'Égypte a un monnayage particulier d'abord basé sur l'étalon attique, puis sur l'étalon rhodien (notre exemplaire), avant d'adopter l'étalon lagide ou phénicien. En 305 avant J.-C., Ptolémée prend le titre de Roi (Βασιλεως).

Notre tétradrachme s'inscrit dans une série monétaire importante frappée dans un moment de transition où Ptolémée, qui était satrape depuis la mort d'Alexandre le Grand à Babylone le 10 ou 14 juin 323 avant J.-C., après l'intermède de Cléomène de Naucratis (323-322 avant J.-C.), à la suite d'Antigone le Borgne (Monophthalmos) et de Démétrius Poliorcète, prend le titre de Basileos comme Cassandre en Macédoine, Séleucus I^{er} en Asie et Lysimaque en Thrace et dans le domaine égéen. Cette série monétaire était précédemment à une date plus haute en 310 et 305 avant J.-C. Elle comprend plusieurs phases dont la première se caractérise par la présence d'un casque corinthien, placé au-dessus de l'aigle posé sur un foudre du revers qui va devenir l'épistème (symbole) de la dynastie Lagide.

Dans son ouvrage récemment publié, Catharine C. Lorber revient sur ce monnayage qui avait fait précédemment l'objet d'une étude d'Oreste H Zervos en 1974 (26^e émission) où il avait recensé 56 exemplaires avec 15 coins de droit. Le même auteur notait de nombreuses liaisons de coins de droit avec les autres tétradrachmes de la série (CPE I/ 36, 65 et 67). Ce type se rencontre dans plusieurs trésors (IGCH 1670, 1671 et 1675).

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), avec étiquette de Roger BLANCHET.

Cet exemplaire, outre sa provenance, la collection d'Adrien Blanchet, se trouve dans un état de conservation tout à fait exceptionnel pour ce monnayage. Son centrage remarquable, la qualité de son relief ainsi que sa superbe patine irisée en rehaussent encore l'intérêt. Autant de qualités qui en font un exemplaire particulièrement désirable, appelé à rencontrer le succès qu'il mérite et à prendre place au sein d'une collection d'exception.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

ALEXANDRE POUR DÉMÉTRIUS POLIORCÈTE



Avant la publication de l'ouvrage de Martin J. Price, *The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*, London, 1991, classer un tétradrachme de ce type relevait presque de la gageure, voire du sacerdoce. Le classement reposait toujours sur l'ouvrage ancien de Müller, publié au XIX^e siècle. Ce sont les travaux de E. T. Newell qui vont renouveler l'intérêt pour ces monnaies.

MACÉDOINE – ROYAUME DE MACÉDOINE - DÉMÉTRIUS POLIORCÈTE (301-288 AVANT J.-C.) MONNAYAGE AU NOM ET AU TYPE D'ALEXANDRE III LE GRAND

Démétrius, est le fils d'Antigone le Borgne qui fut tué à la bataille d'Ipsos en 301 avant J.-C. Il écrasa la flotte de Ptolémée à la bataille de Salamine de Chypre (La statue de la Victoire de Samothrace). Grand stratège, il reçut le surnom de Poliorcète (l'assiégeur). Roi de Macédoine après la mort de Cassandre, en 294 avant J.-C., il fut détrôné par Lysimaque et Pyrrhus et mourut prisonnier d'Antiochus en Syrie (283 avant J.-C.).

Tétradrachme, Cilicie, Tarse ou atelier incertain du sud de l'Asie Mineure, 298-295 avant J.-C.

(Ar, 17,13 g, 26,50 mm, 7 h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphie

Tête d'Héraclès à droite, coiffée de la léonté.

R/ ΒΑΣΙΛΕΩ/ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ/ (ΟΦΑΝ)

(du roi Alexandre/ Ophan).

Zeus aétophore, les jambes parallèles, assis à gauche sur un siège avec dossier, nu jusqu'à la ceinture, tenant un aigle posé sur sa main droite et un long sceptre de la main gauche ; dans le champ à gauche, un grand monogramme.

M 1598 – MP 3083b, pl. LXXXVII – Gülnar – CDP 32 p. 48 – HGCS 3.1/ 1010

Magnifique monnaie sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait d'Héraclès de toute beauté, de haut

relief, finement détaillé. Patine grise de collection avec de légers reflets dorés.

Rare. SPL

1 400€/2 500€

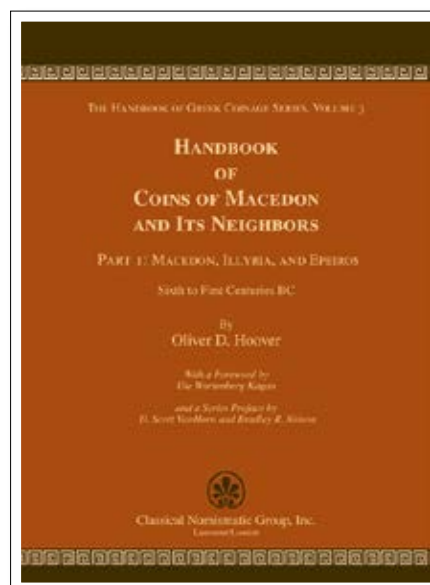
Mêmes coins que l'exemplaire de la collection Newell, CDP, p. 48, pl. IV, 1). Même coin de droit que l'exemplaire du British Museum (MP 2083 = BMC)

Précédemment, ce type de pièces était donné à Alexandre III : au droit, la léonté ne présente déjà plus une crinière régulière et parallèle ; au revers, les jambes de Zeus sont croisées. L'atelier de Tarse s'est toujours caractérisé depuis son ouverture par un style particulier. Faut-il rappeler que le monnayage personnel d'Alexandre avec Zeus aétophore au revers ne commencerait qu'après la prise de Tarse en 333 avant J.-C. Le Zeus du revers serait directement copié sur le Baaltars qui figurait sur les dernières monnaies de Mazaïos avant la chute de Darius III. Le monnayage avec la petite Niké serait obligatoirement postérieur à la mort d'Alexandre III. Néanmoins, cette victoriola rappelle peut-être la victoire d'Alexandre III sur Darius III Codoman à la bataille d'Issos en 333 avant J.-C. E. T. Newell pensait pouvoir attribuer ces monnaies à l'atelier de Tarse frappées entre 298 et 295 avant J.-C. pour Démétrius Poliorcète. Martin Price attribue ce tétradrachme à un atelier incertain de l'Asie Mineure.

*Dans l'ouvrage de référence de E. T. Newell (1886-1941) consacré au monnayage de l'Épigone, publié en 1927, *The Coinages of Demetrius Poliorcetes*, l'auteur avait recensé deux coins de droit (A/ XXXV-XXXVI) et trois coins de revers (R/ 71, 72, 73), pl. IV, 1 et 2 avec un total de 20 exemplaires. Avec notre combinaison de coins (A/ XXXV – R/ 71), nous avons 9 exemplaires. Dans l'inventaire fourni par E. T. Newell figure l'exemplaire de la collection G. Philipsen (Hirsch XXV, 22 novembre 1909 ss., n°519 présente un exemplaire de ce type avec la même masse, mais qui malheureusement n'est pas photographié car appartenant à un lot de deux pièces !*

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), avec étiquette de Roger BLANCHET.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Lh 49 : 65€



En numismatique, chaque détail a son importance. Nous en avons encore une fois la preuve avec ce rarissime statère d'or d'Alexandre III le Grand, frappé du vivant du *basileos* macédonien. En effet le type normal avec un bucrane (tête bœuf décharnée), parfois décoré de guirlandes ou de rubans pour le sacrifice, présente classiquement deux cornes identiques. Sur l'exemplaire de la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026 (bgr_1159601), dans le champ gauche de la pièce, le bucrane présente des cornes opposées, l'une normale et l'autre inversée. Tous les exemplaires recensés sont liés par les coins, au nombre actuellement de quatre, ce qui démontre bien que nous sommes en face d'une série exceptionnelle, de la plus grande rareté. Alors que les statères d'or au bucrane, attribués à l'atelier de Sardes, bien que rares, ne sont pas exceptionnels, les cornes font ici la différence et rappellent aux collectionneurs et numismates que nous sommes, que chaque détail compte, et que tout exemplaire doit être minutieusement et scrupuleusement inspecté.

**MACÉDOINE – ROYAUME DE MACÉDOINE –
ALEXANDRE III LE GRAND (336-323 AVANT J.-C.)
MONNAYAGE AU NOM
ET AU TYPE D'ALEXANDRE LE GRAND**

Alexandre III le Grand est le fils de Philippe II de Macédoine et d'Olympias. Il est né en 356 avant J.-C., au moment où les chevaux de Philippe triomphaient aux Jeux olympiques. À la mort de son père, qui périt assassiné en 336 avant J.-C., il devient roi de Macédoine à vingt ans. Il écrase de suite les Thébains et rase la ville qui s'était révoltée. En 334 avant J.-C., il passe en Asie et, après la victoire du Granique, part à la conquête de l'empire achéménide, ce qui le conduira jusqu'à Persépolis, puis aux portes de l'Inde. De retour à Babylone, en 325, il épouse Roxane qui lui donne un fils. Deux ans plus tard, il meurt sans avoir achevé son œuvre, âgé de trente-trois ans.

Statère d'or, Atelier incertain (au bucrane), Lydie, Sardes ? 332-323 avant J.-C.

(Or, 8,59 g, 18,50 mm, 12 h) étalon attique, poids théorique : 8,60 g ; 20 drachmes ou 5 tétradrachmes

QUAND LE BUCRANE FAIT LA DIFFÉRENCE



A/ Anépigraphe

Tête casquée d'Athéna à droite, coiffée du casque corinthien à aigrette, orné d'un serpent ; les cheveux tombant sur la nuque en mèches mêlées.

R/ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

(d'Alexandre)

Niké debout à gauche, les ailes déployées, tenant de la main droite une couronne et de la gauche la stylis ; dans le champ à gauche, un bucrane (les cornes orientées en bas et en haut).

M. – MP – coll. Sunrise 152 (= Triton XVIII, 2015, n° 7)

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait d'Athéna de toute beauté ainsi qu'un revers fantastique, finement détaillé. Patine de collection.

Très rare. FDC

15 000€/ 20 000€

Mêmes coins que l'exemplaire de la collection Sunrise, n°152, p. 92-93 qui était inédit lors de la publication et que ceux de la vente Tkalec du 29 février 2000, n° 39 et la vente Stacks, Bowers & Ponterio 164, n° 141. Semble être le deuxième exemplaire recensé.

La série « Price 2539 » comprend des statères de Sardes sur lesquels figure un bucrane dans le champ gauche ; toutefois, tous les exemplaires publiés de cette série présentent des bucranes dont les deux cornes sont tournées vers le haut et affichent un style général différent de celui du présent exemplaire avec les deux cornes opposées, ce qui laisse supposer que chaque série a été frappée dans des ateliers différents.

Il semble bien que l'atelier de Tarse ait été le premier à monnayer pour l'Empire après la prise de la cité en 333 avant J.-C. Pour l'or, le monnayage pourrait bien ne commencer qu'après la prise de Tyr en 332 avant J.-C. Le statère représentait la solde mensuelle d'un soldat macédonien. Un statère valait environ 30 drachmes attiques avec un ratio à 1:15. Au IV^e siècle avant J.-C., un bouleute (député) athénien touchait 6 oboles par jour ou une drachme pour une journée de session à la Boulé (Assemblée). L'atelier de Sardes ancienne capitale satrapale d'Occident pourrait avoir été l'un des premiers ateliers à frapper monnaie au nom d'Alexandre.

Sardes fut l'atelier stratégique avant 331 avant J.-C., la bataille d'Arbelès et la prise de Babylone qui déplaça le centre géographique de l'Empire à l'Est.

Le bucrane, symbole placé généralement à gauche sur les statères d'or d'Alexandre, ne se rencontre que pour la Macédoine « Amphipolis (MP 184) et Sardes (MP 2539). Dans son ouvrage consacré aux monnaies des ateliers de Sardes et de Milet, Margaret Thompson, Alexander Dracm Mints I : Sardes and Miletus, ANS, NS 16, New York, 1983, p. 8, n° 33-37b, pl. II, l'ensemble des statères présentent un bucrane normal.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

LA COLLECTION ADRIEN BLANCHET : UNE BELLE BROCHETTE DE MONNAIES GRECQUES DIVISIONNAIRES



Ce personnage, Adrien Blanchet (1866-1957), si important dans l'histoire de la numismatique, déjà évoqué dans le *Bulletin Numismatique* (BN 265, p. 28-30 sous la plume d'Arnaud Clairand), montre que ce grand savant, membre de l'Institut, était aussi un grand collectionneur. Dans la Live Auction du 22 septembre 2026, ce sont pas moins de 67 monnaies qui proviennent de sa collection, précieusement conservées dans sa famille, par ses descendants. Outre les monnaies antiques (grecques, romaines, byzantines), nous trouvons dans cette sélection des monnaies mérovingiennes, royales et féodales.

Sur ce total de 67 pièces, plus de la moitié (35 exactement) sont des monnaies grecques dont plusieurs ont déjà fait l'objet d'articles circonstanciés dans les deux derniers *Bulletins Numismatiques* (BN 265, juillet-août et 266, septembre à paraître). Si Adrien Blanchet s'est attaché à rassembler un ensemble cohérent de monnaies grecques, privilégiant toujours la qualité, parfois associée à la rareté, il a particulièrement recherché les monnaies divisionnaires, les plus petites dénominations du double victoriat à l'obole en passant par la drachme, le tétrobole, l'hémidrachme et le trihémiobole. Souvent ces monnaies délaissées dans les grandes collections ou ignorées dans les catalogues des XIX^e et XX^e siècles, vendues en lot, ont retenu l'attention de ce grand savant, pour qui chaque monnaie raconte une histoire, possède une valeur intrinsèque, présente un intérêt archéologique et numismatique. L'absence, la disparition ou la dispersion de ses archives en rend plus difficile la compréhension, la lecture et la justification des choix, mais les monnaies demeurent.

Enfin, la provenance de ces monnaies n'est pas anodine. Le renom de leur propriétaire décédé en 1957 en rehausse l'intérêt pour les musées et numismates les plus avertis. En effet, le fait d'avoir appartenu à Adrien Blanchet leur confère un intérêt particulier qui ne pourra laisser indifférents les nombreux participants de la Live Auction du 22 septembre 2026.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



UN TÉTRADRACHME D'AUTOPHRADATÈS POUR PERSÉPOLIS



La Perside est une région située le long du golfe Persique qui fait tant parler de lui aujourd'hui dont la capitale était Persépolis, l'une des capitales de satrapie achéménide. Le Palais de Darius I^{er} fut incendié par Alexandre le Grand en 331 avant J.-C. Après avoir été partie intégrante du royaume Séleucide, la région fut absorbée dans le royaume Arscide (Parthe) mais devint très vite autonome, dès Antiochus III le Grand. Le monnayage des satrapes puis celui des souverains du royaume de Perside débute au début du III^e siècle avant J.-C., vers 280 avant J.-C., après la mort de Séleucus I^{er} Soter. Cette première période prend fin avec l'Anabase d'Antiochus III le Grand (223-187 avant J.-C.) au début de son règne, quand il reconquit les territoires orientaux. Une seconde période d'indépendance pour la Perside débute après la paix d'Apamée où les satrapes perses s'émancipent à la fois de la tutelle séleucide et de celle des Parthes. Le royaume conserve une autonomie, voire une indépendance jusqu'au II^e siècle après J.-C.

ROYAUME DE PERSIDE – AUTOPHRADATÈS (III^e SIÈCLE AVANT J.-C.)

Bagadat (Baydād) semble être le premier à avoir monnayé pour la Perside avec le titre de « *frataraka* » (gouverneur ou gardien du feu). Sur le monnayage, le zoroastrisme tient une place importante et se retrouve au revers des monnaies et sera ensuite repris par les Sassanides. À Bagadat, nous avons ensuite Artaxerxes I (Ardashir), Orbozos (Vahbarz) qui précèdent Autophradatès I^{er} (Vādfradād) qui semblent occuper le III^e siècle avant J.-C. Nous n'avons que peu d'informations sur Autophradatès lui-même. Autophradatès II lui succéda à la fin du III^e siècle ou au début du II^e siècle avant J.-C., sous le contrôle séleucide.

Tétradrachme, Perside, Persépolis, c. 250-200 avant J.-C.
(Ar, 16,22 g, 30,50 mm, 7 h) étalon attique réduit, poids théorique : 16,00 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphe

Buste d'Autophradatès (Darius ?) à droite, diadémé, avec la cybrasia.

R/ Légende araméenne

Autel du feu d'Ahura-Mazda ; à gauche le roi, tourné à droite, devant lui ; un arc tendu ; dans le champ à droite, un étendard.

BMC 1 – GC 6191 (650£) - van't Haaff, Persis, 540/542 - Alram 533

Coll. Sunrise 570-571 var.

Monnaie sur un flan large, centré des deux côtés. Très beau revers, bien venu à la frappe. Joli portrait. Patine grise de collection

Rare. SUP

1 500€/ 3 000€

Monnaie surfrappée sur un tétradrachme de Bagadat (cf. CNG, Triton XXVIII, lot n° 413)

Au droit, Autophradatès, outre le diadème, est coiffé de la cybrasia qui est la coiffe traditionnelle perse, formée d'un bonnet de laine conique avec une extrémité pointue. Au revers, l'autel du feu est surmonté d'une représentation hiératique d'Ahura-Mazda, le dieu principal de la région dont Autophradatès est le gardien et se trouve représenté au revers de notre tétradrachme tourné vers lui, dans l'attitude de la proskynèse (rituel de révérence), la main droite tendue. Notre exemplaire présente une particularité avec un arc, placé devant l'autel face à l'autel.

En dehors de l'ouvrage de Jacques de Morgan (1857-1924), Manuel de numismatique orientale, Paris, 1923-1924, ainsi que du Traité des Monnaies Grecques et Romaines, publié après sa mort en 1933, nous avons à notre disposition un ouvrage beaucoup plus récent, publié sous la direction de Bradley R. Nelson, Numismatic Art of Persia, The Sunrise Collection. Parti I ; Ancient – 650 BC to AD 650, Lancaster, 2011. Dans cet ouvrage, une contribution de Wilhelm Müseler et Khodadad Rezakhani est réservée à la Perside (Persis), p. 261-290.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), avec étiquette d'Adrien BLANCHET.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Les territoires contrôlés par Lysimaque ont considérablement évolué au gré des vicissitudes politiques et militaires qui ont marqué les quatre décennies durant lesquelles il fut l'un des principaux acteurs de la période des Diadoques. Compagnon d'Alexandre III le Grand, puis l'un de ses successeurs, il s'imposa progressivement comme l'une des figures majeures de l'époque hellénistique naissante. Dès la mort du conquérant à Babylone en juin 323 avant J.-C. Lysimaque est stratège de Thrace avant de prendre le titre royal en 306 avant J.-C., à l'image des autres Diadoques, et Épigones : Cassandre, Seleucus I^{er} Soter, Ptolémée I^{er} Soter, Antigone Monophtalmos, Démétrius Poliorcète et Agathoclès pour la Sicile. Si le principal atelier, au début de son règne, fut Lysimacheia après 310 avant J.-C., les ateliers ayant monnayé en son nom propre ne commencent guère à frapper avant 301 avant J.-C., après la bataille d'Ipsos où il récupère une partie des territoires d'Antigone le Borgne, puis en 297/296 avant J.-C., après celle de Cassandre, roi de Macédoine et pour une partie de l'Asie Mineure qu'il enlève à Démétrius. Il fait de même avec les ateliers macédoniens dont il dépouille encore une fois Démétrius à partir de 288/287 avant J.-C. Son empire ne survit pas à sa mort à la bataille de Couroupédion en 281 avant J.-C.

ROYAUME DE THRACE – LYSIMAQUE
(323-281 AVANT J.-C.)
Roi (305-281 AVANT J.-C.)

Lysimaque (c. 360-281 avant J.-C.) était l'un des principaux généraux d'Alexandre. Après la mort du génial conquérant le 14 juin 323 avant J.-C., un combat fratricide opposa les Diadoques, ses successeurs. Lysimaque, d'abord favorable à la survie de l'Empire, soutient Antipater avant de devenir indépendant en 315 avant J.-C., recevant l'administration de la Thrace. En 306 avant J.-C., après la bataille navale de Salamine de Chypre, Lysimaque, imitant Antigone le Borgne, son ennemi irréductible, prend le titre de roi (Basileos), tous deux suivis par Démétrius, Ptolémée, Séleucus et Cassandre. Allié à Ptolémée, ils écrasent Antigone qui meurt à la bataille d'Ipsos en 301 avant J.-C. C'est la naissance du royaume de Thrace et le début du monnayage personnel de

Lysimaque. Il doit lutter contre Démétrius en Macédoine et en Thrace. Après 288 avant J.-C., il reste le plus puissant des monarques régnant sur l'Europe et l'Asie Mineure. Lysimaque, âgé de 80 ans, trouve la mort à la bataille de Couroupédion, en 281 avant J.-C.

Tétradrachme, Ionie, Magnésie du Méandre, 297-282/281 avant J.-C.

(Ar, 17,15 g, 29 mm, 1 h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ Anépigraphe

Tête divinisée d'Alexandre le Grand sous les traits de Zeus-Ammon, cornu et diadéme à droite.

R/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ/ Σ

(du roi Lysimaque)

Athéna nicéphore assise à gauche sur un trône, tenant une petite Niké de la main droite qui couronne le nom de Lysimaque et le coude gauche reposant sur un bouclier orné d'un masque de lion ; un monogramme dans le champ à gauche.

M. 302 – Thompson 102, 174, note 1 – Armenak Hoard 828-831 – Gülnar – HGCS 3.2/ 175e

Margaret Thompson, *The Mints of Lysimachus, Essays in Greek Coinage presented to Stanley Robinson*, Oxford 1968, p. 163-182, pl. 16-22.

Margaret Thompson, *The Armenak Hoard (IGCH 1423)*, ANS, MN 31, New York, 1986, p. 63-106, pl. 6-26

Magnifique monnaie sur un flan large, centré des deux côtés. Portrait d'Alexandre de toute beauté, bien venu à la frappe et finement détaillé. Joli revers. Patine grise avec de légers reflets bleutés et dorés.

Très rare. SPL/ SUP

2 000€/ 3 000€

LE PORTRAIT D'ALEXANDRE POUR LYSIMAQUE

Dans la note 1, p. 174, M. Thompson indique que l'ornement placé sur le trône qui prend la forme d'une feuille hiératique se rencontre aussi sur des tétradrachmes de Mytilène et d'Éphèse. Quatre exemplaires de ce type appartenaient au trésor d'Armenak (IGCH 1423, TPQ : 275-270 avant J.-C.). Malheureusement, aucun des exemplaires n'est illustré. Le style du portrait de notre tétradrachme est tout à fait exceptionnel et nous n'avons aucun exemplaire qui puisse s'en rapprocher tant au niveau du traitement des boucles que de la plastique exceptionnelle, œuvre d'un graveur confirmé et inspiré. Normalement de nombreux exemplaires de l'atelier de Magnésie ont un méandre à l'exergue ou une torche de course avec bandelette. Notre exemplaire s'identifie aisément grâce à son monogramme bien particulier, placé dans une couronne et qui semble caractériser les premières émissions au type personnel pour Lysimaque, mais qui se rencontre aussi déjà pour les « Alexandres » au nom du Diadoque.

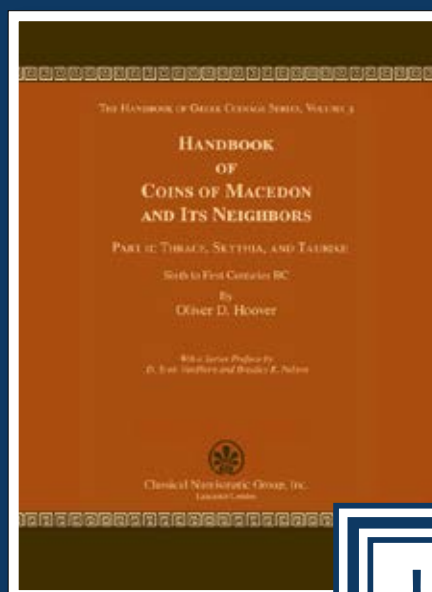
Lysimaque récupère l'atelier de Magnésie du Méandre sur Antigone le Borgne après la défaite d'Ipsos en 301 avant J.-C., où le diadoque trouve la mort. Il y frappe monnaie aux types d'Alexandre, mais à son nom avec le titre royal (basileos) ainsi que les ateliers d'Abydos, de Milet et de Sardes pour l'or mais auxquels s'ajoutent ceux de Mylasa et de Colophon pour les tétra-

drachmes soit au nom d'Alexandre ou au sien propre sans oublier ceux de Lampsaque, de Mytilène et de Téos pour les drachmes dans les mêmes conditions. À compter de 297/296 avant J.-C., avec le nouveau type monétaire et la tête divinisée d'Alexandre le Grand sous les traits du dieu Zeus Ammon (dieu de l'oasis de Siwa), il ajoute les ateliers d'Alexandrie de Troade, puis d'Éphèse pour une période très courte entre 294 et 287 avant J.-C., puis enfin à partir de 288/287 avant J.-C. Ceux d'Héraclée, Pontique, de Kios, d'Amphipolis, de Pergame, de Parion et de Smyrne, de Pella à compter de 286/285 avant J.-C., et enfin de Périnthe et d'Aenos à l'extrême fin du règne en 283/282 avant J.-C. Quant à l'atelier de Magnésie du Méandre, il fonctionne de manière continue à partir de 301 avant J.-C. jusqu'à sa mort.

Pour l'atelier de Magnésie du Méandre au type royal, nous avons de rares statères d'or, des tétradrachmes et des drachmes d'argent avec quelques liaisons de coins de droit à noter pour les tétradrachmes. Avec notre type de monogramme dans une couronne qui pourrait constituer un épisme de la cité avant l'adoption du monogramme de la cité et du méandre (grec) qui devient progressivement la marque spécifique de l'atelier, ce monogramme dans une couronne se rencontre déjà à partir de 301 avec le nom de Lysimaque et le type alexandrin.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE VOLUME 3 PART II



LH50
65€

LA VICTOIRE POUR AGATHOCLÈS !



Le tétradrachme de la Live Auction du 22 septembre 2026 n'est pas sans rappeler les plus beaux tétradrachmes, voire décadrachmes de Syracuse frappés à l'extrême fin du V^e siècle avant J.-C. Avec notre type, nous nous retrouvons un siècle plus tard. Ce n'est peut-être pas un hasard, mais un choix délibéré de son instigateur, Agathoclès, à l'image de Denys l'Ancien (405-367 avant J.-C.). Le modèle ou prototype de notre tétradrachme se trouve certainement dans le type HGCS 2/ 1347 (Tudeer II/ 106) frappé entre 400 et 390 avant J.-C. La seule différence entre les deux repose sur le fait que sur le premier, nous avons quatre dauphins, dont un placé sous la tête d'Aréthuse alors que sur notre exemplaire, nous trouvons seulement trois dauphins, que rappelle peut-être le triskèle, placé au-dessus du *kentron* du conducteur du quadriga, Agathoclès voulant ainsi rappeler les victoires de son illustre prédécesseur sur les Grecs de Sicile et les Carthaginois, lors des événements survenus entre 406/405 et 390 avant J.-C. Notre tétradrachme serait directement lié aux victoires d'Agathoclès remportées en Afrique et en Sicile, sans avoir le retentissement de celles de Denys l'Ancien. Ce serait bien une opération de communication avant la lettre !

SICILE – SYRACUSE – AGATHOCLÈS
(317-289 AVANT J.-C.)

AGATHOCLÈS – TYRAN DE SYRACUSE
(317-305 AVANT J.-C.)

Agathoclès s'était emparé du pouvoir à Syracuse en 317 avant J.-C. et avait pris le titre de roi en 305 avant J.-C. En 310, le tyran envahit l'Afrique du Nord et attaque Carthage, mais il est battu en 307 et doit se retirer en Sicile. La paix, signée l'année suivante avec l'ennemi héréditaire, consacre l'hégémonie d'Agathoclès sur toute la Sicile.

Tétradrachme, Sicile, Syracuse, Agathoclès tyran, 310-305 avant J.-C.

(Ar, 17,16 g, 26 mm, 6 h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles



A/ NI

« Νίκη », (la Victoire)

Tête de Perséphone (ou Aréthuse) à gauche, couronnée d'épis avec des boucles d'oreilles et un collier de perles, entourée de trois dauphins.

R/ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ/ (AI)

« Συρακοσιών », (de Syracuse).

Quadriga bondissant à gauche conduit par un aurige, tenant les rênes et le *kentron* ; au-dessus, triskèle ; ligne d'exergue.

Jameson 861 – ANS 634 – MIAMG 4952 (2750€) - GC 971 – HGCS 2/ 1348

M. Ierardi, *Tetradrachms of Agathocles of Syracuse*, AJN.7-8, (1995/11966), p. 42 n° 28 (A/4-R/13) (pl. 2/4 - 5/13) (17 ex.)

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait de Perséphone de toute beauté ainsi qu'un quadriga fantastique, finement détaillé. Patine grise avec de légers reflets dorés.

Rare. SPL

8 000€/ 15 000€

Ce tétradrachme commémore peut-être l'hégémonie d'Agathoclès sur la Sicile avec la présence du triskèle au revers qui symbolise la Trinacrie, autre nom de l'île. Les lettres NI peuvent se développer par Niké (Victoire). Au droit, la tête de Perséphone est, elle aussi, entourée de trois dauphins, évoquant les trois pointes de l'île. Pour l'ensemble de cette série monétaire, Michael Ierardi a recensé 16 coins de droit et 55 coins de revers et deux singletons (n° 30 et 84) avec un total de 84 combinaisons. Avec les lettres NI, sont concernés les coins de droit (A/ 3 à 7) liés au coins de revers (R/ 7 à 24). Notre exemplaire appartient au coin de droit (A/ 4). Il est lié aux coins de revers (R/ 7 à 13 et 15). Notre exemplaire correspond à la combinaison 28 (A/ 4 – R/ 13) dont 17 exemplaires sont recensés.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer Cyrène et la Cyrénaïque déjà pour Chairis dans le *Bulletin Numismatique* (BN 239, p. 24). Cyrène constituait un enjeu politique et économique pour l'Égypte de première importance. Indépendant depuis plus de deux siècles, à l'arrivée d'Alexandre en Égypte, Cyrène entra dans l'orbite macédonienne tout en gardant son autonomie, en signant un traité d'alliance avec le souverain macédonien. C'est la mort du conquérant qui modifia cette situation. C'est Cléomène de Naucratis, originaire du delta qui se retrouve en charge de l'administration financière du pays dès la conquête en 331, charge qu'il conserva jusqu'à la mort du souverain à Babylone où il se trouvait et se vit confirmer par le partage qui s'ensuivit. Accusé de nombreuses malversations et d'enrichissement personnel pendant sa gestion, Perdikkas charge Ptolémée de le contrôler et le fait mettre à mort en 322 avant J.-C. Ptolémée, devenu satrape d'Égypte, fut appelé par des exilés cyrénéens à la suite de la prise du pouvoir par Thibron, un mercenaire spartiate dans la Pentapole (Cyrène, Bérénice, Arsinoé (Tauricheira), Apollonia et Ptolémaïs). Il intervient, envoie son général Ophellas à Cyrène qui élimine Thibron et le remplace comme stratège. Ophellas conserva le pouvoir jusqu'en 313 avant J.-C., date où il fut déposé par les Cyrénéens. Ptolémée rétablit Ophellas pour une très courte période pendant laquelle il entame une campagne contre Carthage qui échoue (312-310 avant J.-C.). Magas, fils de Bérénice, beau-fils de Ptolémée s'empare de Cyrène en 308 et en devient le gouverneur pour le compte de Ptolémée. Il le reste quand Ptolémée prend le titre de *Basileos* et ce jusqu'à la mort du souverain en 283 avant J.-C. Après cette date, les relations s'enveniment avec son demi-frère, Ptolémée II Philadelphe (285-246 avant J.-C.). Souverain indépendant jusqu'à sa mort vers 250 avant J.-C., il se réconcilie avec la dynastie lagide, sa fille Bérénice est fiancée au futur Ptolémée III Évergète (246-222 avant J.-C.) qu'elle épouse en 246 après avoir fait mettre à mort son premier époux, Démétrios Kalos (Démétrius le Beau).

Pendant la période comprise entre 331 et 322 avant J.-C., pour le monnayage d'or de Cyrène, nous avons sept séries signées par : Aristis, Jason, Theupheidès et Cydis, Mélanippos, Demonax et Aristogoras, répartis dans cinq émissions. Pour la période qui nous intéresse, nous n'avons réellement qu'un magistrat, Chairis, auquel succède Polianthès, lié par les coins de droit pour une courte période, remplacé par Theupheidès et Euphris en 313 avant J.-C., puis à nouveau par Polianthès et Pheidon entre 312 et 310 avant J.-C.

CYRÉNAÏQUE – CYRÈNE - PTOLÉMÉE (322-306 AVANT J.-C.)

MONNAYAGE FRAPPÉ SOUS L'AUTORITÉ D'OPHELLAS (322-313 AVANT J.-C.)



Cyrène, ville portuaire située en Cyrénaïque, fut fondée par des colons doriens venant de l'île de Théra vers 630 avant J.-C. Ils avaient à leur tête Battus, ancêtre mythique des Battides qui régnèrent deux siècles sur Cyrène. La ville était réputée pour la culture et la récolte du silphium, l'une des plantes médicinales les plus recherchées de l'antiquité, aujourd'hui disparue. La cité, bien qu'indépendante, était dans l'orbite égyptienne.

Statère d'or décalitre, Cyrénaïque, Cyrène, 322-313 avant J.-C., gouverneur, Ophellas
(Or, 8,57 g, 20,50 mm, 12 h) étalon attique, poids théorique : 8,60 g, 20 drachmes ou 5 tétradrachmes



A/ KYPANAI-ON (de Cyrène).

Quadriga au pas passant à droite, conduit par un aurige, vêtu du chiton ; au-dessus un disque solaire.

R/ ΕΑΙΠΙΟ (Xairio)

Zeus Ammon assis à gauche tenant un aigle de la main droite et reposant le bras gauche sur le dossier de son trône ; dans le champ, à droite, un thymiatérion.

BMC 116 – B 1849 – Copenhague 1209

Lucien Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque*, Genève, 1951, p. 40-43, n° 83, pl. III

Monnaie sur un flan large, légèrement décentré au revers. Superbe quadriga, bien venu à la frappe. Joli revers, de bon style. Patine de collection.

Très rare. SUP/ TTB+

10 000€/ 20 000€

Traces de double frappe au revers avec le dédoublement du grénétis à 6 heures. Frappé avec un coin rouillé qui se détériore (cinquième état du coin de droit), indiqué par L. Naville. Les lettres de la légende de revers sont placées verticalement de haut en bas, mais certaines rétrogrades dans son écriture (alpha et rho), le n° 83 du classement de L. Naville, le seul à présenter cette particularité.

Le quadriga n'est pas sans rappeler les statères d'or de Philippe II de Macédoine frappés entre 356 et 294 avant J.-C. Le revers est peut-être inspiré par le Baaltars de Tarse ou bien par le monnayage d'argent d'Alexandre III le Grand qui représente Zeus Olympios. Le Zeus représenté sur ce statère est certainement celui dont Alexandre visita l'oracle en 332 avant J.-C. Le thymiatérion placé devant Zeus est un brûle-parfums. Lucien Naville en 1951 avait publié le catalogue de ce monnayage. Pour ce type, il avait recensé au total 63 exemplaires pour sept combinaisons avec un coin de droit et sept coins de revers. Avec notre combinaison (n° 83), nous avons 33 exemplaires. Le coin de droit a aussi été réutilisé pour la série suivante au nom de Polianthès (n° 85).

Cet exemplaire provient de MDC 18, n° 81

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Le monnayage de Syracuse est l'un des plus courants pour le V^e siècle avant J.-C., en particulier pour la période comprise en 480 et 470 avant J.-C. (cf. HGCS 2/ 1306-1307 qui regroupe en fait plus de 200 numéros (223 exactement) de l'ouvrage de référence d'Éric Boehringer, *Die Münzen von Syrakus*, Berlin, 1929). Dans un ouvrage récent, François de Callatay a repris une partie de cette classification pour la période (485-478/470) concernant les numéros 62 à 407 du classement avec 928 exemplaires, 139 coins de droit et 203 coins de revers, soit un indice caractéristique de 6,68 pour les droits, ce qui est excellent. Cependant, notre type particulier n'est recensé que par sept exemplaires avec les coins de droit 120. Notre exemplaire présente, en outre, une rare disposition épigraphique de la légende de revers, en partie rétrograde, cas unique dans sa disposition. (**ΣYP-AK-O-ΣI-ON**).

SICILE – SYRACUSE (V^e SIÈCLE AVANT J.-C.) HIÉRON TYRAN DE SYRACUSE (478-467 AVANT J.-C.)

Le gouvernement de Syracuse, fondée en 733 avant J.-C. par des colons corinthiens, fut assuré à partir de 485 avant J.-C. par Gélon, tyran de Géla depuis 491 avant J.-C. Il avait remporté une victoire aux Jeux olympiques de 488 avant J.-C. (course de chars) et rappela cette victoire en la représentant au droit du monnayage de Syracuse alors que le revers était occupé par la tête d'Aréthuse. Cette nymphe, dans la mythologie, résidait dans l'île d'Ortygie, en face de la ville de Syracuse, sous la forme d'une fontaine d'eau douce, (Virgile, *Eclog.* IV.1, X.1). Alphée, un satyre, représentant un dieu-rivière dans le Péloponnèse, près de Phylace en Arcadie, avait poursuivi Aréthuse. À sa prière, Artémis la transforma en rivière et seule la mer permit à la nymphe d'échapper au satyre. Cette légende permit d'expliquer un phénomène hydro-géographique : une rivière souterraine passe sous la mer pour déboucher dans l'île d'Ortygie. En 480 avant J.-C., les Carthaginois envahirent la Sicile mais furent vaincus par Gélon à Himère. En 478, Gélon mourut et son neveu Hiéron lui succéda.

Tétradrachme, Sicile, Syracuse, 475-470 avant J.-C.
(Ar, 17,45 g, 25 mm, 9 h) étalon attique, poids théorique : 17,28 g, 4 drachmes ou 24 oboles

A/ Anépigraphe

Bige au pas à droite, conduit par un aurige tenant les rênes et le kentron ; le bige est couronné par Niké volant à droite.

R/ ΣYP-AK-O-ΣI-ON, (légende en partie rétrograde) (de Syracuse).

Tête d'Aréthuse à droite, les cheveux relevés et retenus par un diadème de perles, entourée de quatre dauphins.

Boehringer 267 (A/ 120 – R/ 184) (5 ex.) – ANS 108 – HGCS 2/ 1307

Monnaie centrée des deux côtés. Superbe portrait d'Aréthuse. Jolie représentation du droit présentant une fine usure régulière. Patine grise avec de légers reflets dorés au revers.

Très rare. TTB+/ SUP

4 200€/ 8 500€

Cette pièce du groupe 3 est postérieure au Demareteion (Déca-drachme) d'après les travaux de C. Arnold-Biucchi qui modifie légèrement la chronologie pour descendre cette émission dans les années 475-470 avant J.-C., cf. NS 18, p.32. Ce type est postérieur à la mort de Gélon, tyran de Syracuse (478 AC.), remplacé par son neveu Hiéron. Le droit est bien le bige et non pas la tête d'Aréthuse comme le décrivaient les ouvrages anciens.

Pour notre combinaison de coins, (n° 267, A/ 120 – R/ 184) nous avons cinq exemplaires dont ceux des musées de Saint-Petersbourg, de Vienne et de Boston. Deux exemplaires sont passés en vente cher Rollin et Feuadent en novembre 1924 et chez Sambon-Canessa. Le coin de revers (R/ 184) n'a pas été réutilisé. En revanche le coin de droit est lié aux numéros 265-266 pour trois autres exemplaires soit un total de huit exemplaires pour le coin de droit. Notre type reste donc très rare.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), avec étiquette de Roger BLANCHET.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



Nomos ou statère, Lucanie, Métaponte, 430-400 avant J.-C. (Ar, 7,85 g, 22 mm, 12 h) étalon campanien, poids théorique : 8,00 g, 2 drachmes ou 12 oboles



Dans la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026, ce statère de Métaponte a retenu notre attention et non pas seulement pour sa provenance. En effet il a appartenu à Adrien Blanchet (1866-1957). Frappé dans la dernière moitié du V^e siècle avant J.-C., au moment où Métaponte participe à la fondation de la colonie panhellénique de *Thourai* (Thurium) non loin de l'antique Sybaris, détruite par les Crotoniates en 510 avant J.-C., ce *nomos* est frappé à une période qui correspond également à la guerre du Péloponnèse, qui opposa Athènes et ses alliés ou tributaires aux Spartiates et à tous ceux qui cherchaient à résister à la thalassocratie athénienne. Si le conflit se déroula plus largement en Grèce et dans le monde égéen ainsi que sur les côtes de l'Asie Mineure, il eut des prolongements jusqu'en Sicile et en Italie du Sud.

Depuis l'origine du monnayage, l'épi de blé est le symbole de la cité, son épisème, emblématique. La richesse de sa chôte (région) est réputée. C'est donc sa carte de visite qu'elle va conserver du VI^e siècle avant J.-C. jusqu'à l'occupation punique. L'épi se trouve soit au droit, soit au revers du monnayage et même incus sur les monnaies les plus anciennes.

LUCANIE – MÉTAPONTE (V^e – IV^e SIÈCLE AVANT J.-C.)

Métaponte, colonie achéenne située dans le golfe de Tarente, aurait été fondée en 773 avant J.-C. Alliée d'abord des Sybarites et des Crotoniates, elle prit ensuite possession des territoires de Siris. Après la destruction de Sybaris par Crotona en 510 avant J.-C., la cité accueillit Pythagore. Elle joua un rôle important jusqu'à la fin des guerres puniques. Métaponte participa à la fondation panhellénique de Thurium en 443 avant J.-C. Pendant la guerre du Péloponnèse, elle soutint Athènes contre Syracuse. En 334 avant J.-C., au moment de l'intervention d'Alexandre le Molosse, beau-frère d'Alexandre le Grand, ce dernier fut appelé par les Tarentins pour lutter contre les tribus d'Italie méridionale. Alexandre le Molosse établit un atelier à Métaponte. Il trouva la mort à la bataille de Pandosia en 330 avant J.-C. en luttant contre les Lucaniens et les Bruttiens. Pendant la guerre entre Rome et Pyrrhus, elle prit parti pour le second. Enfin, durant la seconde guerre Punique (221-201 avant J.-C.), elle favorisa Hannibal qui y établit son quartier général en 210 avant J.-C. après la perte de Capoue. Elle perdit définitivement son indépendance après 201 avant J.-C.

A/ Anépigraphie

Tête de Koré (Déméter) à droite, coiffée de l'ampyx avec collier et boucles d'oreille ; derrière la tête monogramme (A).

R/ META

(Métaponte)

Épi de blé sur sa tige.

ANS 298 - MIAMG 2248 (R2) (2000€) - HN Italy 1507 - HGCS 1/ 1038

Sydney P. Noe, *The Coinage of Metapontum, with Additions and Corrections by Ann Johnston*, ANS, 1984, Part II, p. 74, n° 369 (1 ex., coll. Noe 7,72 g) pl. 28

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait de Koré de toute beauté. Magnifique revers, bien venu à la frappe. Patine grise de collection.

Très rare. SUP

2 500€/ 4 800€

Exemplaire de même coin que celui de la collection de Sydney P. Noe n° 369, pl. 28

L'ensemble des exemplaires des combinaisons 366 à 389 du classement de S. P. Noe sont de mêmes coins de droit, soit quatre entrées pour 9 exemplaires (A/ 14). En revanche notre exemplaire avec le coin (R/ 18) n'est pas recensé par ailleurs. Dans son étude, François de Callatay, dans le recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques, (RQEMAC), Wetteren, 2003, p. 5-6 pour la série des nomoi (Noe 322-341 et 366-529), à la quelle appartient notre exemplaire au total, a recensé 924 statères avec 100 coins de droits soit un indice caractéristique excellent de 9,24, très proche du chiffre obtenu pour notre pièce. Ce type se rencontre dans les trésors : IGCH 1900, Tarente, découvert en 1948 qui contenait plus de 800 monnaies et dont le terminus post quem (TPQ) est fixé entre 425 et 420 avant J.-C. et celui de Paestum, inventé (trouvé) en 1858 et qui aurait été composé de plus de 1000 pièces et dont le TPQ est fixé entre 410 et 405 avant J.-C. Néanmoins notre type à l'élégante tête de Déméter qui était l'une des principales divinités de la cité (déesse des moissons) reste rare. Alors que la plupart des exemplaires de cette période se voit affubler au revers de différents symboles ou monogramme, le champ de notre exemplaire est vierge de toute empreinte.

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), étiquette de BLANCHET.

Marie BRILLANT
& Laurent SCHMITT

STATÈRE ARCHAÏQUE DE CAULONIA : LA PREMIÈRE UNION MONÉTAIRE DE L'HISTOIRE



A lors que l'Euro fêtera le 1^{er} janvier 2027, les vingt-cinq ans de son introduction physique, il n'est pas inutile de rappeler qu'il a existé dès l'Antiquité, très tôt, dans le dernier quart du VI^e siècle avant J.-C. (535/530 – 510/500 avant J.-C.), la première union monétaire regroupant au maximum dix cités de la *Magna Graeca* (Grande-Grèce, Italie du Sud) de Calabre (1), de Lucanie (7) et du Bruttium (3) qui pendant une trentaine d'années monnayèrent une série monétaire qui, outre un étalon commun (l'achéen, masse d'environ 8,00 g) présentaient le même aspect technique, à savoir incus de revers (en fait deux images superposées, l'une en relief et l'autre en creux, en argent, de même forme, mais gardant chacune leur spécificité iconographique (épissime, symbole de la cité).

Les principales cités qui utilisèrent ce système sont : Tarente (Calabre), Métaponte, Poseidonia, Siris et Pyxis, et Sybaris (Lucanie), Caulonia, Crotone et Laos (Bruttium). Nous avons aussi trois cités de Lucanie, Ami, So et et Pal/Mol qui pourraient avoir aussi frappé ce type de monnayage, les deux premiers inspirés du type de Sybaris, le dernier ayant un type bien particulier, sans que nous puissions leur donner une attribution précise. Ces monnayages sont en général rares, voire très rares pour les plus petites entités. Le *terminus post quem* de ces monnayages unis par leur étalon commun et leur mode de fabrication semble prendre fin au plus tard vers 500 avant J.-C. Il se pourrait que cette première union monétaire n'ait pas survécu à la chute de Sybaris qui fut détruite par Crotone vers 510 avant J.-C., à laquelle Milon de Crotone aurait pris part, décédé peu après. C'était un des plus grands champions des jeux grecs (pentétériques) qui avaient lieu périodiquement à tour de rôle, le tout formant un cycle (olympiques à Olympie, pythiques à Delphes, isthmiques à Corinthe, néméens à Némée).

La tradition voire le mythe, veulent imaginer dans l'introduction de cette pratique monétaire, l'intervention de Pythagore (c. 580-495 avant J.-C.), originaire de l'île de Samos, en mer Égée, qui trouva refuge à Crotone où il fonda une école phi-

losophique avant d'aller mourir à Métaponte. C'est ce grand mathématicien (à l'origine du théorème) qui pourrait avoir soufflé l'idée de la création d'un tel système censé faciliter les échanges commerciaux. Le système n'aurait pas survécu à la chute de Sybaris, jalouée par Crotone. Le terme de sybarite est devenu un nom commun qui caractérise celui qui recherche et use de tous les plaisirs de la vie, le luxe en particulier.

Bien que certaines cités aient continué dans d'autres conditions un monnayage incus, mais sur des flans plus petits et plus épais, l'ensemble de ce monnayage se caractérise par des statères ou *nomoi* de flans très larges (environ 30 mm) et très fins, donc fragiles que l'on peut rencontrer fendus, éclatés voire cassés. L'autre particularité de l'étalon achéen est que le statère ou *nomos* n'est pas divisé en deux mais trois drachmes.

BRUTTIUM – CAULONIA (VI^e SIÈCLE AVANT J.-C.)

Caulonia est une colonie achéenne fondée à la fin du VII^e siècle avant J.-C. Une autre tradition fait de Caulonia une colonie crotoniate. Caulon, fils de l'amazone Clete, serait le héros éponyme de la cité. La ville fut finalement détruite par Denys de Syracuse en 388 avant J.-C. Ses habitants furent déportés à Syracuse tandis que son territoire était annexé par les Locriens. La cité de Caulonia fut reconstruite ensuite, mais ne retrouva jamais sa renommée d'antan.

Statère, nomos, Bruttium, Caulonia, c. 530-510 avant J.-C. (Ar, 8,35, g, 31 mm, 12 h) étalon achéen, poids théorique : 8,00 g, 3 drachmes ou 18 oboles



STATÈRE ARCHAÏQUE DE CAULONIA : LA PREMIÈRE UNION MONÉTAIRE DE L'HISTOIRE

A/ KAYA

(Kaulonia).

Apollon nu, les cheveux longs tombant en longues tresses sur l'épaule, marchant à droite, tenant de la main droite relevée un rameau ; un petit personnage courant à droite, les jambes ailées, tournant la tête à gauche, tenant un rameau ; devant les jambes d'Apollon, un cerf à droite tournant la tête à gauche ; grènetis circulaire.

R/ Incus

BMC 9 -ANS 147 – MIAMG 3194 (R3) (7000€) - GC 252 – Copenhagen 1698 – HN Italy 2035-23036 - HGCS 1/1416

S. P. Noe, *The Coinage of Caulonia*, New York 1958, NS. 9, 13a - L. Lacroix, *L'apollon de Caulonia*, RBN. 105, Bruxelles 1959, p. 5-24

Magnifique monnaie, centrée des deux côtés. Très belle représentation archaïque d'Apollon. Superbe frappe incuse. Belle patine grise de collection avec de légers reflets dorés.

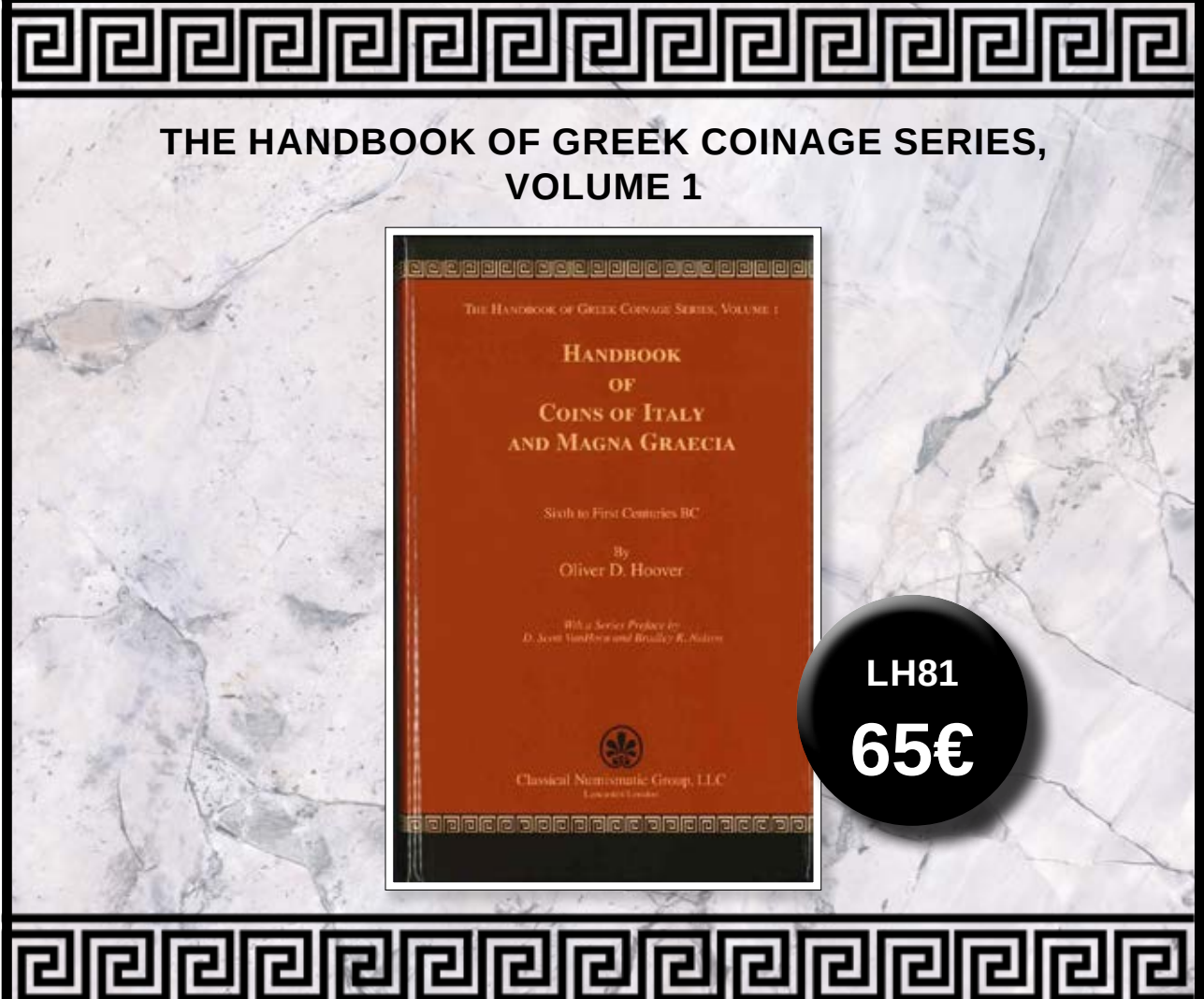
Très rare. SPL

12 000€/ 22 000€

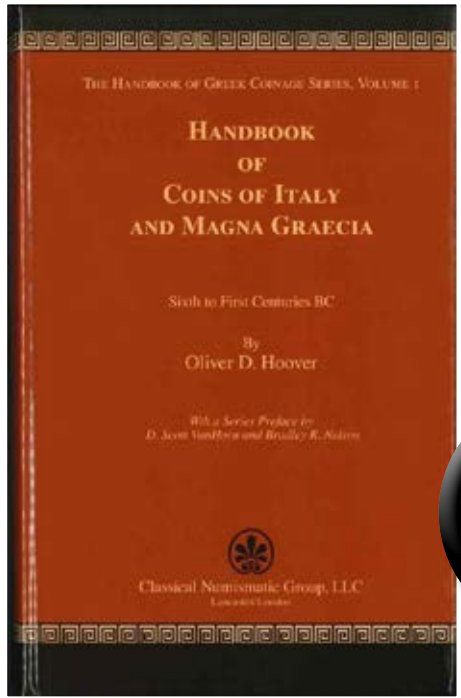
*Le monnayage aurait commencé vers 550 avant J.-C. Toutes ces cités de Lucanie et du Bruttium adoptèrent un monnayage original, frappé de façon incuse, une des premières matérialisations d'entente monétaire de l'Histoire d'Occident (Symmachia). Sur les statères archaïques de Caulonia, Apollon représente le fondateur de la cité (Archegetes). À Caulonia, le dieu portait le surnom de "katharsios", c'est-à-dire purificateur. Sur l'avant-bras gauche étendu du dieu, court le "daimôn" ou statuette cultuelle du démos. Une comparaison avec Agôn, le dieu des jeux pourrait être aussi proposée. Quand au cerf il est l'épistème de la cité. Comme aimait à le faire remarquer J. Babelon dans *Monnaies Grecques*, Paris 1966 : « Les statères archaïques incus de Caulonia sont parmi les plus beaux de cette époque, et ne le cèdent en rien à ceux de Poseidonia et de Tarente qui sont contemporains et qu'on peut leur comparer ».*

Exemplaire provenant de la collection d'Adrien BLANCHET (1866-1957), avec étiquette de Roger BLANCHET.

Marie BRILLANT & Laurent SCHMITT



THE HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 1



LH81

65€



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

LE LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES, BUSTE LAURÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1774 À MONTPELLIER (N)

Dans la live auction du 22 septembre 2026 est présenté sous le n° bry_1159358, un louis d'or aux écus ovales, buste lauré de Louis XV, frappé en 1774 à Montpellier (N) (8,11 g, 23,5 mm, 6 h.). Cette monnaie est signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 021, p. 826, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 5 767 louis d'or ont été mis en circulation suite à cinq délivrances entre le 24 mars et le 23 décembre 1774. Le poids monnayé a été de 191 marcs 7 onces 18 deniers 12 grains. Pour cette production, 31 louis d'or ont été mis en boîte.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1757 À BOURGES (Y)

Monsieur Pascal Ribière nous a gentiment adressé la photographie d'un demi-écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1757 à Bourges (Y) (13,99 g, 32,5 mm). Cette monnaie était mentionnée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 132, p. 978, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 2 demi-écus ont été mis en boîte, permettant d'estimer la production à seulement 830 exemplaires.



L'ÉCU AU PORTRAIT APOLLINIEN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1666 À BAYONNE (L) FRAPPÉ SOUS LE MAÎTRE LOUIS MARTIN (CŒUR)

Monsieur Loïc Lecat nous a adressé la photographie d'un écu au portrait apollinien de Louis XIV frappé en 1666 à Bayonne (L) sous le maître Louis Martin. Ce maître a exercé à Bayonne de 1662 à 1666 et avait pour différent un cœur placé avant le millésime. En 1666, il frappa des écus en janvier et février, mais aucun écu de ses productions n'avait été retrouvé. Cette monnaie est signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33 129, p. 441, mais n'était pas retrouvée. Elle utilise le poinçon de buste LB tel que codifié dans cet ouvrage. D'après nos recherches en archives, il monnaya durant ces deux mois 550 marcs d'argent en écus, demi-écus et douzièmes d'écu. Avec 17 écus en boîte la production est estimée à 2 689 exemplaires. Ces écus furent mis en circulation suite à une unique délivrance faite entre le 22 janvier et le 3 février 1666. Pour l'exercice de Louis Martin en 1666, le demi-écu reste à retrouver.



LE VINGTIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, BUSTE HABILLÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ DURANT LE SECOND SEMESTRE 1735 À PARIS (A)

Dans la collection Mathieu Jucquois figure un vingtième d'écu aux branches d'olivier, buste habillé de Louis XV, frappé durant le second semestre 1735 à Paris (A). Cette monnaie était signalée à partir des archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 130, p. 944, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 20 vingtièmes d'écu ont été mis en boîte, permettant d'estimer le chiffre de frappe à 48 865 exemplaires.



LE DÉPÔT MONÉTAIRE DE CURGY (SAÔNE-ET-LOIRE) (1266 - VERS 1330)



Ce dépôt monétaire a été découvert fortuitement en 2009 lors de travaux de terrassement réalisés à l'aide d'une pelle mécanique. Les monnaies étaient conservées dans une céramique dont deux tessons ont été récupérés par l'inventeur et propriétaire du terrain. Ce dernier a déclaré sa découverte au Service Régional de l'Archéologie de Dijon qui l'a fait déposer pour étude du Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France. Il a pu y faire l'objet d'une restauration par Francine N'Diaye puis d'une étude de Marc Bompaire qui a fait connaître une partie de ses conclusions lors des journées numismatiques de la Société Française de Numismatique tenues à Autun en 2022, « Le trésor monétaire de Curgy (Saône-et-Loire), vers 1330 », *BSFN*, juin 2022, n° 77-06, p. 245-250. Ce dépôt monétaire est le plus important de gros tournois découvert en France, avec 885 exemplaires. Parmi ceux-ci

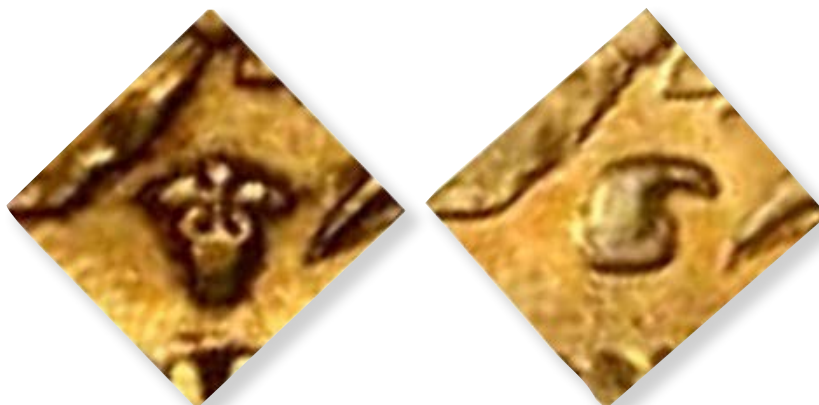
880 sont aux noms des rois de France Louis IX, Philippe III, Louis X, Philippe V, Charles IV et Philippe VI, quatre au nom de Ferri IV de Lorraine (1321-1328) et un au nom de Florent de Hollande (1256-1296). Comme l'a souligné Marc Bompaire, la personne ayant constitué ce dépôt a préféré thésauriser des gros tournois à l'O rond, plutôt que des gros à l'O long de titres plus faibles. En juin 2026, cet ensemble a été confié à la CGB pour vente et nous donne l'occasion de faire une étude par coins de ces gros tournois apportant de nombreux éléments surprenants, confirmant ou infirmant certaines datations et permettant l'attribution de certains gros à des ateliers monétaires précis. Nous proposons dans cette vente une sélection de 24 gros tournois, donc l'un des deux gros de Charles IV et un gros de Lorraine au nom de Ferri IV.

Arnaud CLAIRAND

DE 20 FRANCS OR EN 1840 À LILLE : LA FRAPPE TRÈS TARDIVE À LA CORNUE

1. INTRODUCTION

Dans les registres de production de l'atelier de Lille en 1840, il est explicitement fait mention du changement opéré à l'automne de cette année-là (Théret *et al.*, 2019). Alexandre Beaussier est remplacé par Charles Louis Dierickx. Si le premier quitte le poste de directeur de l'atelier le 9 août, il n'est officiellement remplacé que le 19 octobre par le second. La conséquence directe est une modification notable sur les monnaies produites à Lille cette année-là, puisqu'au millésime de 1840 on peut donc trouver les monnaies frappées du caducée (Beaussier) comme celles à la cornue (Dierickx). Quelle est alors la répartition potentielle entre ces deux variantes ?



Dans le registre de fabrication des espèces d'or et d'argent pour 1840 (X.Ms 33), on trouve pour l'atelier de Lille, deux lignes distinctes pour les espèces d'argent. La première est notée « Beaussier », la deuxième est notée « Dierickx ». En revanche, une seule ligne est mentionnée au nom de Beaussier pour la pièce de 20 Francs Or.

Nous avons donc repris pour cette faciale la répartition des délivrances, en complétant cette information avec la fourniture des coins pour l'administration des monnaies (Y.Ms95 et Y.Ms96).

Dans ce contexte, on notera qu'entre le 18 juillet (fourniture de 10 coins pour le revers de la pièce de 5 Francs) et le 6 novembre (fourniture de 2 coins pour le revers de la pièce de 20 Francs), il n'y a eu aucune fabrication d'outils pour l'atelier de Lille. En revanche, dans les deux derniers mois de 1840, entre novembre (soit un mois après la prise de fonction de C.L. Dierickx) et le 19 décembre, des outils pour les pièces de 20 Francs, 5 Francs, 2 Francs, 1 Franc et ½ Franc, ont été fabriqués et fournis.

2. LES TIRAGES DE LA 20 FRANCS

La 20 Francs Or est frappée à Lille de 1832 à 1846. Les productions restent limitées à quelques milliers à dizaines de milliers d'exemplaires, pour un total de 294 770 pièces mises en délivrance (Théret *et al.*, 2019).

	1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839
Q ^{ie}	25 781	31 634	41 204	31 410	8 787	10 459	12 355	21 691
	1840 cad.	1840 cor.	1841	1842	1843	1844	1845	1846
Q ^{ie}	4 508	inclus	8 482	21 600	35 295	34 168	4 994	1 402

Alexandre Beaussier est le directeur de l'atelier de Lille jusqu'en août 1840. Il est remplacé par Charles-Louis Dierickx à partir du 19 octobre de la même année. Au millésime 1840 il peut donc y avoir les deux cas de figure avec un caducée ou une cornue. Jusqu'à présent seul le tirage total de la pièce de 20 Francs est mentionné dans les différents ouvrages qui collationnent l'information (Théret *et al.*, 2019 ; *Franc poche*, 2023), en cohérence avec le registre de fabrication (X.Ms33).

La fréquence avec laquelle ces monnaies apparaissent aujourd'hui n'est pas cohérente avec les chiffres de fabrication. L'analyse de la base « archives » de Cgb.fr, ainsi qu'une interrogation faite *via* ACSearch pour ce qui est passé en vente ces dernières années chez différents professionnels (MDC, Palombo ; Künker, Monnaies d'Antan, Gadoury, Elsen, Chaponnière, Ars, Heritage...), renseignent sur la présence de 36 exemplaires 20 F 1840 W caducée pour 5 exemplaires 20 F 1840 W cornue. Ces 41 exemplaires sont à mettre en rapport avec le triple constaté pour Paris, sachant que la production pour Paris est, à ce seul millésime, de plus de 2 millions de pièces quand pour Lille on est voisin de 4 500 pièces, soit dans un rapport de plus de 450 pour les productions quand on est dans un rapport 4 à 5 pour la fréquence d'apparition. Cette sur-représentation d'un millésime rare interroge : thésaurisation, conservation quand les parisiennes auraient été refondues ?... il n'y a pas d'explication à ce stade. En revanche, ce que l'on peut immédiatement noter est la réelle existence de la pièce frappée avec le différent de C.L. Dierickx.

LES PRODUCTIONS

DE 20 FRANCS OR EN 1840 À LILLE :
LA FRAPPE TRÈS TARDIVE
À LA CORNUE

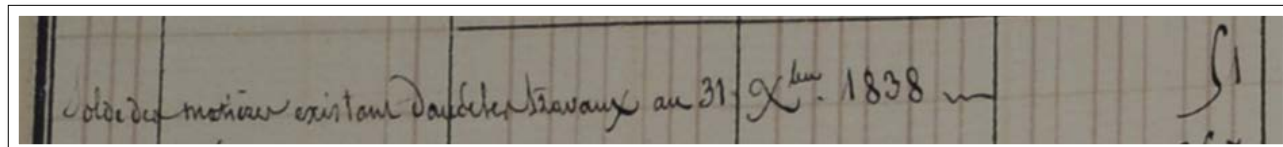
3. UN (RE)COMPTAGE PAR ANNÉE

L'étude des archives concernant cette période a permis de détailler à la fois les productions monétaires mais aussi celles des outils, et a donc permis de distinguer les différentes productions et d'en donner les tirages exacts, avec leur date de délivrance. Il a été nécessaire de revenir, autour de cette année 1840, aux productions précédentes et suivantes. Ce sont donc trois millésimes qui ont fait l'objet d'une analyse : 1839, 1840 et 1841 (X.Ms32 ; X.Ms33 ; X.Ms34 ; Y.Ms96).

Date	Coins	Délivrances	Millésime	Tirage
8 août 1839	3 revers		1839/caducée	
Octobre 1839		1 457 + 6	1839/caducée	
19 novembre 1839		663 + 6	1839/caducée	
14 décembre 1839		1 247 + 6	1839/caducée	
17 décembre 1839		632 + 6	1839/caducée	
19 février 1840		373 + 6	1839/caducée	
16 mars 1840		628 + 6	1839/caducée	22 692 ex. 1839 caducée
16 avril 1840	3 revers		1840/caducée	
18 mai 1840		488 + 6	1840/caducée	
Juin 1840		511 + 6	1840/caducée	
31 juillet 1840		1 034 + 6	1840/caducée	
31 août 1840		664 + 6	1840/caducée	
26 septembre 1840		810 + 6	1840/caducée	3 507 ex. 1840 caducée
6 novembre 1840	2 revers		1840/cornue	
26 janvier 1841		442 + 6	1840/cornue	442 ex. 1840 cornue
11 février 1841	2 revers		1840/cornue	
30 mars 1841		1 117 + 6	1841/cornue	1840 ou 1841 ?
1 ^{er} mai 1841		931 + 6	1841/cornue	
7 juillet 1841		1 597 + 6	1841/cornue	
29 septembre 1841		1 731 + 6	1841/cornue	
8 novembre 1841		1 175 + 6	1841/cornue	
12 novembre 1841	1 revers		1841/cornue	
21 décembre 1841		1 489 + 6	1841/cornue	6 923 ex. 1841 cornue

1839

Le registre de fabrication de 1839 (X.Ms32) rapporte 21 832 frappes, auxquelles il faut soustraire les 51 exemplaires enregistrés le 17 janvier 1839, mais identifiés pour solde des travaux de 1838. On arrive donc à une frappe de 21 781 ex., moins 90 pièces pour essai, soit 21 691 ex. ; en 15 délivrances.

**1840**

Le registre de fabrication de 1840 (X.Ms33) mentionne 4 550 frappes en une seule ligne identifiée au nom de Beaussier, moins 42 pièces pour essai soit 4 508 ex.

En mettant en regard les registres de fabrication et de fourniture des coins, on observe que :

- Aucun coin au millésime 1840 n'est fourni avant avril 1840. Les deux premières délivrances de 1840 n'ont en aucune manière pu être réalisées avec des coins de l'année. Elles sont donc à porter au total de 1839, soit 1 001 pièces + 12 pour essai ;
- La dernière délivrance de 1840 est datée de septembre, donc juste après le départ de Beaussier, mais bien avant l'arrivée de Dierickx, ce qui explique qu'aucune pièce de 20 Francs ne figure à son chiffre dans le registre de 1840. Il y a 5 délivrances entre mai et septembre 1840 pour un total de 3 507 pièces + 30 pièces pour essai ; différent caducée.

DE 20 FRANCS OR EN 1840 À LILLE : LA FRAPPE TRÈS TARDIVE À LA CORNUE

Le remplacement de Beaussier (caducée) par Dierickx (cornue), laisse une vacance à la direction de l'atelier entre août et octobre 1840. Dans le registre de fourniture des coins, on trouve 2 revers livrés le 6 novembre, mais sans délivrance enregistrée au dernier trimestre 1840. Cette pièce existe dans un rapport 1 pour 6 par rapport à celle marquée du caducée de Beaussier. La frappe est donc intervenue après le dernier trimestre de 1840... mais avant la fourniture des coins pour 1841.

1841

Le registre de fabrication de 1841 (X.Ms34) mentionne 8 524 exemplaires frappés, moins 42 pièces pour essai soit 8 482 ex. La première délivrance est datée du 26 janvier quand les premiers coins de 1841 ne sont fournis à l'administration que le 11 février (2 revers). Cette toute première délivrance n'a pas pu être faite avec des coins de 1841 pas encore fabriqués, mais avec ceux envoyés en toute fin d'année précédente. Une incertitude concerne la deuxième délivrance datée du 30 mars, postérieure celle-là à la fourniture des coins à l'administration. Nous n'avons toutefois pas la date d'envoi à l'atelier permettant de statuer sur les tirages exacts.

La première hypothèse est de considérer que la délivrance du 30 mars, enregistrée un mois et demi après la fabrication des coins, a été réalisée avec les coins qui venaient d'être envoyés. Donc seule la délivrance précédant la fourniture des coins est à mettre au compte de 1840 (cornue). Le tirage total pour 1840 serait alors de $3\,507 + 442 = 3\,949$ pièces.

La seconde hypothèse est de considérer les deux premières délivrances soit $442 + 1\,117 = 1\,559$ pièces (+ 12 d'essai) plus en rapport avec la présence de deux coins pour effectuer ce travail. Ce qui pourrait porter le total de 1840 à $3\,507 + 1\,559 = 5\,066$ pièces.

Ce qui fait pencher la balance vers la première hypothèse est, en plus de la date de fourniture des coins, la fréquence d'apparition des pièces frappées au caducée par rapport à celles frappées à la cornue. Nous avons vu que le rapport était d'environ 6. Dans notre deuxième hypothèse, cette valeur serait plus proche de 2, donc très loin de la fréquence d'apparition présente.

Nous retiendrons ainsi une frappe de 3 949 pièces pour la 20 Francs 1840 avec 3 507 frappes marquées du caducée de Beaussier et seulement 442 marquées de la cornue de Dierickx.

Le recensement de ces monnaies dans les ventes assurées par les professionnels ces 15 dernières années totalise 41 exemplaires, se répartissant en 36 exemplaires avec un caducée et 5 avec une cornue, soit 88 % marqués au différent de Beaussier contre 12 % à celui de Dierickx, soit à 1 % près, les proportions données par les frappes !



20 F 1840 W caducée, photo Cgb.fr



20 F 1840 W cornue, photo ACSearch

4. BILAN

Le bilan de cette production, qui n'était pas distinguée dans les ouvrages de référence, fait apparaître une monnaie d'une grande rareté, avec la 20 F 1840 W cornue et ses 442 exemplaires. La nouvelle répartition est ainsi de :

	Avant rectification	Après rectification
1839 / Caducée	21 691	22 692
1840 / Caducée	4 508	3 507
1840 / Cornue		442
1841 / Cornue	8 482	8 040
Total	34 681	34 681

Xavier BOURBON

BIBLIOGRAPHIE

X.Ms32 : *registre de fabrication or et argent*. 1839. Archives de la monnaie de Paris, Centre des Archives Economiques et Financières, Savigny le Temple.

X.Ms33 : *registre de fabrication or et argent*. 1840. Archives de la monnaie de Paris, Centre des Archives Economiques et Financières, Savigny le Temple.

X.Ms34 : *registre de fabrication or et argent*. 1841. Archives de la monnaie de Paris, Centre des Archives Economiques et Financières, Savigny le Temple.

Y.MsF96 : *Type Louis Philippe I^{er} roi des Français. Enregistrement des fournitures de coins et coussinets pour toutes les monnaies suivis les récépissés*. 2 août 1850. Archives de la monnaie de Paris, Centre des Archives Economiques et Financières, Savigny le Temple.

Théret Ph., Bourbon X., Charve Ch. & Perrin F. (2019) *Le Franc. Les monnaies les archives*. Ed. Les Cheval-légers, Paris.

DERNIER APPEL POUR LA SOUSCRIPTION À L'OUVRAGE DEDIE AUX ESSAIS DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE EN VERSION « PRESTIGE »

Philippe Thérét et Michel Taillard appuyés par les associations ADF (Amis du Franc) et ADAN (Amis des Auteurs Numismates) se sont attelés à fournir aux collectionneurs et aux professionnels de nouveaux outils pour aborder le domaine passionnant de la numismatique française de 1803 à 1870, c'est-à-dire de la création du Franc Germinal sous Napoléon Bonaparte à la chute de Napoléon III. Avec le présent ouvrage, nous sommes déjà au 5^e volume de cette série de 6 tomes entamée en 2023.

Cet ouvrage dédié à la Deuxième République est dans la toute dernière ligne droite de sa préparation et partira à l'impression mi-septembre.

À l'instar des autres livres de cette série, ce tome est publié en deux versions : une version « standard » au prix de **59 €** et une version « prestige » en nombre limité et au prix de **150 €**.

La version « Prestige » possède une couverture différenciée de la version standard, elle est en simili-tissu avec marquage à chaud doré et possède une tranche dorée.

Une souscription a été ouverte pour la version « prestige » avec le triple avantage :

- Un prix réduit à **100 euros** ;
- La possibilité d'avoir **son nom imprimé** dans la page de remerciements des souscripteurs ;
- La certitude d'avoir un exemplaire en tirage limité.

Cette souscription prend fin le **11 septembre 2025**. Il ne vous reste donc que quelques jours pour pouvoir en bénéficier. Pour les modalités de souscription, vous pouvez nous contacter (rapidement) à l'adresse mail :

tresorier_adan@amisdufranc.org

Nous sommes fiers du contenu de ce livre de 864 pages qui se compose de trois grandes parties :

- Une partie « Archives »
- Une partie « Catalogue »
- Une partie « Galerie »

L'exploitation des archives a été cruciale et les nombreux lecteurs du *Franc*, les *Monnaies*, les *Archives* devraient apprécier les nouveaux apports y compris pour les monnaies circulantes. Les amateurs d'essais découvriront les chiffres de fabrication de nombreux essais. De plus pour le concours, l'ouvrage offre des moyens très pratiques de distinguer les originaux officiels des refractions commerciales non officielles. Enfin, à travers deux chapitres dédiés, la partie « Archives » restitue comment l'histoire monétaire de notre pays rencontre celle de la Suisse et l'histoire philatélique de la France.

La partie « Catalogue », éclairée par celle des archives, a bénéficié des apports des grandes collections publiques, des ventes de différents professionnels, mais également des collectionneurs. Nous les remercions vivement pour leurs contributions

suite notamment aux différents appels dans le *Bulletin Numismatique*.

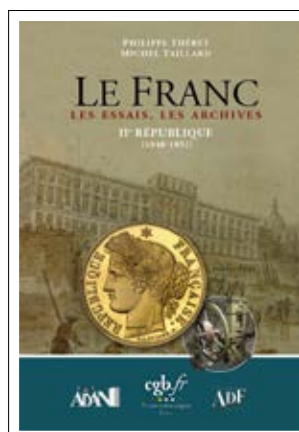
Nous avons ainsi 1089 références dans notre catalogue. Par comparaison, sur cette période précise, il y a seulement 281 références dans l'ouvrage de Guilloteau, 455 dans l'ouvrage de Mazard, 318 dans le Gadoury rouge de 1989 et 333 dans celui de 2025 !

La partie « Galerie » a été créée pour le plaisir des yeux ! Elle permet de voir des essais d'exception (en termes de rareté ou d'état) et ce de manière agrandie (que permet le format de nos ouvrages). Certains outils monétaires y sont également présentés. Les collectionneurs de monnaies circulantes moins sensibles aux essais trouveront également leur bonheur à travers les planches dédiées aux frappes circulantes en flan bruni. Cela sera l'occasion d'apprécier des détails de gravure de nos monnaies circulantes que finalement peu de collectionneurs ont eu la chance de voir !

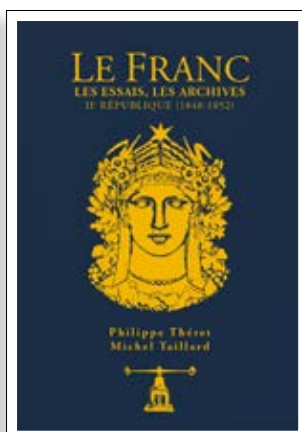
Avec 864 pages, cet ouvrage, malgré la plus courte période traitée (5 années de 1848 à 1852), constitue le livre le plus volumineux de la série !

Sans mauvaise surprise dans les délais d'impression, le livre sera disponible vers mi-novembre dans sa version « standard » et début décembre dans sa version « prestige ».

Les collectionneurs voulant éviter les frais de port pourront les retirer au salon MONEXPO à Bagnolet le 5 décembre. Les auteurs y seront présents et pourront leur dédicacer l'ouvrage.



Version « Standard »



Version « Prestige »



QUAND GENÈVE FRAPPAIT POUR BONAPARTE



Suite au traité de réunion, du 7 floréal an VII (26 avril 1798), la République de Genève est rattachée à la France. La cité devient le nouveau chef-lieu du département du Léman.

Les troupes ont envahi la cité de Calvin le 15 avril 1798 et l'ont annexée une dizaine de jours plus tard. Cette période d'occupation française est marquée par le déclin économique accompagné d'une baisse de la démographie de la cité qui se trouve touchée par la politique du blocus continental. Les Français quittent Genève le 31 décembre 1813 à l'arrivée des Autrichiens. La République de Genève est alors restaurée, validée par le premier traité de Paris et confirmée au Congrès de Vienne. Genève fait son entrée dans la Confédération helvétique le 19 mai 1815 en tant que 22^e canton.

L'atelier de Genève avec la lettre G est actif entre le 11 thermidor an VIII (30 juillet 1800) et le 23 germinal an 13 (13 avril 1805). Pendant cette période deux directeurs différents se sont succédé, Jean Darbigny entre le 11 thermidor an VIII (30 juillet 1800) et le 7 germinal an 12 (28 mars 1804) avec pour différent, un lion, puis Étienne Froidevaux du 19 frimaire an 13 (10 décembre 1804) au 23 germinal an 13 (13 avril 1805) avec pour différent, un poisson. Ce dernier continue sa carrière en tant que directeur de l'atelier de Bordeaux, conservant le même différent du 17 prairial an 13 (6 juin 1805 au 3 juillet 1809).

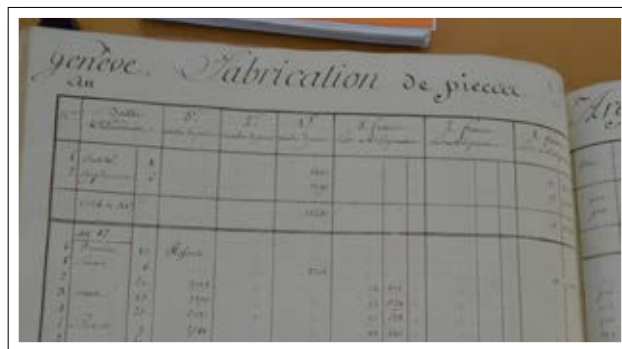
LE CONSULAT (9-10 NOVEMBRE 1799 – 18 MI-1804)

Soutenu par les partisans d'un pouvoir fort, Napoléon Bonaparte, Général victorieux des campagnes d'Italie et d'Égypte, renverse le Directoire les 18 et 19 brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799). La Révolution est finie, le destin de la France repose désormais entre les mains d'un exécutif fort.

Une nouvelle constitution, la Constitution de l'an VIII, entre en application dès le mois de décembre. Elle définit les pouvoirs et conforte Bonaparte dans son rôle d'homme fort du pays : premier Consul, à la tête de l'exécutif, il nomme aux

principales fonctions publiques, détient un certain pouvoir d'initiative en matière législative, et conserve son rôle militaire. Le Sénat, le Tribunat et le Corps législatif composent trois assemblées qui possèdent l'autre partie de la fonction législative.

Le 11 novembre 1799, Bonaparte prend une décision importante : il nomme Gaudin ministre des Finances. Celui-ci conservera son poste jusqu'au 1^{er} avril 1814, et le retrouvera pendant les Cent Jours. Rétablir les finances de l'État est la priorité numéro un du Premier Consul. Ainsi, la Banque de France est créée le 18 février 1800. Avec l'aide de la Caisse d'amortissement, le budget de la France est rétabli en 1802. Et en 1803, dans le cadre de la grande réforme monétaire, le Franc, gage de stabilité, renaît, sous le nom de Franc germinal.



Registre de fabrication

La deuxième priorité de Bonaparte est la pacification intérieure du pays mis à mal par les divisions nées de la Révolution. Pour réconcilier les Français, plusieurs mesures sont adoptées : liberté de culte, fin de la vente des biens nationaux, amnistie aux émigrés. Seul l'ouest de la France reste insoumis. Insurrections et brigandages animent cette partie du territoire et compromettent les espoirs du Premier Consul, malgré la signature d'une trêve avec les chefs chouans en novembre 1799. Cependant, avec l'appui du clergé, la Vendée est pacifiée courant 1800. L'encadrement religieux s'inscrit alors définitivement comme l'élément principal de la stabilisation de la société. Les négociations avec le Pape Pie VII aboutissent à la signature du Concordat de 1801. Soixante évêques, nommés par Bonaparte, et investis par le Pape, s'installent alors sur tout le territoire. Les prêtres catholiques, également nommés, sont désormais fonctionnarisés. Beaucoup de réfractaires se rallient, d'autres continuent d'entretenir le trouble, essentiellement en Bretagne et en Normandie, où les Royalistes, aidés par l'Angleterre, attendent l'arrivée de Louis XVIII.

À l'extérieur, un autre défi attend Bonaparte : restaurer la paix. Les Autrichiens sont défaits à Marengo le 14 juin 1800, puis à Hohenlinden le 3 décembre 1800. La Paix de Lunéville est signée le 9 février 1801. Le 25 mars 1802, la Paix d'Amiens est signée avec les Anglais.

En 1802, le Consulat prend une nouvelle direction, plus autoritaire. Les Jacobins sont écartés de la vie politique (les plus virulents sont arrêtés par Fouché, Préfet de Police), la presse est contrôlée, et les Royalistes pourchassés. C'est dans ce contexte qu'est adoptée la Constitution de l'an X : elle diminue considérablement les pouvoirs des assemblées, et nomme

QUAND GENÈVE FRAPPAIT POUR BONAPARTE

Napoléon Bonaparte Consul à vie. Les bases du premier Empire sont en place.

1 Franc, Bonaparte Premier Consul, AN XI (1803) G –
Genève, 12 631 ex.

(Ar, 5,00 g, 22,88 mm, 6 h) taille 200 au kilogramme, poids
théorique : 5,00 g, 900 %



A/ BONAPARTE PREMIER CONSUL.

Tête nue de Napoléon Bonaparte à droite ; au-dessous Tiolier
en cursif.

R/ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. /.(différent). AN XI..G.

1 / FRANC., en deux lignes, dans une couronne composée de
deux branches d'olivier, nouées à leur base par un ruban.

Tranche : légende en creux

Graveur Général : Pierre-Joseph Tiolier (1803-1816)

Graveur : Pierre-Joseph Tiolier (1763-1819)

Directeur de l'atelier : Denis Darbigny (1800-1804)

F. 200/3

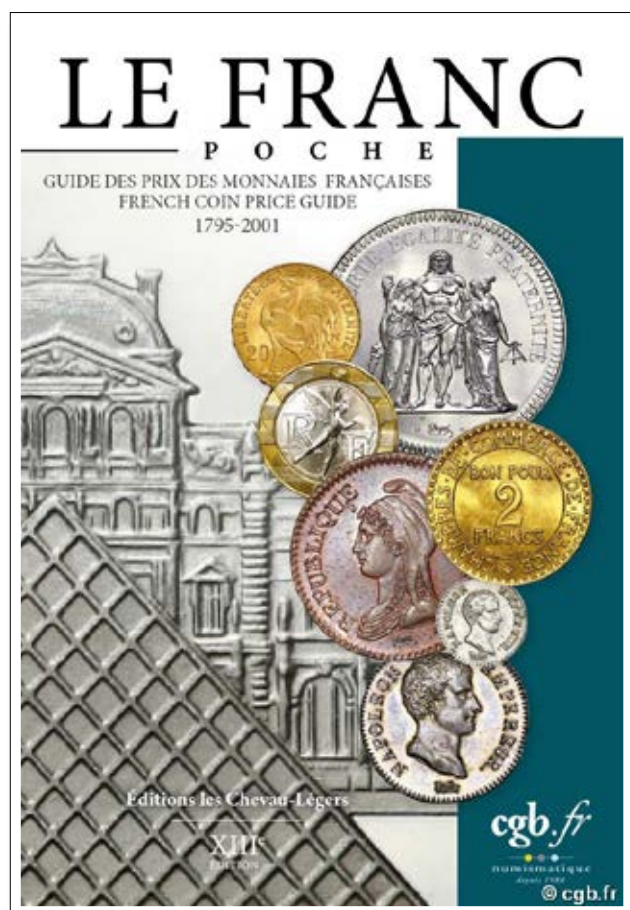
Sous coque PCGS Genuine Cleaned - UNC Detail

Très rare. SUP+/ UNC

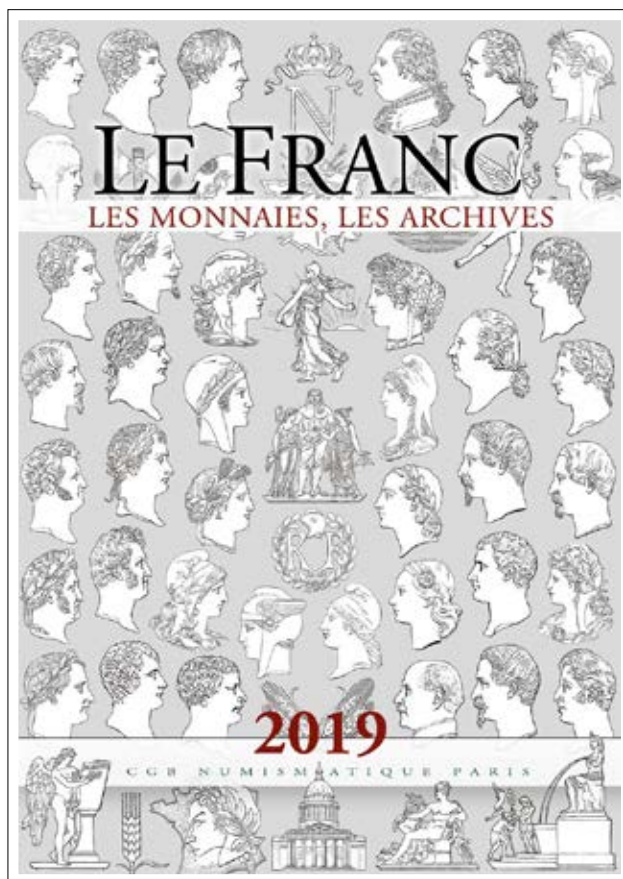
3 500€/ 5 000€

*Pour ce millésime, deux délivrances de 5 440 exemplaires
le 8 fructidor an XI (26 août 1803, octidi, jeudi) et du
6^e jour complémentaire (22 septembre 1803 ou Fête de la
Révolution) de 7 191 pièces + 12 échantillons refondus ont
été nécessaires pour réaliser le chiffre de fabrication de
12 631 pièces, soit un total de 12 631 Francs.*

Maureen CHLOUS & Laurent SCHMITT



Lf 2023 : 19,90€



Lf 2019 : 59€



Dans la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026, nous vous présentons la pièce de 20 Francs or, frappée en 1828 à Nantes (lettre, T) sous la direction de G. Laurent Olivier d'Assenoy qui fut le dernier directeur de l'atelier du 24 juillet 1825 au 16 novembre 1837. C'est aussi l'unique monnaie d'or frappée dans l'atelier pour l'ensemble du règne de Charles X. L'atelier de Nantes pour la période du Franc a fonctionné entre le 7 prairial an 4 (26 mai 1796) et le 16 novembre 1837, date de l'ordonnance de fermeture définitive de l'atelier. Pour l'or, pendant cette période, l'atelier n'a frappé que des pièces de 20 Francs, en l'an 13 T (1804-1805) (912 ex., F. 512/4) pour Napoléon I^{er}, tête nue, calendrier révolutionnaire. Pour le règne de Louis XVIII, nous avons trois millésimes associés au type, tête nue : 1818

T (16 006 ex., F. 519/13), 1819 T (8 662 ex., F. 519/13, F. 519/17) et 1820 T (5 725 ex., F. 519/22). Sous Charles X, les pièces de 20 francs furent fabriquées seulement en 1828 T (3 151 ex., F. 520/7 et 521/3). Enfin, la dernière fabrication prend place sous Louis Philippe en 1831 T (862 ex., F. 525/4, type Tiolier, tranche en relief).

CHARLES X (16 SEPTEMBRE 1830 – 2 AOÛT 1830)

Charles X, petit-fils de Louis XV et frère cadet de Louis XVI, est connu comme comte d'Artois. Il succède à Louis XVIII le 16 septembre 1824. Son règne démarre avec des mesures libérales sans suite. Charles X est le dernier roi sacré à Reims, le 29 mai 1825. Il laisse le gouvernement à Villèle qui prend des mesures réactionnaires comme la loi d'indemnisation des émigrés d'un milliard de francs-or ou le licenciement de la Garde nationale. Malgré la dissolution de la Chambre en 1821, l'opposition libérale est renforcée et, en janvier 1828, Villèle est remplacé par Martignac qui tente l'apaisement. Rapidement renvoyé en août 1829, Martignac est remplacé par un représentant des ultras, Polignac. Le roi dissout la Chambre le 16 mai 1830 mais la nouvelle chambre élue en juillet est de nouveau à majorité libérale. Charles X promulgue alors quatre ordonnances qui visent à limiter les pouvoirs et les libertés de la Chambre et tendent à suspendre la charte de 1814. Cela provoque la révolution des 27/29 juillet, plus connue sous l'appellation des « Trois Glorieuses ». Le 2 août 1830, Charles X abdique en faveur de son petit-fils Henri V, après avoir nommé Louis-Philippe lieutenant général du royaume.

Il faut rappeler que pour chaque production, 6 exemplaires ont été produits en plus de ces chiffres pour constituer un échantillon servant au jugement de la délivrance c'est-à-dire à la vérification du titre (pourcentage de métal fin), du poids et de la beauté de l'empreinte.

Nous avons voulu en savoir plus sur les raisons des refontes et là encore les archives numérisées par les ADF sont venues à notre secours au travers du registre des procès-verbaux de la Commission des Monnaies de 1828 : X.Ms197. Dans la séance du 05/09/1828, on peut y lire : « La Commission avait remarqué que les échantillons d'une fabrication de vingt francs faite à la Monnaie de Paris, et portant le numéro soixante-huit, envoyée le deux septembre, comparés aux échantillons d'une fabrication de pareilles pièces de vingt francs, faite à la Monnaie de Nantes, portant le numéro 5 envoyée le même jour, présentaient une couleur tellement différente, qu'il avait lieu d'examiner quelle pouvait être la nature de l'alliage employé dans ces deux fabrications.



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

Par ce motif la Commission avait arrêté qu'indépendamment de l'essai nécessaire pour juger les deux fabrications, le laboratoire procéderait à l'analyse des échantillons dont il s'agit ; la Commission a arrêté en outre que les résultats de cette opération seraient consignés dans le registre de ses délibérations pour y avoir recours au besoin.

Suit en conséquence la teneur du bulletin transmis par M. Darcet le jour d'hier.

« Du 4 septembre 1828

Analyses de deux pièces de vingt francs.

L'une de ces pièces était rouge (2) et paraissait être alliée presque entièrement à du cuivre, elle contenait sur 1 000 parties (terme moyen de 2 analyses) :

Or	900,25
Cuivre	95,50
Argent	4,25
	1 000,00

La 2^e pièce était jaune pâle (1) et paraissait avoir été alliée de l'argent ; on y trouve sur 1 000 parties (terme moyen de 2 analyses) :

Or	897,00
Argent	54,50
Cuivre	48,50
	1 000,00

Nota : Ces recherches ont été faites pour s'assurer si la pièce jaune dont il s'agit n'était point alliée de zinc.

Pièce jaune : n° 7. 20 F du 2 septembre 1828

Pièce rouge : n° 6. 20 F idem » »

L'analyse ci-dessus retranscrite permet de comprendre au passage la refonte de la production n° 5 de 20 Francs à Nantes : elle a un titre en or de 897 millièmes soit 3 millièmes en dessous de la valeur cible. La tolérance n'étant que de 1 millième, il est logique qu'elle ait été refondue.

Ce qui est par ailleurs intéressant est l'usage de l'argent comme alliage par le directeur de Nantes, ce qui n'est pas dans son intérêt financier... L'a-t-il également fait pour les délivrances qui ont respecté le titrage en or ?

20 Francs or, 1828 T – Nantes, 3.151 ex., matrice à 4 feuilles et demie

(Or, 6,45 g, 21 mm, 6 h)



A/ CHARLES X - ROI DE FRANCE

Tête nue de Charles X à droite ; signé MICHAUT. le long de la ligne de buste / T cursif au-dessous.

R/ 20 - F// (Mm) 1828 T

Écu de France couronné et valeur faciale entre deux branches d'olivier.

Tranche : inscrite en creux : (lis) DOMINE SALVUM FAC REGEM

Graveur général : Nicolas-Pierre Tiolier (1816-1842)

Graveur : Auguste-François Michaut (1786-1879)

Maître de l'atelier : G. Laurent Olivier d'Assenoy (1826-1835) (branche d'olivier)

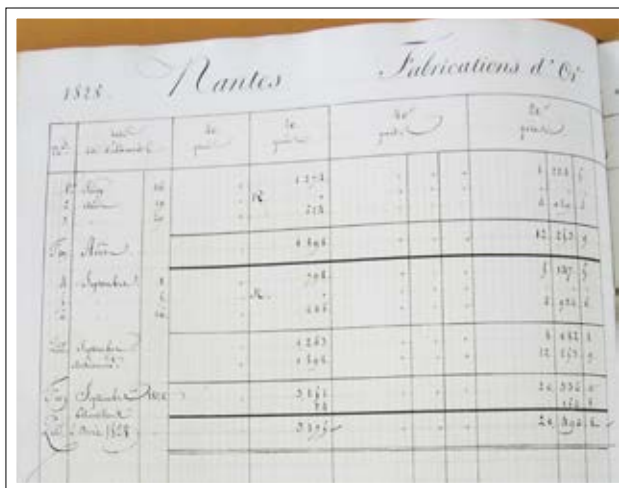
F. 520/9 cf. le Franc 2019, F. 520 ; le Franc Poche 2023, F. 520/7 (matrice de revers à quatre feuilles et demie) et F. 520/4 (matrice de revers à cinq feuilles).

Sous coque NGC AU58

Très rare. SUP/ AU 58

4 000€/5 500€

Exemplaire avec la matrice du revers à quatre feuilles et demie.



Registre de délivrance

Pour l'or, c'est la seule dénomination et millésime frappés pour l'atelier de Nantes. En argent toutes les coupures du 1/4 de Franc à la pièce de 5 Franc ont été frappées en 1828 à Nantes.

Concernant la 1828 T, il faut toutefois noter que malgré son faible tirage, il en existe deux variantes avec matrice de revers à 4 feuilles et demie et matrice du revers à cinq feuilles (cf. Le Franc, les Monnaies, les Archives, p. 404, détail photo). Il nous a paru alors intéressant de consulter les Amis du Franc (ADF) afin d'en savoir plus sur les délivrances en 20 Francs à Nantes en 1828. En effet l'association a un patrimoine de près de 150 000 photos représentant environ 250 000 pages d'archives monétaires numérisées.

Parmi ces archives numérisées figure le registre des délivrances de 1828 (X. Ms20) ; Ce dernier nous apprend que pour atteindre ce chiffre pourtant faible de 3 151 exemplaires et 24 échantillons, 6 productions ont été effectuées avec 4 délivrances effectives et 2 refontes !

16/06/1828 : 1 274 exemplaires

19/08/1828 : refonte

29/08/1828 : 624 exemplaires

01/09/1828 : 798 exemplaires

05/09/1828 : refonte

16/09/1828 : 455 exemplaires

Maureen CHLOUS & Laurent SCHMITT

Nous remercions les Amis du Franc (ADF) et Philippe Thérêt pour l'aide qu'ils nous ont apportée afin de produire cet article.

1830, QUAND CHARLES X VOULAIT UNE 100 FRANCS OR !



Dans la prochaine vente du 22 septembre 2026, figure un très intéressant essai de 100 Francs de Charles X en cuivre dont nous vous donnons ci-dessous la description.

Essai de 100 Francs, 1830, Monnaie de Paris
(Cu, 17,23 g, 34 mm, 6 h)



A/ Charles X ROI DE FRANCE.

Tête nue de Charles X à droite, avec la base du buste large, sans signature, entouré d'un grènetis à l'avert.

R/ 100 FRANCS / ESSAIS. / 1830 / différent graveur

Trois fleurs de lys ; dessous, sur trois lignes 100 FRANCS / ESSAIS. / 1830 ; dessous le différent ancre sous lampe antique de Auguste-François Michaut.

Tranche : lisse

Graveur : Auguste François Michaut (1786-1879)

T.T. 3070b1 – Mazarin 887a – VG 2671 var. (métal) – G 1123

Présence de griffures dans les champs au-dessus du « 100 »
(à gauche des fleurs de lys).

Très rare. TTB

750€/ 1500€

C'est seulement la seconde fois que nous proposons un exemplaire à la vente !

Philippe Thérêt nous a autorisés à reprendre dans les colonnes du *Bulletin Numismatique* ses travaux de recherche en archives qui ont été publiés en 2024 dans *Le Franc, les Essais, les Archives, Charles X (1824-1830)*, Cgb.fr, Paris, 2024.

Sur la fin du règne de Charles X, des essais sont menés pour introduire deux nouvelles faciales en or : la 10 Francs et la 100 Francs.

Le ministère des Finances est en effet régulièrement interpellé pour introduire des pièces de 10 francs et de 100 francs.

La Commission des Monnaies confie le travail de réalisation des empreintes de 10 et 100 F à Tiolier. Mais Michaut en a connaissance et propose ses services.

Lettre du 27 mai 1830 de De Sussy au ministre des Finances :
« Votre Excellence m'a fait connaître par sa lettre du 26 de ce mois que le Sr Michaut venait de lui adresser une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation de graver les types des 2 nouvelles pièces d'or de 10 et de 100F, que la Commission des Monnaies propose de faire fabriquer.

Vous avez bien voulu, Mgr, me dire que les 2 pièces gravées par M. Tiolier, et dont j'ai eu l'honneur de vous remettre 3 épreuves pour essais, seraient soumises samedi prochain à l'examen du conseil des ministres.

Si l'opinion de M. le Baron Gérard, 1^{er} Peintre du Roi, sur la parfaite exécution de ce travail sous le rapport de la ressemblance, est partagée par S.M., par S.A.R. Mr le Dauphin et par ses ministres, V.E. pensera sans doute qu'il n'y a pas lieu de faire appel au talent d'un autre graveur, car la supériorité de ce 2^e travail pourrait à son tour être mise en question ; ce qui éveillerait les prétentions d'un 3^e, d'un 4^e artiste, et ouvrirait ainsi une espèce de concours dont les moindres inconvénients seraient les dépenses et la perte de temps.

La tête de S.M. gravée par M. Tiolier a été adoptée par le gouvernement comme type de la monnaie de bronze envoyée aux colonies. Les retouches déjà faites à cette auguste effigie pour l'exécution des pièces d'or de 10 et de 100F, ont paru assez heureuses pour n'en laisser à désirer qu'une très légère qu'a indiquée lui-même le Baron Gérard.

La Commission des Monnaies pense donc que si le Roi et le conseil des ministres sont satisfaits du travail de cet artiste, les pièces d'or dont il s'agit pourront être bientôt mises en circulation, sans avoir égard à la demande du Sr Michaut ».

Le ministre des Finances répond le 01 juin 1830 : « En réponse, Monsieur le Comte, à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 26 du mois dernier, pour vous donner connaissance de la demande que faisait le S. Michaut à l'effet d'être autorisé à graver les types des deux nouvelles pièces d'or de 100 francs et de dix francs, vous me faites observer que, d'après la belle exécution des pièces gravées par le S. Tiolier dont vous m'avez remis des épreuves, il ne vous paraît pas utile de faire un appel aux talents d'un autre graveur ; vous ajoutez de plus qu'admettre la demande du S. Michaut ce serait éveiller les prétentions d'autres artistes et

1830, QUAND CHARLES X VOULAIT UNE 100 FRANCS OR !

ouvrir une espèce de concours dont le moindre inconvénient serait la dépense et la perte de temps.

Le Gouvernement, Monsieur le Comte, doit attacher un trop grand prix à la perfection de ses monnaies pour refuser les offres d'un artiste qui dans deux concours successifs a obtenu la préférence sur ses concurrents. L'admission de la demande de M. Michaut à titre d'essai, ne doit entraîner aucune dépense, et je l'ai informé que l'autorisation que je lui donne de présenter des types pour les deux nouvelles pièces ne lui conférera aucun droit à réclamer une indemnité pour ce travail dans le cas où il ne serait pas susceptible d'être adopté ».

Michaut est ainsi autorisé à participer.

Lettre du 07 juillet 1830 de De Sussy adressée aux deux candidats pour cette faciale, Tiolier et Michaut : « S.E. le ministre des Finances compte recevoir très prochainement le résultat de votre travail. Je vous prie en conséquence de me remettre vos 2 coins des pièces de 10F & 100F, ce jeudi 15, pour que le lendemain, ils puissent, en votre présence, et en celle de la Commission, être tirés au balancier.

Vous voudrez bien déposer en même temps à la Commission tout ce qui aura servi à l'examen de votre travail, tels que matrices, poinçons, coins d'essai, et me faire connaître par écrit le prix que vous mettrez à vos 2 coins, pour que je puisse en rendre compte à S.E., en lui proposant le moyen de pourvoir à cette dépense ».

Le 23 juillet 1830 Michaut écrit à De Sussy : « Monsieur le Comte, je ne peux remettre que la virole du 10 fr, le coin de la pièce de 100 francs vient à l'instant de casser à la trempe. Croyez à l'empressement que je vais mettre à réparer ce fâcheux accident ».

Mais les 27, 28 et 29 juillet se déroule la « Révolution de Juillet » qui amène Charles X à abdiquer le 02 août 1830.

Michaut et Tiolier s'inquiètent alors de leurs indemnités.

Michaut écrit le 12 août 1830 : « Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser une épreuve de la pièce de 100 francs, terminée. J'y joins le poinçon général avec deux coins de service de tête et un du revers.

Ce travail, autorisé par le ministre des Finances ainsi que la pièce de 10 francs très avancée déjà est le résultat d'une assiduité continue de plus de deux mois ; j'ai besoin d'espérer qu'il vous satisfera ainsi que le ministre et que mes efforts et mes dépenses, me mériteront une indemnité en rapport avec la perte probable que je dois aux circonstances.

Puisque, par une décision de laquelle je n'appellerai pas, je suis privé de l'espoir de graver une troisième monnaie, ce serait pour moi une compensation, que je crois mériter d'être nommé à la place de Conservateur des Coins au Cabinet des médailles ».

Le 27 août 1830, le Président de la Commission écrit à Michaut : « J'ai reçu hier 26, avec votre lettre datée du 12, votre coin de tête de la pièce de 100F, ensemble le poinçon original et coin de service de la même tête, avec un coin cassé, que vous désignez comme coin de revers, et portant une légende inusitée... ».

Dans une lettre du 09 octobre 1830 de la Commission au ministre des Finances, on peut lire : « ... Les événements du

mois de juillet et la déchéance de Charles X qui en a été la suite, rendant inutile le travail simultané des 2 artistes, et il ne peut y avoir lieu d'examiner aujourd'hui le quel l'aurait emporté sur l'autre ».

Revenons à l'exemplaire qui sera en vente le 22 septembre 2026. Cette épreuve est non signée à l'avant mais le graveur est bien Michaut comme l'attestent les archives et les étiquettes des socles des outils monétaires détenus dans les réserves du musée monétaire de la Monnaie de Paris. Elle est néanmoins « signée » au revers par la présence d'un différent mêlant une lampe à huile et une ancre. Michaut a d'ailleurs utilisé ce différent sur les monnaies qu'il a gravées pour les Pays-Bas et sur certaines de ses médailles.

En plus de cet exemplaire, nous ne connaissons que celui issu de la descendance de Michaut, en état SUP62, qui fut vendu 721 euros lors de la vente CGB du 12 décembre 2017. Mais en 2017, les archives n'avaient pas éclairé l'importance et le contexte de cet essai.

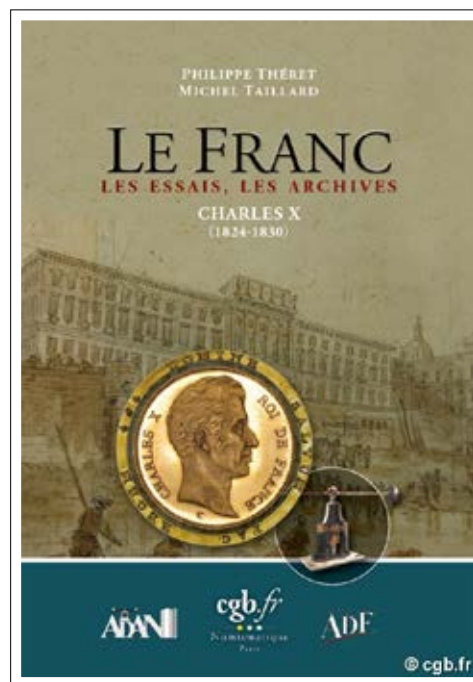
Philippe Thérêt nous informe par ailleurs que cet essai en cuivre est absent des grandes collections publiques (Monnaie de Paris, musée Carnavalet-Histoire de Paris, BnF, Banque de France...).

C'est donc une vraie rareté frappée sous le règne de Charles X qui est présentée à la vente !

Maureen CHLOUS & Laurent SCHMITT

RÉFÉRENCES

- Archives de la Monnaie de Paris, Centre des Archives Économiques et Financières, Savigny le Temple. Série G : les concours monétaires. Dossier G-2 (1830-1850).
- Ouvrage *Le Franc, les Essais, les Archives, Charles X (1824-1830)*.



Lf29 : 59€

UNE PIÈCE COMMÉMORATIVE DE 2€ MONÉGASQUE FRAPPÉE EN 2026

Depuis 2011, la Principauté de Monaco fait frapper chaque année, conformément à la réglementation européenne concernant les émissions de monnaies libellées en euros, une pièce de 2€ commémorative évoquant des moments, des événements ou des personnages importants et significatifs de l'histoire de Monaco.

Deux exceptions seulement. En 2014, pas de pièce de 2€ en raison de la frappe d'une monnaie d'argent de 10€ évoquant le monnayage du prince Louis II pour commémorer le centenaire de la guerre 1914-1918 que le futur Louis II fit en entier comme officier volontaire dans l'armée française. Capitaine à son engagement en 1914, il termina lieutenant-colonel et fut promu général de brigade à son avènement en 1922 (général de division en 1939).

L'an dernier en 2025 où les voyages des enfants jumeaux princiers, Gabriella et Jacques, dans les anciens fiefs des Grimaldi dont ils portent les titres (comtesse de Carladez pour Gabriella et marquis des Baux pour Jacques) ont donné lieu à la frappe de deux pièces de 2€ consacrées respectivement au comté de Carladez et au marquisat des Baux.

En 2026, les autorités de la Principauté ont décidé de revenir à une seule pièce de 2€ avec un motif de continuité mettant en valeur les anciens fiefs des Grimaldi. Le plus important était le duché-pairie de Valentinois, titre réservé au prince de Monaco.

Le duché de Valentinois, assorti de la pairie, était le fief français le plus important que le roi de France Louis XIII donna en 1641, au prince Honoré II, dans le cadre du traité de Péronne (septembre 1641) qui demeure la pierre angulaire des relations privilégiées franco-monégasques toujours en vigueur aujourd'hui. En choisissant de nouer ces relations privilégiées avec la France, ce qui mettait fin à plus d'un siècle de relations privilégiées entre l'Espagne et Monaco, Honoré II suscita le violent courroux du roi d'Espagne Philippe III alors en guerre avec la France depuis 1635. Philippe IV décida alors de confisquer les fiefs qu'Honoré II possédait en Italie du Sud et Louis XIII s'engagea, par le traité de Péronne, à indemniser Honoré II en lui donnant des fiefs français en compensation. Ces fiefs français furent le duché-pairie de Valentinois, le marquisat des Baux, le comté de Carladez, la baronnie des Buis (aujourd'hui Buis-les-Baronnies dans la Drôme) et la seigneurie de Saint-Rémy de Provence pour les principaux fiefs, avec quelques petites terres complémentaires.

Le duché-pairie de Valentinois était le plus important des fiefs donnés par Louis XIII. Contrairement aux apparences, la ville de Valence ne faisait pas partie de ce duché car elle était une possession de l'évêque de Valence qui y battit monnaie. La ville la plus importante du duché de Valentinois était *Montélimar*, aujourd'hui ville du nougat, autrefois siège d'un atelier monétaire. La pièce de 2€, dont la diffusion a commencé par le musée des Timbres et des Monnaies de Monaco, montre donc comme motif un bâtiment de Montélimar.



Ce bâtiment est l'église Sainte-Croix de Montélimar, dont on peut admirer le clocher. Cette église, où Honoré II fut accueilli en 1646 lorsqu'il prit possession de son duché de Valentinois en entrant de manière solennelle dans Montélimar, capitale de son duché de Valentinois. On remarquera que cette église est entourée de la légende MONACO et DUCHÉ DE VALENTINOIS, ainsi que du millésime 2026, des fusées des Grimaldi (présentes sur les monnaies de Monaco, spécifiées « de collection », depuis 2003). Un dernier élément est visible : c'est un « monde croisé » appelé également « globe crucigère » qui était le différent de l'atelier monétaire royal de Montélimar au XVI^e siècle.

Comme toutes les pièces de 2€ commémoratives monégasques frappées depuis 2011, cette monnaie est très belle et très soignée. Elle a été frappée en BE (Belle Épreuve) à 15 000 exemplaires. On peut l'acquérir au prix de départ de 150€ auprès du musée des Timbres et des Monnaies de Monaco.

Rappelons que ce musée, situé sur les Terrasses de Fontvieille à 98000 Monaco, a accueilli en novembre 2023 une magnifique exposition numismatique intitulée : « le duché-pairie de Valentinois ancien fief des Grimaldi. Préhistoire numismatique ». Cette exposition s'est tenue sous la direction de son commissaire, le professeur Jean-Louis Charlet, membre de la Commission consultative des collection princières de timbres

UNE PIÈCE COMMÉMORATIVE DE 2€ MONÉGASQUE FRAPPÉE EN 2026

et de monnaies, ainsi que membre du comité de gestion du musée des Timbres et des Monnaies.

Des exemplaires du beau catalogue de cette exposition sont encore disponibles au musée des Timbres et des Monnaies où on peut les acquérir. Les monnaies exposées étaient celles de l'ancienne collection Régis Chareyron, décédé en 2015, acquises par S. A. S. le prince de Monaco pour la collection princière.



Cette collection vient de s'enrichir d'un très rare et magnifique exemplaire du demi-écu d'argent de Charles II de Gon-

zague, duc de Mantoue frappé à Arches-Charleville en 1653. Cet exemplaire, qui est le plus beau connu après celui (extraordinaire et FDC) du Cabinet des Médailles de France (BnF Paris), provient de la collection Bastien Mikolajack. Il a été présenté à la Société française de numismatique en février 2023 et publié dans le BSFN n°81/02 de février 2026. Il s'agit d'un don très généreux de la société monégasque MDC (Nicolas Gimbert, Maxime Tobola, Stephan Sombart) à la collection princière déjà riche en monnaies des Gonzague, ducs de Rethel, frappées à Charleville.

Christian CHARLET

N.B. Dans mon article précédent sur les médailles franco-algériennes de P.-R. Bauquis, l'absence d'une ligne a mélangé les médailles photos nos 9, 10 et 11. La photo 11 est bien celle de la médaille de Paul Belmondo tandis que la médaille photo n°10 est celle de la création de l'OCRS et la médaille photo n°9 celle du centenaire de l'Algérie française, seconde médaille de cet anniversaire.

DIVERSIFIEZ VOTRE PATRIMOINE



EN ACHETANT
AUPRÈS DE

cgb.fr

Numismatique
Paris






À SANTIAGO : ERREUR OU NORMAL ?



CHILI - CAPITAINERIE GÉNÉRALE DU CHILI
- FERDINAND VII
(19 MARS- 5 MAI 1808
PUIS 11 DÉCEMBRE 1813 - 29 SEPTEMBRE 1833)

Ferdinand VII (13 octobre 1784-29 septembre 1833) est le fils aîné de Charles IV et de Marie-Louise de Parme. Prince des Asturies, il s'oppose à Godoy, favori de sa mère et premier ministre. Son père abdique en sa faveur après le soulèvement d'Aranjuez (19/03/1808). Les troupes françaises commandées par Murat investissent Madrid le 1^{er} mai 1808. Le 2 mai, « Dos de Mayo » immortalisé par Goya, le peuple se soulève. La répression est terrible. Le 5, par le traité de Bayonne, Charles IV abdique et Ferdinand VII renonce au trône. Le 6 juin, Napoléon choisit son frère Joseph pour régner sur l'Espagne. C'est le début de la guerre d'Espagne qui est la première défaite de Napoléon I^{er}. Le 11 décembre 1813, le traité de Valençay rend la couronne à Ferdinand VII qui était prisonnier depuis 1808. Rentré en Espagne en 1814, il gouverne en monarque absolu. Il perd les colonies d'Amérique. Il doit établir une constitution libérale en 1820. Il peut rétablir le pouvoir absolu grâce à l'intervention française en 1823 du duc d'Angoulême. Marié quatre fois, il abolit la loi salique en faveur de sa fille unique, Isabelle, au détriment de son frère Charles, origine des guerres carlistes du XIX^e siècle. Il meurt en 1833.

Le Chili avait été conquis dès 1536 par Diego de Almagro (1475-1538), lieutenant de Francisco Pizarro (1478-1541), assassiné par les partisans du fils d'Almagro. Santiago est fondée le 12 février 1541 par Pedro de Valdivia (1497-1553) sous le vocable de Santiago del Nuevo Extremo (Santiago de la Nouvelle Extrémadure) en l'honneur de Saint-Jacques de Compostelle et de la région d'origine de son fondateur, premier capitaine-général du Chili.

Suite à l'abdication de Ferdinand VII en mai 1808, la capitainerie du Chili déclare son indépendance le 18 septembre 1810. Mais ce n'est que le 2 février 1818 que l'indépendance du Chili est proclamée après que Bernardo O'Higgins (1778-1842) et José de San Martín (1778-1850) aient livré de durs combats entre 1814, 1817 et 1818 contre les Royalistes. O'Higgins devient le premier dirigeant du Chili de 1818 à 1823, avant de s'exiler au Pérou où il mourra.

8 Escudos, 1816 S° - Santiago, 30 000 ex.
(Or, 26,87 g, 37 mm, 12 h) poids théorique : 27,07 g, 875‰, 108 reales



A/ FERDIN. VII. D. G. - HISP. ET IND. R./1816.

« *Ferdinandus septimum Dei Gratia Hispaniarum et Indiarum Rex* », (Ferdinand VII par la grâce de Dieu, roi d'Espagne et des Indes).

Buste de Charles IV à droite avec le collier de l'ordre de la Toison d'or.

R/ IN UTROQ. FELIX. -AUSPICE. DEO/ S (sous un anneau) -F.J.

« *In Utroque Felix Auspice Deo* », (Sous le regard de Dieu dans un monde et l'autre).

Écu couronné écartelé en dix pièces : 1 Aragon, 2 Aragon-Sicile, 3 Autriche, 4 Bourgogne moderne, 5 Parme, 6 Toscane, 7 Bourgogne ancien, 8 Flandre, 9 Tyrol, 10 Brabant ; et posé sur le tout écartelé aux 1 et 4 de Castille, aux 2 et 3 de Léon, enté de Grenade ; sur le tout, écu de Bourbon ; le tout entouré du collier de l'ordre de la Toison d'or. 8 – S.

Tranche : striée.

Directeurs, F. J. = Francisco Rodriguez Brochero et Jose Maria de Bobadilla (1803-1817)

Calico 1873 – KM/ WC. 19/ 78 – Fr. 29 (4500\$)

Monnaie frappée sur un flan irrégulier et nettoyée.

Très rare. TB+/ TTB

3 000€/ 5 000€

Comme sur de nombreuses monnaies des ateliers espagnols d'Amérique Latine, l'avvers est figuré par le buste de Charles IV.

Ce type est rare pour Ferdinand VII et existe pour 1808, 1809, 1810 et 1811, date à partir de laquelle l'effigie change jusqu'en 1817. Les exemplaires avec la première effigie, comme la nôtre, sont rares. En effet, les premières pièces frappées au nom de Ferdinand VII représentent son buste juvénile. Il est remplacé, à partir de 1811 et jusqu'en 1817, fin de la fabrication des espèces espagnoles avec le buste de son père, Charles IV qui a abdiqué en sa faveur en 1808. Les premières pièces du Chili indépendant sont frappées à partir de 1818. Pour notre type, il est fabriqué de 1811 à 1817 sans discontinuité sous la direction de Francisco Rodriguez Brochero et Jose Maria de Bobadilla (1803-1817). Plusieurs variantes existent pour le millésime 1817, dernière année de la domination espagnole sur le pays.

Pauline BRILLANT & Laurent SCHMITT

ROUBLE EXCEPTIONNEL POUR PAUL I^{ER}



Dans la prochaine Live Auction du 22 septembre 2026 cette pièce russe pour Paul I^{er} a retenu notre attention à cause de son type (Albertus) et de sa masse, beaucoup plus lourde que le Rouble traditionnel dont la masse est de 20,73 g au début du règne de Paul I^{er}. Ce type très rare ne fut fabriqué qu'en 1796, destiné au commerce international, avec l'Allemagne et le Levant.

RUSSIE – PAUL I^{ER} (1796-1801)

Paul I^{er} (1^{er} octobre 1754 - 23 mars 1801), est le fils de Catherine II et de Pierre III. Duc de Holstein-Gottorp à la mort de son père (1762-1773), puis comte d'Oldenbourg (en 1773). Tsarévitch de Russie (1762-1796), il succéda à sa mère le 17 mars 1796. Il fut aussi le Grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte de 1798 à 1801. Il fut le père d'Alexandre I^{er}, de Constantin et de Nicolas I^{er}. Il fut assassiné, peut-être à l'instigation de son fils aîné qui lui succéda.

« **Albertus** » Rouble, 1796, Saint-Petersbourg
(Ar, 29,35 g, 41 mm, 12 h) poids théorique : 29,25 g, titre : 868 ‰



A/ 1796 ГОДА / Б М
Aigle bicéphale couronné.

R/ НЕ НАМЪ / НЕ НАМЪ / А ИМЯНИ / ТВОЕМУ
(Pas à nous, pas à nous, mais à ton Nom)

dans un cartouche festonné.

KM/ WC. 18/ Pn 46 – Craig 100 – Severin 2381 - Bit 14 - Sem 72 – Uzd 1257

Exemplaire sous coque NGC AU58

Très rare. SUP/ AU 58

5 000€/ 10 000€

Un exemplaire similaire avait été proposé à la vente du 12 octobre 2008, Palombo 6, n° 614. L'exemplaire de la collection Silberstein, 9-11 avril 2025, n° 89 a réalisé le prix de 8500€ (+ frais) en état TTB à Superbe.

Ce type très rare a seulement été frappé au début du règne de Paul I^{er} afin de l'aligner sur le thaler portant le même nom « Albertus Taler » afin de faciliter les échanges internationaux. Ce rouble, frappé au début du règne sur l'étaalon du thaler, rappelle peut-être aussi les origines germaniques du fils de Pierre III qui appartenait à la maison de Holstein-Gottorp.

L'Albertus thaler d'après le dictionnaire numismatique Larousse, 2^e édition, Paris, 2006, p. 9 est le nom du patagon d'argent, créé pour les Pays-Bas Espagnols en 1612 par les Archiducs Albert et Isabelle (1598-1621). Cet Albertus correspondait à trois florins.

Ce type fut très en vogue en Allemagne, en particulier dans le Brunswick, le Brandebourg et le Holstein. En 1767, Frédéric II de Prusse (1740-1786) fit frapper un thaler de ce type avec la légende : NACH DEM IVS ALBERTVS THALER (Thaler au pied d'Albert). (Craig 35).

**Pauline BRILLANT
& Laurent SCHMITT**



LANCEMENT D'UNE CONSULTATION INÉDITE POUR CHOISIR NOS PROCHAINS BILLETS EN EUROS



L'« Euro » est créé en 1999, monnaies et billets furent mis en circulation en 2002 comme chacun s'en souvient. Le premier thème choisi pour illustrer ces nouveaux « Euro billets » fut « Époques et Styles d'Europe » pour montrer l'unité des peuples au sein de l'Europe. Aucun portrait ou monument ne devait figurer sur ces billets. Un concours fut organisé par l'Institut Monétaire Européen. L'Autrichien Robert Kalina le remporta en septembre 1996.

Une seconde série « Europa » fut lancée en 2013 avec la reprise des graphismes d'origine modernisés avec des éléments de sécurisation renforcés.

Aujourd'hui, la BCE souhaite la création d'une troisième gamme en coopération avec le public. En juillet, elle dévoile 10 propositions pré-sélectionnées par un jury et invite tous les Européens à participer à une enquête en ligne où chacun peut donner son avis jusqu'au 21 septembre.

Deux thèmes sont retenus :

- « la Culture Européenne avec des figures majeures des arts et de la science »
- « la Nature avec des fleuves et des oiseaux »

Découvrir les propositions retenues

https://www.ecb.europa.eu/euro/banknotes/future_banknotes/html/design-proposals.fr.html

Participer au vote :

<https://surveys.ecb.europa.eu/10b/neweuro/>

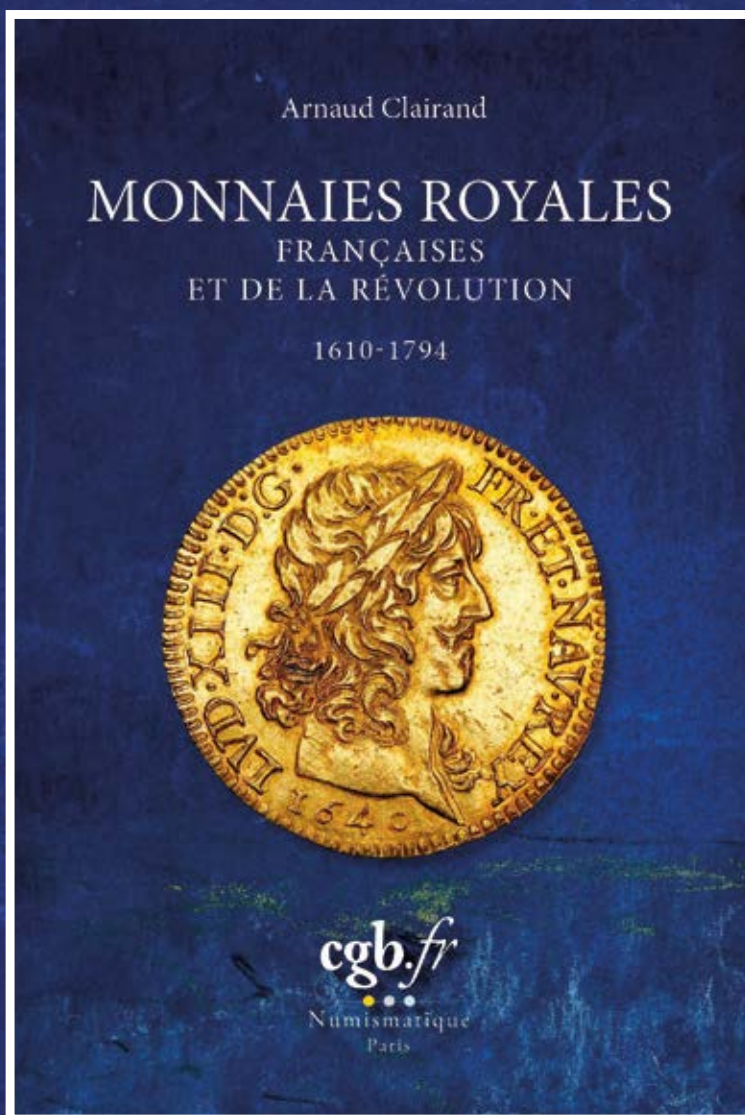
Fabienne RAMOS

Source du ministère de l'Economie : <https://www.economie.gouv.fr/actualites/votez-pour-les-nouvelles-illustrations-des-billets-en-euros>

MONNAIES ROYALES

FRANÇAISES ET DE LA RÉVOLUTION

LM340 95€



A commander sur cgb.fr ou sur papier libre (+9€ de forfait livraison)
contact@cgb.fr - 36 rue Vivienne 75002 Paris - tél : 01 40 26 42 97



